

2 M 11. 2739.8

Université de Montréal

Nationalisme et libéralisme dans la pensée de Jules Fournier (1904-1917)

Par

Louis-Raphaël Pelletier

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M. A.)
en histoire

septembre 1999

©Louis-Raphaël Pelletier



8.P.333 1112

D

7

U54

1999

V.021

(Université de Montréal)

Nationalisme et libéralisme dans le procès de John Fournier (1904-1971)

1

1971

Université de Montréal

Éditions de l'Université de Montréal



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Nationalisme et libéralisme dans la pensée de Jules Fournier (1904-1917)

Présenté par :

Louis-Raphaël Pelletier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Michèle Dagenais

Jacques Rouillard

Pierre Trépanier

Sommaire

Ce mémoire cherche à déterminer lequel des paradigmes, nationaliste ou libéral, domine dans la pensée de Jules Fournier et ce, en fonction des différentes étapes de son cheminement social et intellectuel entre 1904 et 1917, années pendant lesquelles s'est déroulée sa carrière journalistique. La conclusion de cette étude veut que, pour l'ensemble de la vie de Fournier, ce soit le paradigme libéral qui ait le plus d'importance. Ainsi, dès les années 1904 à 1909 au *Nationaliste*, les éléments libéraux dominent dans son discours, quoiqu'on note aussi une forte présence des éléments nationalistes. Cette première synthèse libérale-nationaliste s'écroule au milieu de l'année 1909 à la suite de son impatience à voir les Canadiens français adopter son programme social. Dans la deuxième moitié de 1909 et en 1910, le paradigme nationaliste domine dans sa pensée comme en font foi ses articles au *Nationaliste*, à *La Patrie* et au *Devoir*. À partir de la fondation de son journal *L'Action* en 1911, les éléments nationalistes de son discours s'atténuent graduellement. Dès 1912, c'est à nouveau le paradigme libéral qui domine dans sa pensée et, à partir de 1913, sa réflexion l'amène à remettre en question le nationalisme canadien-français. Pendant les années où il dirige son hebdomadaire politique et littéraire, sa réflexion s'enrichit de nouvelles influences libérales-sociales et socialistes. Ce cheminement intellectuel se vérifie aussi dans les réseaux d'individus auxquels s'intègre Fournier.

L'analyse présentée ici repose sur la prémisse voulant que le libéralisme et le nationalisme soient des idéologies qui sont en opposition sur deux plans. Premièrement, les libéraux jugent que les interactions sociales doivent être régies en fonction des droits individuels alors que les nationalistes cherchent à structurer la vie sociale autour d'impératifs collectifs. Deuxièmement, les libéraux valorisent l'autonomie individuelle et, par conséquent, le renouvellement des projets individuels et sociaux. Les nationalistes jugent de leur côté que l'expérience historique est porteuse de cohésion sociale et de bonheur individuel. Ils valorisent par conséquent la continuité historique.

À ces prémisses s'ajoutent deux principaux facteurs permettant de situer l'évolution intellectuelle et sociale de Fournier dans son contexte historique. Premièrement, certains courants libéraux en ce début de siècle se souciaient de la préservation des minorités culturelles au sein des États. Deuxièmement, les intellectuels canadiens-français étaient forcés de réagir à la force de l'idéologie nationaliste impérialiste du Canada anglais. Ces deux aspects nous permettent de mieux comprendre les dilemmes de Jules Fournier entre la protection des Canadiens français et ses convictions individualistes.

Introduction

1. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE.....	1
1.1. La place du libéralisme et du nationalisme dans la tradition intellectuelle canadienne-française à l'aube du XX ^e siècle.....	2
1.1.1 Le libéralisme.....	2
1.1.2 Le nationalisme.....	4
1.2. Le mouvement nationaliste (1899-1917).....	6
1.2.1 Contexte historique du Québec au début du XXe siècle: bouleversements sociaux et résurgence du nationalisme.....	7
1.2.2 Leadership du mouvement nationaliste.....	8
1.2.3 Composition et évolution du mouvement.....	8
2. PROBLÉMATIQUE ET APPAREIL ANALYTIQUE.....	9
2.1 Le lien entre les idéologies et la société.....	10
2.2. Analyse des libéralismes et des nationalismes.....	12
2.2.1 Définition des concepts d'idéologie et de courant idéologique.....	13
2.2.2 Définitions des paradigmes des idéologies libéral, nationaliste, traditionaliste et socialiste.....	14
2.2.3.1 Le paradigme du libéralisme.....	15
2.2.3.2 Le paradigme du nationalisme.....	20
2.2.3.3 Le paradigme traditionaliste catholique.....	22
2.2.3.4 Le paradigme socialiste.....	24
2.2.4 Les liens <i>philosophiques</i> entre le libéralisme et le nationalisme.....	25
2.2.5 Les liens <i>historiques</i> entre le libéralisme et le nationalisme.....	29
2. COURTE BIOGRAPHIE DE JULES FOURNIER ET PÉRIODISATION DE SON CHEMINEMENT INTELLECTUEL.....	32
3.1 Vie de Jules Fournier.....	32
3.2 Périodisation.....	34

Chapitre premier

<u>Prédominance du libéralisme et présence de thèmes nationalistes</u>	36
1. Conception libérale de l'État et du citoyen.....	36
1.1 Les thèmes nationalistes.....	39
1.2. La communauté nationale en danger : la trahison des élites canadiennes- françaises, le complot des impérialistes, le complot des grands financiers.....	41
1.2.1 Les impérialistes. Le complot de l'immigration.....	42
1.2.2 L'élite financière : le complot des ressources naturelles.....	45
1.2.3 Le dévouement à la nation chez les élites et le peuple. Le nationalisme de pacotille.....	47
2. Le projet social libéral de Jules Fournier.....	50
2.1 L'autonomie de conscience dans la sphère politique et « l'opinion publique.....	50
2.2 La sphère économique : des ressources naturelles gérées pour l'enrichissement collectif.....	52
2.3 La sphère éducative.....	54
2.4 La sphère religieuse.....	55
3. Le libéralisme-nationaliste de Jules Fournier vis-à-vis le paysage politico-idéologique de la période 1904-1909.....	56
3.1 Le mouvement nationaliste : la cohabitation malaisée avec les nationalistes traditionalistes.....	56
3.2 Le libéralisme des « radicaux »: légitimité du combat et désaccord sur les stratégies.....	58
3.3 Les partis politiques libéraux et conservateurs : des étiquettes vides de sens qui cachent un profond conservatisme social.....	59
3.4 Le socialisme et le rôle des femmes : les zones de silence du discours de Jules Fournier.....	61

Chapitre deuxième

Crise intellectuelle : remise en question du libéralisme et exploration des idéologies

	<u>d'extrême-droite française</u>	63
1.	Remise en cause des valeurs cardinales du libéralisme.....	64
2.	Prise de conscience des tensions de classe : le réflexe conservateur.....	67
3.	Fascination pour la France des régions : une réévaluation de la <i>nation</i> comme cadre d'analyse ?	69

Chapitre troisième

1911-1917, une nouvelle synthèse : réaffirmation du libéralisme, atténuation des thèmes

	<u>nationalistes et influences socialistes</u>	71
1.	<i>L'Action</i> , forum libéral et lieux d'opposition envers les traditionalistes.....	72
1.1	<i>L'Action</i> prend le relais du <i>Nationaliste</i> (1911).....	73
1.2.	Développement puis consolidation de l'identité de <i>L'Action</i> (1912-1916).....	74
1.2.1	Éloignement du <i>Devoir</i>	74
1.2.2	Le réseau libéral de <i>L'Action</i>	76
1.2.3	Les lecteurs de <i>L'Action</i>	85
2.	Revalorisation du paradigme libéral et attaque des traditionalistes.....	86
2.1	La primauté de l'autonomie de conscience du citoyen sur toute autre forme d'autorité morale.....	87
2.2	L'intolérance de la presse catholique.....	89
2.3	Désuétude du système d'éducation contrôlé par le clergé.....	93
3.	Éléments d'un programme libéral social.....	96
3.1	Iniquité des conditions entre les classes sociales, conséquences pour l'individu et intervention de l'État.....	97
3.2	La défense de l'intégrité des institutions libérales : le journalisme d'enquête...	100

4.	Nationalisme, Première Guerre Mondiale et culture moderne.....	104
4.1	Diminution de l'importance des thèmes classiques du nationalisme chez Jules Fournier.....	105
4.2.	Le choc des nationalismes en Europe et au Canada: l'expérience de la Première guerre mondiale.....	107
4.2.1	Autonomie du Canada face au conflit européen.....	107
4.2.2	Un conflit entre nationalismes qui ne génère aucun devoir moral pour les Canadiens.....	109
4.2.3	Jules Fournier : intolérant envers les impérialistes ou envers tous les Anglais ?.....	111
4.3	Culture canadienne-française, France libérale et modernité.....	114
4.4.	L'heure des bilans : Jules Fournier réfléchit à 12 ans de militantisme.....	118
4.4.1	Canada-français 1899-1917 : un mouvement <i>nationaliste</i> ou <i>anti-impérialiste</i> ?.....	119
4.4.2	L'intérêt national <i>versus</i> l'intérêt individuel.....	120

Conclusion

1.	Fondements argumentatifs de ce mémoire.....	123
2.	Le parcours socio-intellectuel de Jules Fournier.....	124
3.	Une révision du nationalisme et du libéralisme au Canada français entre 1899 et 1917.....	127

<u>Bibliographie</u>	131
----------------------------	-----

Introduction

Réfléchissant à l'influence qu'a pu avoir le nationalisme sur l'expression du libéralisme au Québec, Fernande Roy souligne que

« Les demi-teintes idéologiques sont aussi intéressantes que les tons vifs, du point de vue de la connaissance et de la compréhension de la société québécoise. Mais, sans aucun doute, elles sont plus difficiles à repérer ».¹

Voilà, résumé en deux phrases, l'intérêt et le défi d'une analyse du discours idéologique de Jules Fournier. Ce journaliste flamboyant et polémiste peut paraître, hier comme aujourd'hui, insaisissable. Libéral radical dans un premier article où il dénonce les compromis politiques de Godfroy Langlois au sein du Parti libéral du Québec, nationaliste bourassiste farouche dans un second où il présente Henri Bourassa comme le sauveur de la « race » canadienne-française, Jules Fournier nous oblige à réfléchir sur ce que sont les idéologies libérale et nationaliste ainsi qu'à déterminer leurs rapports philosophiques et historiques. Plutôt qu'une analyse en profondeur de la nature du libéralisme ou du nationalisme, ce mémoire est une analyse des interpénétrations et des conflits entre ces deux idéologies au sein de la société canadienne-française du début du XX^e siècle.

Plus précisément, j'entends, par ce projet de maîtrise en histoire intellectuelle du Canada français, étudier la réflexion sociale et politique de Jules Fournier, journaliste, critique littéraire et directeur de journal, de 1902 à 1917, année de sa mort. Je vise deux objectifs dans le cadre de ce projet :

- (i) d'une part, comprendre comment un intellectuel canadien-français du début du XX^e siècle pouvait articuler les notions fondamentales du libéralisme et du nationalisme;
- (ii) d'autre part, jeter un regard neuf sur l'évolution de ces deux idéologies ainsi que des groupes qui les sous-tendent au sein de la société québécoise pendant cette même période.

1. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

La pensée de Jules Fournier n'a pas évolué en vase clos. En tant qu'intellectuel, son action sociale s'inscrit dans deux contextes immédiats. D'une part, il y a la tradition intellectuelle canadienne-française du XIX^e et du début du XX^e siècle. D'autre part, sa carrière journalistique s'est déroulée au sein d'un mouvement nationaliste qui est né dans la

¹ Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. La pensée des milieux d'affaires francophones à Montréal au début du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 61.

foulée de l'action politique d'Henri Bourassa en 1899 et qui s'est perpétué dans une association politique, la *Ligue nationaliste canadienne*, ainsi que dans différents journaux d'opinion. Ce sera donc l'état des connaissances de ces deux sujets, la tradition intellectuelle canadienne-française et le mouvement nationaliste canadien-français du début du siècle, qui constitue le coeur de ce bilan historiographique.

1.1. La place du libéralisme et du nationalisme dans la tradition intellectuelle canadienne-française à l'aube du XX^e siècle.

Depuis la publication en 1988 des travaux de Fernande Roy sur la pensée des milieux d'affaires francophones à Montréal au début du XX^e siècle², une des questions importantes dans l'historiographie sur le Canada français est de savoir si, oui ou non, le libéralisme a été une idéologie influente dans la tradition intellectuelle canadienne-française. La compréhension que nous avons de cette tradition change complètement selon la réponse à cette question. Comme mon enquête porte sur le libéralisme et le nationalisme dans la pensée de Jules Fournier, il importe que je m'attarde particulièrement sur ce problème historiographique contemporain.

1.1.1 Le libéralisme

La thèse soutenant que le libéralisme, sous toutes ses formes, a été absent de 1838 à 1960 a été longtemps dominante. Pourtant, plusieurs auteurs de perspectives fort différentes ont soutenu, et ce depuis 1940, que ce qui est couramment appelé le libéralisme économique a toujours été présent. Le libéralisme économique soutient que le plein épanouissement de l'individu passe par la garantie du droit de propriété et une participation des élites à un système politique de démocratie représentative. Robert Rumilly, dans son *Histoire de la Province de Québec*, rapporte dans le détail l'attention que portent les politiciens canadiens-français, provinciaux et fédéraux à l'entreprise privée au sein de la Province de Québec³. François-Albert Angers, en attaquant la thèse «agriculteuriste» de Michel Brunet, soutient que la «pensée économique» a toujours été présente au Canada

² Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. La pensée des milieux d'affaires francophones à Montréal au début du siècle*, Montréal, Boréal, 1988.

³ Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, Volumes I à IX. s.l., Éditions Bernard Valiquette, 1943.

français⁴. William F. Ryan a démontré, dès 1966, que même le clergé, au tournant du XX^e siècle, souhaite le développement industriel de la province⁵. En 1969, Joseph Levitt, dans une étude très fouillée sur la *Ligue nationaliste canadienne*, soutient que le libéralisme économique a été présent tout au long du XIX^e siècle au Canada français.⁶ Ce que Marcel Hamelin identifie en 1974 comme une « absence » de débats idéologiques chez les premiers parlementaires québécois et leur obsession pour le développement économique industriel et agricole de leurs circonscriptions devrait plutôt être interprété comme une adhésion de ceux-ci au libéralisme économique⁷. Enfin, les travaux de Fernande Roy en 1988 ont démontré la force et la pérennité du discours libéral économique diffusé par les milieux d'affaires francophones de Montréal du début du XX^e siècle.

Si le libéralisme économique est une donnée permanente et influente du paysage idéologique canadien-français aux XIX^e et XX^e siècles, il reste à établir l'importance relative du libéralisme politique, celui associé aux patriotes, aux rouges ou à l'aile dite « radicale » du parti libéral du Québec. À partir des préceptes libéraux — autonomie de conscience, esprit de tolérance, égalité —, les libéraux politiques mettent l'accent sur une démocratisation des institutions politiques et une régulation économique antimonopolistique. On a longtemps cru que le libéralisme politique disparaissait complètement au XIX^e siècle. Fernand Ouellet situe sa disparition en 1838 alors que Jean-Paul Bernard, dans son étude sur les *Rouges*, situe cette disparition à la fin de la décennie 1860⁸. En 1984 et ensuite, en 1994, Patrice A. Dutil défend l'hypothèse que le courant libéral politique, qu'il appelle « radical », s'est perpétué pendant tout le dernier tiers du XIX^e siècle pour être ensuite réactualisé au début du XX^e siècle par Godfroy Langlois⁹. La pensée et l'action sociale de ce dernier seraient en parfaite continuité avec la tradition

⁴ François-Albert Angers, « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », *Économie québécoise*. Montréal, PUQ, 1969, pp. 417-432.

⁵ William F. Ryan s.j., *The Clergy and Economic Growth in Quebec, 1896-1914*, Québec, PUL, 1966.

⁶ Joseph Levitt, *Henri Bourassa and the Golden Calf; The Social Program of the Nationalists of Quebec*, Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa, 1969.

⁷ Marcel Hamelin, *Les premières années du parlementarisme québécois*, Québec, PUL, 1974, pp. 341-343.

⁸ Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, IV, 1 (janvier-avril 1963); « L'enseignement primaire: responsabilité des Églises ou de l'État (1801-1836) » pp. 259-277 dans Fernand Ouellet, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*. Montréal, Hurtubise HMH, 1972. (Coll. « Collection histoire. Les cahiers du Québec »). Jean-Paul Bernard, *Les rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*. Montréal, PUL, 1971.

patriote-rougiste¹⁰. Tout en demeurant fidèles aux principes du libéralisme politique, les membres du cercle de Langlois font le constat que la simple garantie de la propriété privée ainsi que la démocratie représentative élitiste privent une masse considérable d'individus de toute autonomie morale, politique et économique. Ce courant libéral, que Langlois qualifie de « progressiste » à partir du début du XX^e siècle, appelle l'intervention d'une nouvelle intervenant social, l'État, afin de niveler les inégalités qui condamnent de larges couches de la population à un état de dépendance complète envers les élites. Cette analyse est en parfaite concordance avec celle de Robert Rumilly pour qui la fraction « radicale » du parti libéral (chez Dutil et Rumilly la signification de « radicale » est la même) est présente et active tout au long du dernier tiers du XIX^e siècle¹¹. Toutefois, ces deux auteurs soulignent que ces libéraux radicaux forment un courant idéologique minoritaire qui doit composer avec la dominance des tenants du libéralisme économique, au sein du parti libéral, et des traditionalistes du parti conservateur et du clergé.

Donc, les travaux de ces deux auteurs indiquent que le libéralisme politique, hérité des *patriotes* et des *rouges*, ne disparaît pas au XIX^e siècle et que cette tradition perdure jusqu'au début du XX^e siècle. Néanmoins, à l'aube du nouveau siècle, les idéologies libérale économique et traditionaliste sont prépondérantes. Face à cette situation, les forces libérales réformatrices usent dorénavant de tactiques nouvelles afin d'éviter la confrontation directe avec les forces conservatrices, stratégie qui les condamne à d'humiliantes défaites, avec l'objectif de faire des gains modestes, mais réels¹². Dans ces combats, les libéraux réformateurs ont maintenant de nouveaux alliés, les ouvriers qui, regroupés en syndicats, solidifient les courants idéologiques égalitaires au Québec¹³.

1.1.2 Le nationalisme

Le nationalisme, comme idéologie, a peu été étudié. Léon Dion et Louis Balthazar ont été les seuls universitaires à construire des synthèses valables des différentes sortes de

⁹ Patrice A. Dutil, *Une pensée progressiste au Québec : l'oeuvre de Godfroy Langlois*. mémoire de M.A. (Université de Montréal), 1984. 201 feuillets; *L'Avocat du diable. Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste dans le Québec de Wilfrid Laurier*, Boucherville, Éditions Robert Davies, 1995. 286 pages.

¹⁰ Patrice A. Dutil, *Une pensée progressiste...*, pp. 3-4.

¹¹ Robert Rumilly, *Histoire de la...*, III: 131; V: 138; VI: 23, 34-36; VII: 34-37, 237-238.

¹² Yvan Lamonde, *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1995, p. 278.

¹³ Yvan Lamonde, *Combats libéraux...*, pp. 22,26-27.

nationalismes qui ont traversé le Québec au cours des XIX^e et XX^e siècles.¹⁴ Malheureusement, ces études comportent deux défauts qui en rendent l'utilisation malaisée. D'une part, l'une et l'autre reposent sur une périodisation historique dépassée, notamment par rapport à la place du libéralisme au Québec. Dans un cas comme dans l'autre, le courant libéral sous toutes ses formes est absent de 1840 à 1960. D'autre part, elles présentent toutes les deux le nationalisme comme l'idéologie dominante *perpétuelle* du Canada français. Ainsi, l'histoire des courants idéologiques-politiques du Canada français de 1800 à 1975 (1986 dans le cas de Balthazar) ne serait que la description d'un nationalisme canadien-français, longtemps teinté de conservatisme et soudainement (et inexplicablement?) converti au socialisme vers 1960¹⁵.

Pierre Trépanier, dans le cadre d'un article bibliographique portant sur l'histoire intellectuelle du Québec aux XIX^e et XX^e siècles, propose du nationalisme une autre compréhension, sous forme d'esquisse toutefois. D'une part, les nationalismes, de gauche ou de droite, n'y sont pas présentés comme les seules forces idéologiques du Canada français. D'autre part, l'échec des Patriotes en 1837-38 n'y est pas présenté comme un coup d'arrêt aux nationalismes, ou leur adhésion définitive à la droite, mais plutôt comme une occasion de redéfinition.¹⁶ Dans cette perspective, les nationalistes ne sont pas toujours à droite. C'est une catégorie composite dont les différents tenants ont en commun de comprendre « la nation en tant que collectivité liée à un territoire et s'exprimant dans un État ». Ainsi, les nationalistes libéraux et traditionalistes s'affrontent parfois au sein des mêmes organismes politiques. Mais, remarque importante, l'auteur note que les tenants du nationalisme sont plus nombreux à droite qu'à gauche¹⁷.

Deux courants nationalistes naissent et évoluent pendant le XIX^e siècle. Le premier est sympathique aux idées libérales et est aux origines du républicanisme. C'est le nationalisme des *rouges* pour qui la nation *canadienne* (le Canada étant le pays des

¹⁴ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Hexagone, 1986; Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975. 177 pages.

¹⁵ Ajoutons toutefois que, dans le cas de Léon Dion, ceci n'est pas exclusif au Québec. Dans son analyse, toute « Nation-État » ne survit *qu'à la condition* d'être appuyée, à moyen et long termes, par une forme ou l'autre de discours nationaliste : Léon Dion, *Nationalismes et...*, pp. 22-23.

¹⁶ Pierre Trépanier, « Chapitre XV, Vie intellectuelle », dans Jacques Rouillard, dir., *Guide d'histoire du Québec. Du régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, 2^e édition, Cap-Saint-Ignace, Méridien, 1993, p. 254.

¹⁷ Pierre Trépanier, « Chapitre XV, Vie intellectuelle », dans Jacques Rouillard, dir., *Guide d'histoire...* pp. 254-256.

descendants de la colonie française) devrait avoir son État libéral-démocrate afin de se développer pleinement en terre d'Amérique. En 1993 (et en 1997, dans une traduction française), Allan Greer récuse une certaine interprétation de ce mouvement où les leaders patriotes sont présentés comme des conservateurs manipulateurs au vernis libéral. Il rappelle plutôt qu'en cette première moitié de XIX^e siècle du monde atlantique, les idéologies nationalistes et libérales, toutes deux révolutionnaires, marchent habituellement main dans la main¹⁸. Ce courant nationaliste, déjà sérieusement ébranlé par les défaites de 1837-1838, est en décélération rapide à partir de la Confédération. L'autre courant nationaliste est traditionaliste. Les tenants de ce nationalisme souhaitent un État canadien-français qui gérerait la société en étroite collaboration avec l'Église catholique. Cet État devrait demeurer à l'intérieur de la Confédération en tant que province. À ce portrait rapide des nationalistes traditionalistes du XIX^e siècle, il faut ajouter le cas notable de Jules-Paul Tardivel qui sera le premier nationaliste traditionaliste à proposer le développement de la nation canadienne-française hors du cadre confédératif. À la fin du XIX^e siècle, les courants nationalistes sont moribonds. Mais plusieurs événements, la guerre du Transvaal et les conflits scolaires de l'Ouest canadien, préparent un terreau fertile à la dynamisation des courants nationalistes au début du XX^e siècle.

1.2. Le mouvement nationaliste (1899-1917)

Seul un ouvrage se donne comme objet d'étude les nationalistes du début du siècle en tant que mouvement : *Henri Bourassa and the Golden Calf. The Social Program of the Nationalists of Quebec 1900-1914*, de Joseph Levitt¹⁹. La plupart des autres écrits importants se concentrent sur la vie des leaders connus de ce mouvement : Joseph Levitt et Robert Rumilly ont étudié Henri Bourassa²⁰; Hélène Pelletier-Baillargeon a fait de même pour Olivar Asselin²¹. Réal Bélanger a étudié des personnages secondaires de ce mouvement, comme les politiciens membres du Parti conservateur qui se sont alliés aux nationalistes lors des élections fédérales de 1911 et qui se sont identifiés alors

¹⁸ Allan Greer, *Habitants et patriotes. La rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Cap-Saint-Ignace, Boréal, 1997, pp. 125-128.

¹⁹ Joseph Levitt, *Henri Bourassa and the Golden Calf; The Social Program of the Nationalists of Quebec*, Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa, 1969.

²⁰ Joseph Levitt, « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa », *RHAF*, vol 22, no 4, pp 569-582. Robert Rumilly, *Henri Bourassa. La vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Les Éditions Chantecler, 1953.

²¹ Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps. Le militant*, s. l., Fides, 1996.

publiquement comme *oppositionnistes*²². Aussi, quelques études de Rénald Bérubé et de Paul Wyczynski portant sur les phénomènes littéraires de cette époque méritent aussi d'être nommées puisque deux nationalistes, Jules Fournier et Olivar Asselin, se sont vivement préoccupés de la littérature canadienne-française en ce début de siècle²³.

1.2.1 Contexte historique du Québec au début du XX^e siècle : bouleversements sociaux et résurgence du nationalisme

Les différents auteurs que je viens de citer s'entendent pour faire ressortir que la période 1899-1920 en est une de transformations sociales importantes sur les plans économique, politique et culturel. Ils constatent aussi une forte poussée nationaliste chez les Canadiens français qui, sans remettre en question la Confédération, expriment de plus en plus fortement leur désapprobation de certaines politiques fédérales. Mais l'origine de cette ferveur nationaliste diffère selon les auteurs.

Chez la plupart des auteurs, la résurgence nationaliste des Canadiens français en ce début de siècle est une *réaction* à l'impérialisme affiché chez leurs compatriotes de langue anglaise à partir des événements de la guerre du Transvaal. Levitt accepte cette prémisse, mais ajoute un autre facteur qui fouette le mouvement nationaliste : la croissance économique qui risque de bouleverser les structures et les valeurs traditionnelles de la société québécoise²⁴.

Bélanger est le seul à expliquer cette poussée nationaliste comme n'étant pas une réaction face à des phénomènes étrangers à la société québécoise. Selon lui, il y a un lien direct entre cette fièvre nationaliste et la rapide croissance économique que connaît tout le Canada²⁵. En effet, cette croissance crée un climat d'optimisme devant les possibilités politiques et économiques qu'offre le Canada à ses citoyens en ce nouveau siècle. Le nationalisme francophone et l'impérialisme anglophone ne sont donc que deux matérialisations différentes d'un même phénomène de prise de conscience nationale.

²² Réal Bélanger, *L'impossible défi. Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918)*, Québec, PUL, 1983 ; Paul-Émile Lamarche, *Le pays avant le parti (1904-1918)*. Québec, PUL, 1984.

²³ Rénald Bérubé, « Jules Fournier : trouver le mot de la situation » et Paul Wyczynski « Essai sur la littérature : des origines à 1960 » dans Paul Wyczynski et al., *L'essai et la prose d'idée au Québec*, Montréal, Fides, 1985.

²⁴ Joseph Levitt, *Henri Bourassa...*, pp. 10-13.

²⁵ Réal Bélanger, *L'impossible défi...*, pp. 9-10, 14.

1.2.2. Leadership du mouvement nationaliste

Qu'ils l'expliquent comme une réaction à l'impérialisme canadien-anglais ou comme un phénomène découlant de la prospérité économique, tous les auteurs que j'ai retenus s'entendent pour constater une forte poussée nationaliste au sein de la population. La question est donc de savoir qui ont été les leaders idéologiques et politiques de ce mouvement nationaliste. Parmi les auteurs mentionnés, les points de vues divergent. Chez Rumilly et Bélanger (le dernier s'inspirant du premier), aucune hésitation possible, c'est Bourassa qui est le maître à penser et le leader de ce mouvement pour toute la période.

Chez Levitt, l'analyse est plus nuancée. Il en ressort que le groupe restreint de la *Ligue Nationaliste Canadienne* est un mouvement bicéphale, dont les deux leaders sont Bourassa et Asselin. En effet, lorsque l'auteur identifie un désaccord au sein du mouvement nationaliste, il l'illustre souvent par une confrontation entre les idées de ces deux individus²⁶. Jules Fournier évoluerait dans le sillon d'Asselin alors qu'Omer Héroux et Armand Lavergne seraient plus franchement *bourassistes*.

Pelletier-Baillargeon pondère fortement le rôle de Bourassa dans le mouvement nationaliste pour faire ressortir celui d'Asselin. L'auteure souligne le travail d'idéologue, de propagandiste et d'organisateur que l'intellectuel accomplira sans relâche pour le mouvement à partir de 1902²⁷.

1.2.3. Composition et évolution du mouvement

Poser la question du leadership du mouvement, c'est aussi poser celle de la composition du mouvement. Assez étonnamment, Rumilly et Pelletier-Baillargeon se rejoignent sur cette question. Dans les deux cas, on propose l'hypothèse d'un mouvement divisé en deux fractions. Rumilly soulève plusieurs fois la question²⁸. Une première tendance est d'origine libérale, plus critique des élites sociales, du rôle de l'Église canadienne-française et plus « libre penseur » (l'auteur pense dans ce cas à Jules Fournier et Olivar Asselin). Celle-ci serait même assez proche des éléments radicaux du Parti libéral au Québec²⁹. Une deuxième tendance, menée par Bourassa³⁰, est plus conservatrice,

²⁶ Joseph Levitt, *Henri Bourassa...*, pp. 140-142.

²⁷ Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin...*, pp. 257-58.

²⁸ Robert Rumilly, *Henri Bourassa...*, pp. 127,180, 216, 218, 282.

²⁹ Robert Rumilly, *Henri Bourassa...*, pp. 127,309, 401, 418.

³⁰ Robert Rumilly, *Henri Bourassa...*, pp. 300-301, 302, 309, 442-43.

respectueuse de l'Église canadienne-française et inspirée par la doctrine sociale du pape Léon XIII. Rumilly, plus sympathique à la deuxième, prend davantage de temps pour en exposer les idées.

Pelletier-Baillargeon propose une analyse très proche en distinguant deux groupes assez différents au sein des nationalistes, l'un conservateur sur les plans social et intellectuel, que l'auteur qualifie de droite, et l'autre progressiste, qualifié de gauche³¹. Mais selon qu'on se situe du point de vue de Pelletier-Baillargeon, plus sympathique à la gauche, ou de celui de Rumilly, plus sympathique aux conservateurs, on fait ressortir des éléments différents d'une analyse qui reste fondamentalement la même.

De son côté, Levitt propose, sur la composition et l'évolution du mouvement, une analyse différente de celle que suggèrent Rumilly et Pelletier-Baillargeon. Pour Levitt, Bourassa, Héroux, Lavergne, Asselin et Fournier ont en commun une même idéologie de droite tout à la fois « corporatiste » et utopiste. Ils partagent tous le désir de voir les classes sociales du Canada français coopérer pour contrer l'individualisme états-unien. Ils sont utopistes dans le sens où ils n'auraient pas saisi les limites de l'action de diffusion idéologique et l'importance du pouvoir politique pour la réalisation de leurs projets. Il existe toutefois une division au sein du groupe : Henri Bourassa se préoccupe de la vie spirituelle des Canadiens français alors que Olivar Asselin et Jules Fournier se préoccupent de leurs conditions de vie. Conséquemment, ces derniers n'hésitent pas à suggérer une intervention étatique plus structurée, inspirée par les travaux d'Errol Bouchette, qui vise à assurer plus de richesses aux Canadiens français en leur donnant le contrôle de leurs ressources naturelles et en légiférant sur les pratiques entrepreneuriales³².

2. PROBLÉMATIQUE ET APPAREIL ANALYTIQUE

Ce bilan historiographique sur la tradition intellectuelle canadienne-française et sur le mouvement de la *Ligue nationaliste canadienne* soulève de nombreuses questions. Comment peut-on expliquer l'apparition d'une idéologie dans une société ainsi que l'importance relative qu'elle occupera dans le temps? Comment expliquer que des individus ou des groupes s'unissent pour défendre une même idéologie alors que, sur certains points, leur conception de la société est très différente? Y a-t-il moyen de

³¹ Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin...*, 238-39,348,360.

³² Joseph Levitt, *Henri Bourassa...*, pp. 42,43,137-140.

développer un système d'analyse des idéologies qui permette de tenir compte à la fois des dissensions et des consensus au sein d'un même courant idéologique et entre courants idéologiques différents? Est-il possible de regrouper dans un seul système analytique libéralisme économique et libéralisme politique? Doit-on irrémédiablement opposer le libéralisme au nationalisme? Le libéralisme est-il progressiste et le nationalisme conservateur?

Ces différentes questions peuvent être regroupées sous deux problèmes :

- (i) la définition d'un lien analytique entre les mouvements idéologiques et les dynamiques sociales globales;
- (ii) la construction d'un système d'analyse des idéologies qui utilise une terminologie uniforme et cohérente pour rendre compte des différentes formes de libéralisme et de nationalisme.

2.1 Le lien entre les idéologies et la société

Le premier problème est une des questions les plus importantes dans le domaine de l'histoire intellectuelle. Depuis une quarantaine d'années, plusieurs historiens ont élaboré différents schémas qui tentent d'enraciner l'histoire intellectuelle (évolution des idées, des idéologies, des mentalités) ainsi que l'intellectuel dans l'ensemble du contexte social. Je présente ici les auteurs qui m'ont paru les plus utiles pour ma démarche.

En 1983, Roger Chartier, dans un article historiographique, en arrive à la conclusion que l'histoire intellectuelle comporte deux volets complémentaires : (i) suivre l'évolution d'un système de pensée dans le temps (artistique, politique ou autre), l'analyse diachronique, et (ii) établir les relations entre un « objet intellectuel » et l'ensemble de la culture et de la société dont il est extrait, l'analyse synchronique³³. Ce sont les deux paliers de problèmes que je viens d'identifier.

Au début des années 1970, Fernand Dumont développe le concept voulant que chaque *idéologie* soit développée et diffusée par un *groupe définisseur*. Nadia F. Eid a été la première à utiliser d'une manière systématique ce concept dans l'analyse d'une idéologie du Canada français, l'idéologie ultramontaine³⁴. À la différence d'une analyse de type

³³ Roger Chartier, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », *Revue de synthèse*, 3^e série n^o 111-112, juillet-décembre 1983, pp. 304-305.

³⁴ Nadia F. Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1978, pp. 11-12, 283.

marxiste, la construction des groupes définisseurs d'idéologies ne repose pas uniquement sur une catégorisation socioéconomique. Cette construction se fait aussi en fonction de facteurs politiques et culturels. En ce sens, le culturel, loin d'être un produit déterminé par l'économique, est un facteur fondamental de l'histoire³⁵. Dans cette analyse, chaque idéologie est l'expression des intérêts économiques et politiques particuliers du groupe définisseur par lequel elle est diffusée. Ce discours idéologique est toutefois présenté comme un projet social visant le bien de toute la société³⁶.

Fernande Roy reprendra essentiellement le même appareil méthodologique pour l'analyse des liens entre idéologies et société dans son analyse sur les milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle. Elle insistera toutefois davantage sur la notion de lutte de pouvoir entre les groupes définisseurs pour souligner le caractère argumentatif et mobilisateur de toute idéologie³⁷.

Cet appareil méthodologique permet de cerner, d'identifier plusieurs groupes définisseurs, et donc plusieurs idéologies, au sein d'une même classe socioéconomique. Aussi, il permet d'expliquer l'évolution des idéologies au sein de la société : le sort d'une idéologie dépendra de la capacité de chaque groupe définisseur à diffuser son idéologie, à former des alliances avec d'autres groupes sociaux, à créer les institutions qui enracinent ses valeurs dans la société, à maximiser ses ressources humaines et financières.

Dans mon analyse, j'ancrerai donc les idéologies dans le contexte social grâce au concept de groupe définisseur. L'intellectuel, dans cette perspective, est le porte-parole d'un groupe définisseur³⁸. Les groupes définisseurs qui seront particulièrement utiles pour l'étude de Jules Fournier et du mouvement de la *Ligue nationaliste canadienne*, je les qualifie, dans cette analyse, de *professionnels-idéologiques*. *Professionnel* parce qu'ils regroupent des individus partageant la même profession ou, si ce n'est pas tout à fait le cas,

³⁵ Cette compréhension du culturel comme facteur de l'histoire permet de rendre compte du fait que chaque individu a des affinités idéologiques qui ne se réduisent pas uniquement à des origines professionnelles ou socioéconomiques.

³⁶ Nadia F. Eid, *Le clergé et le...*, pp. 14-15.

³⁷ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, p. 47.

³⁸ Il y a une connotation sous-jacente à la perspective groupes définisseurs / idéologies / luttes de pouvoir dont j'aimerais me distancier. Il est en effet facile à partir de cette analyse de réveiller les réflexes manichéens de l'idéologie marxiste : les méchantes élites contrôlant la superstructure politique et culturelle de la société maintiendraient le bon peuple dans la misère par un jeu d'idées sophistiquées. Si les tentatives de manipulation de la population par une partie des élites est une réalité plus que probable depuis deux siècles et plus, cela ne veut pas dire que toute idéologie est trompeuse dans le sens où elle découle d'une tentative intéressée et consciente de concentration des richesses aux dépens de la majorité de la population.

des professions évoluant dans les mêmes réseaux sociaux et faisant appel à des aptitudes intellectuelles et sociales très similaires. *Idéologique*, car au-delà de la profession, les membres des groupes *professionnels-idéologiques* se rassemblent en fonction de leurs sensibilités intellectuelles. Globalement, on peut dire que, soit par les ressources financières, soit par leurs réseaux sociaux, ou encore par leurs ressources intellectuelles, ces groupes font partie de l'élite de la société canadienne-française au début du siècle. Mon niveau d'analyse se situe donc quelque part entre le macrosocial et ses grandes classes socioéconomiques ou ses grandes familles culturelles et le microsociale avec ses très petites unités, telle la famille.

L'entreprise d'identification de groupes définisseurs de ce mémoire est difficile, mais je crois qu'elle peut apporter beaucoup à la compréhension des courants idéologiques au début de ce siècle. La réflexion de Pascal Ory est ici fort pertinente :

La sympathie et l'amitié, par exemple, et, *a contrario*, la rivalité et l'hostilité, la rancune et la jalousie, la rupture et la brouille jouent, comme dans toute microsociété, un rôle parfois décisif. Cet entrelac de « réseaux » et d'éléments affectifs a souvent des racines, et il faut pour les localiser, quelques fois remonter aux solidarités d'origine, d'âge ou d'études. Cette démarche rétrospective, vers les sources de l'éveil intellectuel et politique, permet aussi parfois de repérer, sur une carte de l'esprit, les carrefours où se trouvent les maîtres à penser et les coulisses où oeuvrent les éveilleurs³⁹.

Néanmoins, il me faut faire maintenant une remarque importante. Les sources premières utilisées ici (les articles de Jules Fournier, quelques fragments de sa correspondance privée ainsi que quelques lettres entre tierces parties) ne donnent qu'un premier aperçu du réseau qui gravite autour de Jules Fournier et de ceux contre lesquels il se bat. Pour être poussée à fond, la connaissance du groupe définisseur dont Fournier est l'animateur passe par une étude prosopographique des journaux dont il fut le directeur. Ne pouvant faire cette biographie collective dans le cadre de ce mémoire, je me contenterai d'émettre une série d'hypothèses sur ce réseau en combinant les indices fournis par les sources utilisées avec les connaissances accessibles dans les études.

2.2 Analyse des libéralismes et des nationalismes

Dans la section précédente, j'établissais un lien entre idéologies et société par le concept de *groupe définisseur*. Dans la présente section, je m'attarde au deuxième

³⁹ Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 240.

problème identifié à la suite du bilan historiographique, à savoir « (ii) la construction d'un système d'analyse des idéologies qui utilise une terminologie uniforme et cohérente pour rendre compte des différentes formes de libéralisme et de nationalisme. »

Je procéderai ici en trois temps : d'abord, (i) je présente le concept d'*idéologie* et ensuite (ii) je définis le contenu particulier des deux idéologies étudiées dans ce mémoire (libéralisme et nationalisme) ainsi que les liens qui existent entre eux. J'ai aussi inclus des définitions du socialisme et du traditionalisme catholique, car le premier a eu une influence importante sur le libéralisme au début du XX^e siècle et le second entretient des liens importants avec le nationalisme. Le Canada français faisant partie du monde culturel nord-atlantique, je suppose qu'il n'existe pas de différence *radicale* entre les grandes idéologies présents au Canada français, aux États-Unis ou en France.

2.2.1 Définition des concepts d'idéologie et de courant idéologique

Une *idéologie*, est « un système d'idées et de jugements explicites et organisés, qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité et qui, s'inspirant largement de valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe ou de cette collectivité⁴⁰ ». Dans une société pluraliste, il y aura donc plusieurs idéologies en concurrence. Qui plus est, vue la complexité de tout « système d'idées et de jugements explicites et organisés », il sera normal de constater qu'au sein d'une idéologie, plusieurs variantes sont en compétition.

Afin de dégager une perspective d'ensemble de l'évolution des idées politiques dans une société, je propose de considérer qu'une idéologie est une construction intellectuelle souple qui peut contenir plusieurs courants idéologiques. La cohésion interne d'une idéologie repose sur un ensemble bien identifié de valeurs, mais dont l'articulation interne n'est pas totalement rigide. Ainsi, chaque idéologie a ses *valeurs cardinales*. L'articulation et l'interprétation de ces valeurs au sein de l'idéologie, même si elle est souple, doit tout de même respecter une structure générale que je nomme *paradigme*.

Il y a deux objectifs dans cette démarche. D'une part, cette conceptualisation des idéologies permet de mettre à jour les tensions internes, voire les contradictions propres à chaque idéologie. D'autre part, elle permet de considérer toute une palette de courants idéologiques au sein d'une même idéologie.

Il est essentiel, afin d'en arriver à une analyse fine des idéologies, de reconnaître que, puisqu'elles regroupent de nombreuses valeurs, l'articulation de ces dernières peut être interprétée de différentes manières. C'est le constat que fait Samuel Sheffler dans un article publié en 1997 où il examinait la signification des critiques faites aux valeurs et aux institutions propres au libéralisme contemporain par des philosophes particularistes et des philosophes universalistes. Une de ses conclusions principales est la suivante :

« [L]iberalism is sensitive to three different values : the values of autonomy, loyalty and equality. If these values are themselves in tension with one another, then theoretical tensions like the ones within liberalism may be the inevitable result of trying to *accommodate* within normative political thought all of the values we wish to have realized in our social world. [...] The challenge for liberals is to see what kind of mutual accommodation *among those values* is possible⁴¹.

Pour un intellectuel, il y a donc deux points de départ possibles pour critiquer un discours idéologique donné : (i) à partir de la même idéologie ou (ii) à partir d'une autre idéologie. Cette approche des idéologies me permettra, lorsque que je plongerai dans l'analyse de l'œuvre de Jules Fournier, d'identifier à partir de quelle idéologie ce dernier critique les différents courants idéologiques nationalistes et libéraux du Québec de 1902-1917.

2.2.2 Définition des paradigmes des idéologies libérale, nationaliste, traditionaliste et socialiste

Dans la présente section, je définis la structure interne de quatre idéologies : libéralisme, nationalisme, traditionalisme et socialisme. C'est d'abord et avant tout les rapports entre les idéologies libérale et nationaliste qui m'intéressent dans ce mémoire. Cependant, on ne peut comprendre l'évolution de l'une ou l'autre ainsi que leur interaction si elles ne sont pas mises dans un *contexte idéologique global*. C'est pourquoi il m'est rapidement apparu essentiel d'ajouter des définitions des idéologies traditionaliste et socialiste. L'analyse du cheminement intellectuel de Jules Fournier démontre à quel point un intellectuel canadien-français du début de XX^e siècle — pour libéral ou nationaliste qu'il se dise — est forcé de situer sa réflexion par rapport à un vaste éventail idéologique. Ces définitions me permettront de montrer pourquoi Jules Fournier ne peut être compris comme un traditionaliste, constat qui explique aussi les relations de plus en plus tendues qu'il

⁴⁰ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e éd. LaSalle, Hurtubise HMS, 1992. p.125.

entretient avec ses contemporains traditionalistes. De plus, elles démontrent l'influence grandissante des courants socialistes modérés sur sa pensée après 1911. Cette influence égalitaire le pousse dans le courant réformateur du libéralisme pour cette même période.

2.2.3.1 Le paradigme du libéralisme

Pour l'analyse du libéralisme au Canada français, il existe deux ouvrages phares qui permettent d'en appréhender les fondements philosophiques ainsi que l'évolution historique : le collectif *Libéralismes et nationalismes. Philosophie et politique* dirigé par François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux, ainsi que *Progrès, harmonie, liberté. La pensée des milieux d'affaires francophones à Montréal au début du siècle* de Fernande Roy.

Pour Fernande Roy, les idées libérales primordiales sont la liberté et la propriété individuelles. La première permet d'atteindre la deuxième qui est l'objectif fondamental. En effet, l'accumulation perpétuelle de biens matériels est la source du bonheur pour l'individu dans cette définition du libéralisme⁴².

Dans cette perspective, l'individu est le seul et unique responsable de son bonheur ou de son malheur, c'est-à-dire de sa réussite ou de son échec à accumuler les biens matériels. Il en découle une éthique individualiste « axée sur le travail, la persévérance, l'honnêteté, l'épargne et la sobriété [à laquelle s']ajoute une composante plus dynamique, vantant l'ambition, l'esprit d'entreprise et la recherche du profit maximal⁴³ ».

Cette conception du bonheur individuel appelle une conception de la vie en société où tous les aspects de la vie collective sont subordonnés à « l'individualisme propriétaire ». Il n'y a pas de bonheur collectif dans la pensée libérale⁴⁴. Ainsi, les institutions politiques (parlement, partis politiques), les institutions sociales (nation, syndicat, famille), les institutions religieuses et, à plus forte raison, les institutions économiques sont jugées valables si et uniquement si elles ne nuisent pas à la liberté de commercer, la liberté de posséder⁴⁵.

⁴¹ Samuel Scheffler, « Liberalism, Nationalism and Egalitarianism », *The Morality of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 205. Les italiques sont de moi.

⁴² Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, pp. 50-52 et 269.

⁴³ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, p. 270.

⁴⁴ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, p. 269, 274.

⁴⁵ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, pp. 271, 272.

Ainsi, même la liberté est en bout de ligne subordonnée au droit de propriété⁴⁶. De plus, la notion d'égalité est purement formelle, les individus étant égaux dans le droit d'acquérir, par leurs propres moyens, des biens⁴⁷. Enfin, la notion libérale de l'harmonie en est une de justification des structures hiérarchiques puisqu'elle passe d'abord et avant tout par le respect du droit de propriété⁴⁸.

L'égalité des droits politiques et juridiques, ainsi que la promotion de l'éducation sont des thèmes subordonnés qui servent à favoriser la propriété individuelle. L'État ne joue donc qu'un rôle de régulateur qui permet à chacun d'accomplir sa quête individuelle. Le progrès scientifique et la croissance économique sont considérés comme des valeurs libérales, à la condition qu'ils soient clairement orientés vers la satisfaction matérielle des individus méritants (c'est-à-dire ceux qui ont atteint le succès grâce à leurs qualités et à leur travail). La vie spirituelle et la religion ne sont pas écartées par cette idéologie tant et aussi longtemps qu'elles restent du domaine privé.

Cet ouvrage de Fernande Roy a l'immense mérite d'avoir proposé un système cohérent pour l'analyse du libéralisme. Ainsi, elle a démontré la faiblesse de bien des analyses qui avaient comme caractéristique une grande confusion conceptuelle sur les grandes idéologies propres au monde nord-atlantique⁴⁹.

Néanmoins, je trouve cette définition du libéralisme trop étroite. Selon moi, elle ne décrit adéquatement que ce qu'on peut appeler le libéralisme économique, une articulation du libéralisme qui n'insiste que sur l'individualisme et la réussite matérielle. De ce fait, elle écarte d'autres tendances libérales qui se développent partout en Occident pendant le XIX^e et le XX^e siècle.

L'ouvrage dirigé par François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux propose une définition beaucoup plus large du libéralisme. En préface, on apprend que tous les auteurs de cet ouvrage s'entendent pour faire reposer le libéralisme « sur le principe que tous les individus sont porteurs de droits fondamentaux qui découlent de leur statut moral de personnes libres et responsables en situation d'en appeler à leur autonomie⁵⁰ ». Ainsi, le libéralisme peut « [mettre] l'accent sur les conséquences politiques de l'autonomie

⁴⁶ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, p. 274.

⁴⁷ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, p. 272.

⁴⁸ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, p. 272.

⁴⁹ Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, voir tout le premier chapitre.

morale des individus, à savoir leur capacité de se construire et de construire le social tout en mettant l'accent sur les principes d'égalité et de liberté⁵¹ ».

Dans cette perspective,

[...] cette priorité de la liberté ne s'explique pas simplement par le souci de préserver les intérêts économiques au nom de ce que Macpherson appelle la « théorie de l'individualisme possessif ». Il [sic] a également ses racines dans une conception morale de la personne et de la société [où] la priorité de la liberté, la liberté de conscience essentiellement, [...] est la condition de la vie bonne, de la réalisation de notre nature d'être doués de raison et de notre dignité⁵².

Ces derniers commentaires nous ramènent à la réflexion de Samuel Scheffler pour qui le libéralisme est sensible à trois valeurs : l'autonomie, la loyauté et l'égalité. Je propose donc de considérer que le paradigme du courant libéral est structuré ainsi :

- (i) La valeur cardinale la plus importante du libéralisme est l'autonomie morale de tous les humains ou, en d'autres termes, la liberté de conscience;
- (ii) cette autonomie morale *doit* être pondérée, relativisée par deux autres valeurs cardinales : la tolérance interpersonnelle et l'égalité entre les humains. Le poids relatif des valeurs de tolérance et d'égalité peut varier, mais la présence de l'une et l'autre est *nécessaire*.

Ce système permet, je crois, de voir comment le libéralisme a pu évoluer depuis deux siècles, prendre parfois des formes assez différentes, mais en gardant toujours une certaine cohérence philosophique diachronique. Il montre aussi comment telle articulation du libéralisme, progressiste à une époque, a pu devenir conservatrice dans une autre. Par exemple, le libéralisme des classes bourgeoises de la première moitié du XIX^e siècle insistait beaucoup sur le droit de propriété. À une époque où la propriété de l'homme des couches populaires⁵³ est peu protégée face à l'arbitraire et aux monopoles du système royal,

⁵⁰ François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux, *Libéralismes et nationalismes. Philosophie et politique*, Sainte-Foy, PUL, 1995, pp. vii-viii.

⁵¹ François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux, *Libéralismes et...*, p. viii. Pour d'autres formulations d'une définition qui reste fondamentalement la même, voir aussi, dans le même ouvrage, Alan Montefiore à la page 7; François Blais aux pages 22-23.

⁵² Catherine Audard, « Libéralisme et raison publique », dans François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux, *Libéralismes et...*, p. 35. Il est intéressant de noter ici que Catherine Audard récuse la compréhension du libéralisme proposée par C. B. Macpherson. Or Fernande Roy définit les fondements du libéralisme en bonne partie grâce aux travaux de C. B. Macpherson. Voir Fernande Roy, *Progrès, harmonie...* pp. 50-52.

⁵³ L'emploi du terme homme, contrairement à un terme neutre au plan du genre, est délibéré. Une des particularités du libéralisme bourgeois au XIX^e siècle est de vouloir exclure les femmes de toute activité

la défense de la propriété peut être vue comme progressiste. Ainsi, Allan Greer, parlant du libéralisme des *patriotes*, rappelle que :

Le lien entre la propriété et la citoyenneté active n'est pas aussi irrémédiablement conservateur qu'il n'y paraît; car l'une des implications que l'on pouvait tirer de ce principe (ce qui fut fait d'ailleurs) était que l'élargissement de la propriété à une plus grande partie de la population était essentiel à la santé du corps politique⁵⁴.

Or en 1900, le pouvoir des monarques a énormément diminué et les monopoles royaux ont disparu dans le monde nord-atlantique. La nouvelle classe dirigeante est celle de la haute bourgeoisie. Dans ces conditions, les tenants du libéralisme qui insiste uniquement sur la liberté de commercer et la protection du droit à la propriété privé adopte une position conservatrice puisque l'institution qu'est la propriété privée, considérée isolément, n'est de toute évidence pas un outil de promotion efficace de l'autonomie morale de tous les humains. Dans ce mémoire, ce premier type de libéralisme est appelé *libéralisme économique*. Ce dernier est extrêmement méfiant envers l'État qui, dans sa perspective, ne peut que dérégler le délicat « équilibre naturel » des marchés. Notons que ce courant libéral, dès la première moitié du XIX^e siècle, est de nature conservatrice, puisqu'il ne sert qu'une minorité d'individus, et que, par le fait même, il s'éloigne de plus en plus des objectifs premiers du libéralisme. L'exemple classique de ce courant libéral est le régime politique de Louis-Philippe, le roi-bourgeois. Plus près de mon sujet, je considère que les hommes d'affaires étudiés par Fernande Roy sont des représentants parfaits de ce courant libéral. On comprendra, à la lecture de ce mémoire, que je considère le libéralisme économique comme un courant limite de l'idéologie libérale.

Les *libéraux politiques*, de leur côté, se soucient beaucoup plus de la défense et de l'élargissement des libertés intellectuelles et politiques individuelles des hommes. Essentiellement démocrates, les libéraux politiques, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, sont des contestataires des régimes en place. Républicains ou parlementaires, selon qu'ils se situent dans la sphère d'influence française, états-unienne ou anglaise, ils exigent des garanties pour la liberté d'expression et l'établissement d'un système politique libéral ou, si ce dernier existe déjà, l'élargissement du droit de vote pour le rendre plus démocratique. Eux

politique et économique au nom d'une « nature féminine » trop émotive et sensible. Dans cette perspective, le rôle de la femme est d'être le support de la vie domestique, de la famille. Allan Greer, *Habitants et patriotes. La rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Cap-Saint-Ignace, Boréal, 1997, pp. 182-186.

⁵⁴ Allan Greer, *Habitants et patriotes. La...*, p. 121.

aussi méfiants envers l'État, qui peut devenir un outil de conformisme et d'uniformisation sociale, les libéraux politiques souhaitent tout de même une intervention modérée de celui-ci dans les secteurs qui assurent l'ensemble des libertés individuelles. Ainsi, ils n'hésitent pas à exiger la mise sur pied et le financement d'institutions d'éducation ainsi que la mise en place d'un appareil légal antimonopole. De progressistes, voire révolutionnaires, qu'ils étaient au début du XIX^e siècle, ils deviennent centristes à l'aube du siècle suivant, alors que les libertés intellectuelles et politiques ont été élargies à presque toute la population masculine.

Enfin, les *libéraux sociaux*, reprennent les positions de base des libéraux politiques, mais soulignent la nécessité de jouir de conditions socioéconomiques minimales afin de pouvoir utiliser les libertés libérales. Apparus à la fin du XIX^e siècle, ils partagent avec les socialistes le même sentiment d'indignation face aux déchirures sociales engendrées par le capitalisme industriel débridé. Toujours fidèles aux principes libéraux, ils mettent de côté leur méfiance traditionnelle envers l'État afin de se donner en lui un outil d'égalisation des conditions et des chances des individus. Fondamentalement progressistes, les libéraux sociaux ne veulent pas renverser l'ordre social, car ils considèrent que les libertés déjà acquises sont précieuses. Surtout, ils ne remettent jamais en cause la suprématie de la valeur d'autonomie morale au nom d'une égalité inconditionnelle des individus qu'ils jugeraient factice. Autant méritocrates que démocrates, ils n'ont pas de difficulté, tel Tocqueville, à dénoncer la nouvelle aristocratie, celle de l'argent, qui, de nature aussi antilibérale et conservatrice que celle du sang de l'Ancien régime, accapare toutes les ressources matérielles et intellectuelles des sociétés industrielles de ce XX^e siècle naissant⁵⁵. Très ouvert à la modernité dans tous les domaines de la vie sociale, les libéraux sociaux sont généralement ouverts aux aspirations des premiers mouvements féministes, telles les suffragettes.

Les institutions libérales fondamentales tentent d'assurer d'abord et avant tout la liberté de conscience ainsi que la tolérance et l'égalité des individus. En ce sens, les institutions du libéralisme sont celles qui garantissent :

- (i) la liberté de pensée, l'accès au savoir, la liberté d'expression (droit d'expression publique grâce aux réunions publiques ou grâce aux différentes formes d'écrits tels les

⁵⁵ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique II*, deuxième partie : « Chapitre XX. Comment l'aristocratie pourrait sortir de l'industrie ».

journaux, pamphlets, livres ou brochures) ainsi que la liberté de religion (permission aux individus de pratiquer différentes religions) ;

- (ii) la protection de l'autonomie individuelle face à l'arbitraire de tout type de groupe dominant (un roi, des masses, une élite) principalement grâce à l'égalité au sein d'un système de justice reposant sur une constitution;
- (iii) la participation du plus grand nombre de citoyens aux débats et aux décisions politiques de l'État, dans la mesure où cette participation du plus grand nombre n'entravera pas les libertés individuelles et l'égalité devant la loi.

Au Canada et dans la Province de Québec du tournant du XX^e siècle, ces institutions se moulent sur la tradition politico-juridique de la Grande-Bretagne. Ce seront donc *les libertés britanniques* (habeas corpus, etc.); le système juridique criminel et commercial britannique; et le parlementarisme britannique (système bipartite, gouvernement responsable, chambres haute et basse).

2.2.3.2. Le paradigme du nationalisme

L'étude du nationalisme au Canada français attend toujours sa grande synthèse du type proposé par Fernande Roy pour le libéralisme⁵⁶. Cependant, il est possible de dégager un consensus, à partir des meilleurs travaux historiques et philosophiques sur le sujet, sur ce qui constitue le nationalisme en tant qu'idéologie. Pierre Trépanier nous en donne la définition la plus synthétique : le nationalisme est « l'idée de la nation en tant que collectivité *liée* à un territoire et *s'exprimant* dans un État⁵⁷ ». Alain Montefiore souligne, quant à lui, que « [le] nationalisme attache une importance primordiale à l'unité sociale et juge les individus à partir de leur dévouement à la défense et au bien-être de cette unité ». Ainsi, ce n'est pas l'atteinte d'objectifs personnels qui est valorisé, mais bien la participation à l'atteinte des objectifs historiques communs, car les biens communs propres à la communauté de référence (valeurs, institutions, culture, langue) ont une plus grande valeur morale que les biens individuels (quête artistique, intellectuelle, scientifique). Dans une même ligne d'idée, Montefiore ajoute qu'il « a tendance à se défier des sous-sociétés qui

⁵⁶ Pierre Trépanier, « Chapitre XV, Vie intellectuelle », dans Jacques Rouillard, dir, *Guide d'histoire du Québec. Du régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, 2^e édition, Cap-Saint-Ignace, Méridien, 1993, p. 254.

⁵⁷ Pierre Trépanier, « Chapitre XV, Vie intellectuelle ». dans Jacques Rouillard, dir..., p. 254. Les italiques sont de moi.

peuvent exister au sein du tout national, en tant qu'elles peuvent troubler le dévouement à la nation comme telle⁵⁸ ». En ce sens, le nationaliste aura tendance à relativiser les droits individuels en fonction d'un paradigme jugé supérieur, à savoir la participation aux devoirs collectifs⁵⁹.

Ces deux définitions donnent l'essentiel de ce que constitue le nationalisme. Je propose de considérer que le nationalisme est structuré ainsi :

- (i) la valeur cardinale du nationalisme est la compréhension de la nation en tant qu'un des biens moraux fondamentaux de tous les humains. La nation est un groupe d'humains qui, dépassant le clan familial ou la communauté locale, est doté d'une cohésion vécue au travers d'institutions, de valeurs et de pratiques sociales. Celles-ci ont été forgées par un vécu historique et environnemental commun;
- (ii) les institutions, les valeurs, les pratiques sociales ainsi que l'environnement géographique étant la source de la cohésion nationale, ceux-ci *doivent* être protégés dans leur intégrité ainsi que développés par les individus de la nation et ce en priorité par rapport à leurs objectifs personnels.
- (iii) l'État, en tant qu'institution sociale la plus puissante de l'époque moderne, doit être moulé sur la nation et répondre à ses besoins d'une manière prioritaire et exclusive.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais attirer l'attention sur la notion de « territoire national ». Pour le nationalisme, l'importance du territoire dépasse de beaucoup un simple besoin pratique d'espace pour y installer et faire croître la nation. En effet, je crois que les mouvements nationalistes des XIX^e et XX^e siècles ont conçu leur nation en fonction d'un territoire qui les définissaient. En d'autres termes, le nationalisme sous-entend qu'un des aspects fondamentaux de l'identité psychologique (voire physiologique) de ses membres a été forgé par le climat, le relief géologique ainsi que la faune et la flore *d'un territoire donné*. Ainsi, tout nationaliste prétend que les membres de la nation ont *un droit historique*

⁵⁸ Alan Montefiore, « Libéralisme contre nationalisme? », dans François Blais, Guy Laforest et Diane Lamoureux, *Libéralismes et...* pp. 7-8. Il me semble intéressant d'ajouter ici que, dans la perspective nationaliste, un sous-groupe déviant peut être composé autant d'immigrants que d'individus originaires de la nation de référence, mais qui adhèrent à des valeurs individuelles ou collectives autres que celle de la nation de référence.

⁵⁹ Le degré de relativisation des droits individuels variera beaucoup en fonction des différents types de nationalisme. À une extrême, certains nationalismes jugent que la vie des individus hors norme est moins importante que la cohésion nationale. À une autre extrême, certains nationalismes influencés par le

inaliénable à un territoire donné. En fait, j'irai jusqu'à affirmer qu'on ne peut concevoir un discours nationaliste qui ne revendique aucun droit territorial.

La notion de « participation du peuple » est rarement présentée comme composante fondamentale des différents courants nationalistes. Pourtant, elle me paraît essentielle. À partir de la Révolution française, la « nation » est désormais présentée comme un tout global qui transcende les divisions de classes économiques (pauvre-riche) et de castes sociales (serf-seigneur). Dans cette perspective, on comprend mieux en quoi le nationalisme a pu être révolutionnaire et pourquoi les classes aristocratiques du début du XIX^e siècle le craignaient. Ainsi, une idéologie nationaliste ne peut prétendre vouloir le bien de la nation, donc de tous ses membres, sans promettre une participation, fût-elle minimale, du peuple aux affaires de l'État-nation. Ceci ne veut pas dire que toute idéologie nationaliste tend vers la démocratie. Mais, au minimum, il sera normal qu'un aspect ou l'autre de la vie nationale soit plébiscité.

Le nationalisme étant une idéologie particulariste (les humains de différentes nations ont des biens moraux différents), les institutions propres à chaque nation varieront beaucoup. Deux types d'institutions, cependant, seront toujours présentes : l'État-nation et les institutions participatives du peuple. L'État-nation a pour particularité d'incarner les valeurs qui découlent du construit historico-environnemental de la nation. Il doit être conçu pour le bien de l'ensemble de la nation et non pour une de ses classes ou une de ses castes. Quant aux institutions participatives, elles varieront énormément en fonction de l'héritage historique associé à chaque nation. Par exemple, un nationaliste anglais du début du XX^e siècle revendiquera fort probablement le parlementarisme libéral comme un des aspects fondamentaux de son identité nationale et donc de ses institutions nationales.

2.2.3.3 Le paradigme traditionaliste catholique

Le traditionalisme catholique comprend l'humain en tant que partie d'un univers hiérarchisé dont le principe organisateur suprême est le Dieu révélé par Jésus-Christ et *interprété* par l'Église catholique. Sur le plan humain, cette hiérarchie s'exprime au sein de corps sociaux – la famille, les professions, le clergé, la nation – imbriqués les uns dans les autres. Chacun de ces corps sociaux a des droits et des devoirs envers les paliers supérieurs

libéralisme donnent volontiers une gamme importante de garanties à l'intégrité physique et morale des individus.

et inférieurs de la société. Si l'une ou l'autre de ces unités sociales s'arroge trop de droits ou abandonne ses devoirs, l'équilibre social est rompu et la survie du plus grand tout s'en trouve menacé. Dans cette perspective, l'État, structure nouvelle dans l'histoire de l'humanité, se fait respectueux des prérogatives des institutions traditionnelles : famille, Église catholique, associations professionnelles⁶⁰.

- (i) La valeur cardinale suprême du traditionalisme catholique est la défense et la promotion de *l'ordre universel divin* révélé par Dieu dans les textes sacrés, interprété par l'Église et incarné dans l'histoire. Le bonheur de l'individu dépend de son acceptation de l'ordre universel. Sans cette soumission, l'individu tombe dans la confusion, les malheurs et le péché. Ainsi, le droit divin prime le droit des hommes.
- (ii) L'évolution de l'humanité étant dans les mains de Dieu, les structures d'autorité sociale ont été conçues par lui. Le *respect* envers l'autorité établie constitue la deuxième valeur cardinale du traditionalisme catholique. En tant qu'institution porteuse du message et de l'ordre divin, le clergé est chargé de la plus grande autorité et l'individu lui doit un respect tout particulier.
- (iii) La dernière valeur cardinale est la famille. C'est au sein de celle-ci qu'est intégré au quotidien le respect de Dieu et de l'ordre universel qu'il a élaboré. La famille est la cellule hiérarchique de base de l'ordre divin. Le *respect* des droits de la famille traditionnelle en éducation et en santé est la troisième valeur cardinale du traditionalisme catholique.

Dans une telle perspective, il est aisé de comprendre l'attrait de la vie rurale pour la défense des institutions fondamentales du traditionalisme, en particulier celle de la famille. L'exploitation d'une terre par une famille facilite la forme traditionnelle de la cohésion familiale. Néanmoins, il serait erroné de faire un lien *nécessaire* entre traditionalisme catholique et promotion de la vie rurale. Dans ce même paradigme, il est tout à fait possible de déduire que le développement industriel est une volonté divine. La vie industrielle peut être bonne à la condition de respecter les institutions de la famille et de

⁶⁰ Pierre Trépanier, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *Les cahiers des dix*, n° 50, 1995, pp. 257-260.

l'Église. Ainsi, nous pouvons en arriver à une distinction entre un traditionalisme catholique ruraliste (Jules-Paul Tardivel) et un traditionalisme catholique « industrialiste », tel Esdras Minville, qui cherche à promouvoir un développement industriel qui réponde aux valeurs cardinales du traditionalisme catholique.

Il est important de noter que le traditionalisme catholique n'est pas la seule expression idéologique de la culture catholique. L'humanisme catholique constitue l'autre grand courant idéologique. L'humanisme catholique valorise l'individu en tant que porteur du divin. Il en découle une valorisation de l'autonomie de conscience, car les devoirs du catholique se résument à la croyance aux dogmes (Jésus, fils de Dieu, ressuscité des morts et sauveur des pêcheurs, absence de prédestination, domination absolue de Dieu sur le monde et donc absence d'une force maléfique autonome, etc.); à aimer Dieu et son prochain; à ne pas juger, car seul Dieu juge dans sa conscience universelle. Aujourd'hui comme hier, les humanistes catholiques ont toujours été vus avec méfiance par l'Église catholique, car ils ont tendance à relativiser son autorité spirituelle et sociale.

2.2.3.4 Le paradigme socialiste

Le socialisme est d'abord une réaction aux injustices socioéconomiques et aux dislocations sociales causées par la conjonction, au début du XIX^e siècle, du capitalisme, comme mode d'échange des richesses, et de l'industrialisation. Face à l'égoïsme des classes qui dirigent ce système et en profitent, les socialistes de toute tendance mettent l'accent sur l'égalité économique et politique des individus au sein de la communauté. Loin de rejeter les connaissances techniques qui ont permis de développer la grande industrie, la majorité des socialistes proposent d'utiliser la nouvelle rationalité scientifique et technique au profit d'une gestion égalitaire des ressources matérielles et intellectuelles au sein de la communauté. Afin d'atteindre ces objectifs, très éloignés de la réalité qu'ils observent quotidiennement, les socialistes valorisent la révision radicale des structures sociales, car celles-ci sont plus ou moins irrémédiablement moulées sur les intérêts des classes dominantes. Le paradigme du socialisme sera donc structuré ainsi :

- (i) La valeur cardinale première du socialisme est l'*égalité* économique et politique des individus au sein de la communauté. Sans cette égalité, absolue ou relative selon les courants socialistes, la société est toujours secouée de violentes convulsions, expression du malheur des masses.

- (ii) La valeur cardinale de l'*égalité* doit être accompagnée par une valorisation de la *rationalité scientifique et technique moderne*. Celle-ci aidera à définir scientifiquement les besoins intellectuels et matériels des individus ainsi qu'à trouver les moyens efficaces de répondre à ces besoins.
- (iii) Enfin, l'atteinte de l'*égalité* passe par une valorisation du *changement social*, troisième valeur cardinale du socialisme.

Cette structure laisse entrevoir la diversité possible des socialismes. D'une part, de grandes différences apparaîtront en fonction de la définition de la communauté au sein de laquelle le socialisme veut atteindre l'égalité des individus. À une extrême, on peut choisir la communauté des travailleurs du monde, ce qui amène à la synthèse marxiste. À un niveau intermédiaire, on peut choisir la communauté nationale, ce qui rapproche des nombreux mouvements socialistes nationaux telle la *Fabian Society* en Angleterre. À une autre extrême, on peut choisir les communautés locales — tels les villages ou régions — ce qui approche des courants anarchistes.

Par ailleurs, les différents courants socialistes accordent une importance différente à la troisième valeur cardinale : le changement social. Les plus modérés croient que le changement social qui apportera le plus de bien à la communauté doit être graduel. Il passe par les structures étatiques, juridiques et économiques déjà en place. Les plus radicaux croient que le système social en place est irrémédiablement corrompu et que seule sa destruction violente et son remplacement immédiat garantissent le bien du plus grand nombre possible d'individus. Évidemment, il existe toute une palette de situations intermédiaires entre ces deux pôles⁶¹.

2.2.4. Les liens philosophiques entre le libéralisme et le nationalisme

Au sein de la communauté des philosophes politiques du monde anglo-saxon contemporain, se déroule actuellement un débat dont le but est de déterminer si oui ou non le libéralisme et le nationalisme sont des courants de pensée compatibles. Les protagonistes se divisent *grosso modo* en trois camps : les universalistes (libéraux radicaux), les particularistes radicaux (nationalistes ou communautariens) et un groupe

⁶¹ « Socio-Economic Doctrines and Reform Movements », *The New Encyclopaedia Britannica*, 15^e édition, 1991, vol. 27, pp. 442-446.

intermédiaire qui tente de concilier les biens communautaires (les *solidarités* découlant de relations particulières telles la famille, les amis, la profession, la nation) avec le principe d'égalité morale de tous les humains propre au libéralisme⁶².

Je n'ai, dans le cadre de ce mémoire, ni l'ambition de régler une fois pour toute la question, ni l'espace voulu. Toutefois, le débat sur cette question est assez avancé pour qu'on puisse identifier les différents nœuds de ce problème complexe. Ce sont ces nœuds dont je vais discuter très brièvement maintenant. En effet, en analysant la manière dont tel penseur résout l'un de ces problèmes, on est habituellement en mesure de déterminer si celui-ci privilégie, ultimement, la structure argumentative libérale radicale ou celle du particulariste-nationaliste⁶³. Je considère dans ce mémoire que ce fait est aussi vrai en 1999 qu'en 1900. L'ordre dans lequel je présente ces problèmes ne reflète pas une hiérarchisation entre eux.

- (i) Jusqu'à quel point peut-on tolérer un sous-groupe au sein de la société? Le libéral tolère au sein d'une société la présence et le développement de toutes les sous-cultures, à l'exception notable de celles qui remettent en question les valeurs de liberté, de tolérance et d'égalité ainsi que les institutions qui les incarnent. Par exemple, un libéral peut désirer limiter le nombre d'immigrants dans son pays s'il juge que l'ensemble de ceux-ci n'est pas en mesure d'intégrer les pratiques démocratiques de son pays, que ce soit en raison de leur trop grand nombre ou de la faiblesse des institutions d'accueil et d'intégration. Le nationaliste est beaucoup plus méfiant envers les minorités culturelles car il se soucie d'abord et avant tout de l'intégrité de la culture nationale. Il préfère empêcher la croissance de toute sous-culture qui refuse de s'intégrer à *la totalité* des valeurs — politiques, religieuses, esthétique traditionnelle — et des institutions de sa culture nationale. Par exemple, un nationaliste canadien-français au début du siècle se

⁶² Sur la position universaliste, qui refuse de donner la moindre légitimité morale au nationalisme, on peut consulter Daniel Weinstock, "Is There a Moral Case for Nationalism", *Journal of Applied Philosophy*, vol. 13 n° 1, pp. 87-100; et Judith Lichtenberg, "How Liberal Can Nationalism Be?", *The Philosophical Forum*, vol. XXVIII, n° 1-2, (automne-hiver 1996-1997), pp. 53-71. À un autre extrême, on retrouve David Miller qui argue que qu'une culture nationale est nécessaire pour le fonctionnement harmonieux de la démocratie. Il défend aussi la primauté de l'intérêt national sur la scène mondiale : David Miller, *On Nationality*, Oxford, Oxford University Press, 1995, viii-210 pages. Entre ces deux extrêmes, on peut donner comme exemple Andrew Mason qui, même s'il refuse au nationalisme la possibilité de générer des obligations morales particulières, reconnaît au principe de citoyenneté une importance suffisante pour créer des obligations entre les membres d'un même pays : Andrew Mason, "Special Obligations to Compatriots", *Ethics*, vol. 107, (avril 1997), pp. 427-447.

⁶³ Dans le cadre de ce mémoire, le particularisme communautarien n'est d'aucun intérêt.

défié de tout groupe, composé d'immigrants ou non, qui ne veut adhérer au catholicisme.

- (ii) Jusqu'à quel point peut-on tolérer la liberté d'expression, la liberté de formuler des projets sociaux pour la communauté? Chez le libéral, la tolérance s'arrête à toute idée ou projet social qui menace les libertés fondamentales. Chez le nationaliste, la tolérance s'arrête à tout sous-groupe qui propose un projet social qui ne s'enracine pas en partie ou en totalité dans les pratiques sociales traditionnelles.
- (iii) Est-il possible de limiter les droits individuels? Chez le libéral, cela est possible à la condition expresse que cette limitation soit de nature instrumentale et qu'elle serve, dans son but ultime, à assurer plus solidement certaines libertés fondamentales. Chez le nationaliste, cela est possible si cette limitation sert à consolider l'existence des institutions et des valeurs nationales.
- (iv) Quel est le devoir d'intervention internationale de l'État? Chez le libéral, le devoir d'intervention hors du pays tend à s'appliquer à toutes les situations où les droits fondamentaux de l'homme sont brimés. Chez le nationaliste, il n'y a pas de devoir humanitaire d'intervention hors du pays. L'intervention hors du cadre de l'État ne répond qu'à l'intérêt national.
- (v) Quel rôle doit jouer l'État face à la culture? Chez le libéral, l'État peut *favoriser* le développement des cultures sous sa juridiction. En contrepartie, il *n'incarne pas* les valeurs d'une culture nationale. Il doit demeurer relativement neutre au plan culturel, à l'exception des valeurs soutenant les libertés individuelles, la tolérance et la justice entre les citoyens. De plus, l'État libéral ne peut tolérer qu'une institution sociale régente ou ait la prétention de régenter les valeurs et pratiques sociales des citoyens. Chez le nationaliste, l'État a un devoir nécessaire et exclusif d'incarner une seule culture nationale. C'est la base même du concept d'État-nation. Le nationaliste peut aussi considérer comme souhaitable qu'une institution non étatique, telle une religion, soit la gardienne d'une partie ou de la totalité des valeurs et des pratiques de la vie nationale.
- (vi) Qui peut participer à la vie politique de l'État? Chez le libéral, tout citoyen sur le territoire de l'État, peu importe son origine culturelle ou religieuse, qui est en mesure d'exercer son autonomie morale; chez le nationaliste, tout membre de la nation.

Cependant, la forme de participation, d'une nation à l'autre, peut être très limitée ou très étendue.

Dans l'ensemble, il faut donc constater que libéralisme et nationalisme ont doublement tendance à s'opposer. D'une part, le nationalisme cherche à préserver la plus grande continuité historique possible à tous les niveaux de la vie des membres d'une société : religion, rôles sociaux attribués en fonction du sexe, structure de la famille, langue, esthétique, référents philosophiques. Inversement, le libéral cherche à donner la plus grande liberté possible à l'individu dans ses choix de vie religieux, sociaux, linguistiques ou intellectuels. La seule continuité historique pour laquelle le libéral se battra obligatoirement est la perpétuation des institutions protégeant les libertés individuelles : système démocratique, presse libre, système judiciaire.

Par ailleurs, le nationalisme repose en premier lieu sur une logique de droits collectifs alors que le libéralisme, quant à lui, prend ses racines dans les droits individuels. Ainsi, la logique nationaliste permet d'imposer, dans une plus ou moins grande mesure, des choix aux individus ou à la collectivité : religion, langue, programme d'éducation, grandes orientations économiques. C'est pour pousser cette logique à son terme que le nationaliste cherche toujours à faire correspondre État et Nation. Ainsi, la dernière jouit de tous les pouvoirs, des plus modérés aux extrêmes, selon la nature du nationalisme en question, pour s'assurer que les individus se conforment aux choix de la collectivité. À partir de la logique libérale, il n'est possible de limiter la liberté des individus qu'à la condition que ces limitations procurent une plus grande liberté à l'ensemble des individus et qu'ils ne violent pas certains droits fondamentaux. Dans cette perspective, l'État, justement à cause de l'étendue de son pouvoir potentiel, est décrété neutre face aux choix de tous ses citoyens. Cela n'empêche pas le libéral de pouvoir souhaiter la survie et le développement de sa nation, pour ne donner qu'un exemple de projet essentiellement collectif. Mais il visera cet objectif sur le plan de la vie privée, par la vie associative, par les rencontres interpersonnelles, et non par le moyen de l'État.

2.2.5. Les liens *historiques* entre le libéralisme et le nationalisme

Si, sur le plan de la philosophie politique, l'on constate de plus en plus que le libéralisme et le nationalisme ont tendance à s'opposer⁶⁴, il est essentiel de considérer que, sur le plan historique, les frontières entre tenants de l'un et l'autre n'ont pas toujours été aussi tranchées. C'est ce qu'a fait ressortir le philosophe Will Kymlicka dans une étude sur la citoyenneté et le multiculturalisme dans une perspective libérale. Je retiens ici ses principales conclusions quant aux rapports qu'ont entretenus philosophes et hommes d'État libéraux face aux questions nationales du début du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale. Les remarques qui vont suivre sont importantes puisqu'elles permettront aussi d'analyser le libéralisme et le nationalisme de Fournier en fonction des débats propres à son époque.

Une première approche libérale face à la nation, que Kymlicka juge aujourd'hui occultée par les historiens et les philosophes, veut que la liberté individuelle ne soit praticable qu'au sein d'un système politique international où les nations jouissent dans une certaine mesure d'un droit à l'autodétermination. Deux idées sous-tendent cette proposition. D'une part, il y a la conviction que la liberté individuelle ne peut s'exercer qu'au sein d'une culture et d'une langue riches qui permettent d'analyser l'univers et de lui donner un sens qui guide l'action individuelle. De cette idée, il se dégage un droit à la culture et, surtout si la chose est politiquement faisable, un droit à *sa culture natale*. D'autre part, les tenants de cette approche libérale-nationale soulignent aussi que la culture peut être un instrument de domination d'une majorité sur une ou plusieurs minorités nationales au sein d'un État. Il est en effet facile de comprendre qu'une majorité culturelle, même au nom des libertés, puisse imposer des normes politiques, administratives ou religieuses telles qu'elles défavorisent systématiquement les individus membres des minorités culturelles. Ces libéraux dénoncent ainsi le sort peu enviable des minorités nationales incorporées dans les empires multinationaux de l'Europe et du Moyen-Orient. Selon Will Kymlicka,

[There] have been times in the last two centuries when endorsement of minority rights was considered a clear sign of one's liberal credentials. [...] This liberal commitment to some form of national self-government was so common that George Bernard Shaw once quipped that 'A Liberal

⁶⁴ Pour ne donner qu'un exemple, voir Daniel Weinstock, « Is There a Moral Case for Nationalism », *Journal of Applied Philosophy*, vol. 13 no 1, pp. 87-100, où l'on démontre l'instabilité fondamentale du concept de nationalisme civique, concept qui est supposé rallier les principes libéraux et nationalistes.

is a man who has three duties: a duty to Ireland, a duty to Finland, and a duty to Macedonia'. (All three nations were incorporated into multinational empires at the time⁶⁵.)

Toujours selon Kymlicka, le lien philosophique entre la liberté individuelle et les droits des minorités était rarement exposé dans le détail par ces libéraux. Mais, chez des penseurs tels que Giuseppe Mazzini ou Wilhelm von Humboldt, il ressort toujours clairement de leur pensée que le simple fait de donner des droits individuels universels aux citoyens d'un État, sans tenir compte des appartenances de groupes, peut être une forme importante de discrimination⁶⁶.

Une deuxième approche face à la nation veut que les principes fondamentaux du libéralisme — autonomie de conscience, tolérance et égalité — ne puissent être appliqués qu'à des communautés humaines suffisamment nombreuses et homogènes sur le plan culturel. Autrement dit, selon des individus tels que John Stuart Mill et Lord Durham, deux amis, les institutions libérales — le parlementarisme, la presse libre — ne peuvent fonctionner harmonieusement qu'au sein d'un État-nation dénué de toute minorité nationale importante. Dans cette perspective, il est nécessaire d'assimiler, par des moyens pacifiques et graduels, les minorités nationales. Autrement, ces dernières auront toujours tendance à s'exclure des institutions libérales, faussant ainsi leur bon fonctionnement. C'est ce que proposera Lord Durham par rapport aux Canadiens dans son célèbre rapport sur les rébellions au Canada. Corollaire à ce calcul, on retrouve la proposition voulant que les cultures humaines ne s'équivalent pas toutes en termes de développement, que certaines sont plus civilisées que d'autres, et donc qu'il est tout à fait libéral d'assimiler des cultures inférieures. Quoique paternaliste, cette approche se différencie des idéologies de droite puisqu'elle vise l'élévation de tous les être humains à ce qui est considéré comme la haute civilisation et ne justifie jamais les attitudes purement dominatrices en politique intérieure et extérieure. Ajoutons enfin que la nation, dans cette version du libéralisme, est d'abord et avant tout instrumentale. En bout de ligne, ce qui est visé, c'est l'adoption des préceptes libéraux par toute l'humanité, et non la survivance d'une multitude de nations culturellement différenciées⁶⁷.

⁶⁵ Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship*, Oxford, Clarendon Press, 1995, pp. 50-51. George Bernard Shaw, 1856-1950.

⁶⁶ Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship...*, p. 53.

⁶⁷ Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship...*, pp. 52-53.

Enfin, une troisième approche libérale soutient que la diversité nationale au sein d'un État est souhaitable, car la compétition entre les nations culturelles joue le rôle de frein face à la tendance centralisatrice de l'État⁶⁸.

Ce que démontre l'ensemble de ces approches libérales face aux revendications nationales et aux droits des minorités, c'est que, de 1800 à 1945, le problème de l'articulation théorique et pratique du nationalisme et du libéralisme est loin d'être résolu. À titre provisoire, je crois qu'il est juste d'affirmer que beaucoup de libéraux de cette période confondent, d'une part, le droit, tout à fait libéral, de ne pas voir, au sein d'un État, sa culture anéantie par un autre groupe culturel dominant, avec, d'autre part, un projet proprement nationaliste de conservation des pratiques sociales traditionnelles et de conjugaison parfaite et exclusive entre l'État et la nation. Dans cette perspective, il me semble pertinent, dans une étude sur les intellectuels canadiens, de garder en mémoire que l'on peut lutter contre l'assimilation à court ou moyen terme de la minorité canadienne-française tant à partir du paradigme nationaliste *que du paradigme libéral*. Libéraux et nationalistes ne s'opposent pas tant sur la question de la protection culturelle des minorités que sur la finalité de l'État, neutre ou nationaliste; que sur la nature morale de l'individu, autonome ou dépendant du contexte culturel; et que sur la structure sociale, composée d'agents autonomes et d'associations libres ou de structures hiérarchiques héritées du passé.

⁶⁸ Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship...*, p. 53.

3. COURTE BIOGRAPHIE DE JULES FOURNIER ET PÉRIODISATION DE SON CHEMINEMENT INTELLECTUEL

3.1. Vie de Jules Fournier

Jules Fournier est né le 23 août 1884 à Côteau-du-Lac dans le comté de Soulange⁶⁹. Il est le fils d'une modeste famille de cultivateurs. C'est le curé du village qui remarque les qualités intellectuelles du jeune garçon et qui organise une collecte paroissiale pour lui permettre de faire ses études classiques à Valleyfield. Il quittera le collège un an avant la fin de ses études à cause d'une boutade qui n'aurait pas plu au directeur de l'établissement. Il va ensuite à Montréal où, en 1903, il devient reporter à la *Presse*. C'est là qu'il rencontre Olivar Asselin. La même année, lui, Olivar Asselin, Omer Héroux et Armand Lavergne fondent la Ligue nationaliste canadienne.

En 1904, il est embauché au *Canada*, alors sous la direction de Godfroy Langlois, en tant que courriériste parlementaire à Ottawa. Il travaille au journal libéral jusqu'en 1908⁷⁰. Sa carrière de journaliste prend son véritable envol en 1905, alors qu'il écrit au *Canada* une série d'articles sur les Franco-Américains, après avoir étudié la question durant un voyage en Nouvelle-Angleterre. Par cette enquête, il démontre ses nombreuses qualités journalistiques : une grande habileté dans le maniement du français; la capacité à faire des enquêtes; et un sens aigu de la polémique. L'année suivante, il commence à collaborer au *Nationaliste* sous le pseudonyme de « Pierre Beaudry ». Il deviendra rapidement un des piliers de ce journal qui est le creuset du discours des nationalistes, à tel point qu'en juin 1908 (il a 24 ans), il en prend la direction lorsque Asselin est envoyé en prison pour libelle diffamatoire. En juin 1909, il va à son tour en prison après avoir vertement critiqué le système de justice au Québec dans deux articles⁷¹. Épuisé physiquement et moralement, il quitte graduellement *le Nationaliste* dans les mois qui suivent son internement.

⁶⁹ La meilleure source d'informations biographiques sur Jules Fournier est: Adrien Thério, *Jules Fournier, journaliste de combat*, Montréal, Fides, 1954. 244 pages. C'est le seul travail d'envergure qui a été effectué sur Jules Fournier. Les écrits qui ont été publiés sur lui depuis sont des résumés des informations contenues dans cet ouvrage. La valeur de celui-ci est surtout de nature biographique. Thério a pu récolter beaucoup d'informations sur la vie privée de Jules Fournier en rencontrant sa femme Thérèse Fournier (de la famille Surveyer) et des gens qui l'avaient connu. Cependant, il est moins intéressant pour comprendre le cheminement intellectuel du journaliste.

⁷⁰ Henriette Fortier. *Bio-bibliographie de Jules Fournier*. Montréal, École de bibliothéconomie de l'U de M, 1942.

⁷¹ Jules Fournier, "Trois ex-voyous" et "la prostitution de la justice", *Nationaliste*, 9 mai 1909

Cette première période de sa vie est aussi celle où il se fait un nom dans la littérature canadienne-française. Littérature dont il affirme avec fracas la non-existence, engageant par le fait même une polémique avec Charles ab der Halden, homme de lettres français qui publie en 1904 et 1907 deux ouvrages sur l'histoire de la littérature canadienne-française. Cette polémique se déroule en 1906 et 1907 à la *Revue canadienne* et au *Nationaliste*. Essentiellement, Fournier argumente qu'une littérature canadienne-française abondante et originale ne peut se développer, car l'élite, coupée de la mère-patrie et imbriquée dans la culture et l'économie américaine, ne s'intéresse à aucune forme d'expression artistique. D'abord engagée sur un ton courtois, la polémique dégénère et cesse brusquement en juillet 1907⁷².

En 1910, il fait partie de l'équipe de fondation du *Devoir*, mais il n'y reste que trois mois. Tout comme Asselin, Jules Fournier n'est plus capable de s'entendre avec Henri Bourassa. Durant le reste de l'année, il fait plusieurs voyages en France pour se reposer et se ressourcer. Lors de certains de ces voyages, il est le correspondant spécial de la *Patrie*. Il y publie une série de reportages qui dénotent un esprit curieux, s'enquérant autant de la vie des agriculteurs normands que des réflexions d'Henri Rochefort, alors au crépuscule de sa vie, véritable monument de la vie journalistique et intellectuelle française.

En avril 1911, paraît le premier numéro de son journal, *L'Action*, qui est un journal politique et littéraire. Il sera publié jusqu'en avril 1916. Par ce journal, Jules Fournier essaie de propager la littérature française contemporaine. Fournier veut diffuser cet amour de la culture qui fait défaut à l'élite canadienne-française. Son journal devient le lieu de rassemblement du groupe littéraire les *exotiques*. Sur le plan politique, Jules Fournier prend ses distances face à Henri Bourassa et à la politique aux plans fédérale et provinciale. En revanche, il s'intéresse de plus en plus à la politique municipale montréalaise. Ainsi, il participe à trois courses électorales pour un poste de conseiller municipal en 1914 et 1915. Il devient alors un des opposants les plus en vue du maire Médéric Martin.

⁷² Jules Fournier, "Post-scriptum d'une polémique", *Le Nationaliste*, 7 juillet 1907. Cet article infirme l'hypothèse, soulevée par Marie-France Beaudet, voulant que cette polémique ait été créée de toutes pièces dans l'objectif de soulever un débat au Canada français sur la place de la littérature. Voir Beaudet, Marie-Andrée. *Langue et littérature au Québec, 1895-1914 : l'impact de la situation linguistique sur la forme du champ littéraire*. Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1991. 221 pages.

Après l'aventure mouvementée de *L'Action*, Fournier désire entreprendre des projets littéraires à long terme. Il aurait alors participé à la fondation du journal littéraire *Le Nigog*⁷³ et travaillait aussi à une anthologie de la poésie canadienne-française. En 1917, il accepte un poste de traducteur au Sénat. Malheureusement, il meurt dès 1918 à l'âge de 34 ans, d'une maladie infectieuse. En 1920, sa femme Thérèse Fournier⁷⁴ publie l'*Anthologie des poètes canadiens* à laquelle il avait travaillé dans les dernières années de sa vie.

3.2. Périodisation

Le parcours intellectuel du journaliste-polémiste s'effectue en trois temps. De 1904 à juin 1909, il explore tout d'abord une première synthèse intellectuelle libérale-nationaliste à travers ses articles au *Nationaliste*. Suit ensuite une période de profonde remise en question qui découle de sa déception face aux Canadiens français. Ces derniers ne lui semblent pas pressés d'appliquer le programme de la Ligue nationaliste canadienne. Pendant cette crise, de juillet 1909 jusqu'à ses derniers articles à la *Patrie* en 1910, sa première synthèse libérale-nationaliste s'écroule. Lors de ses voyages en France, il s'avoue intéressé par les pensées d'extrême-droite et est brutalement confronté à la question ouvrière. Mais il affirme simultanément ne pas avoir décidé de la validité des idéologies de droite. La fondation de *L'Action* en 1911 annonce le début de la troisième et dernière période intellectuelle de Fournier, période qui s'étend jusqu'aux derniers écrits que nous ayons de lui en 1917. Au cours de celle-ci, on note tout d'abord un déclin de l'importance attribuée aux thèmes nationalistes. En plus, Fournier modifie son libéralisme en fonction de thèmes propres au socialisme. Ainsi, la crise de 1909-1910 se résout-elle par une réaffirmation en force des valeurs libérales.

La division de ce mémoire correspond à ce parcours en trois temps. Dans un premier chapitre, j'explore l'articulation des valeurs libérales et nationalistes dans sa synthèse libérale-nationaliste. J'y argue que les valeurs libérales dominent cette première synthèse, quoique les valeurs nationalistes soient aussi très présentes. Dans un deuxième chapitre, j'explore la crise de Fournier, cette crise passant notamment par une remise en question de ses valeurs libérales au contact des idéologies d'extrême-droite

⁷³ Sur la participation de Fournier à la fondation du *Nigog*, voir la notice biographique de Larocque de Rocquebrune aux Archives nationales du Canada

⁷⁴ Fournier s'est marié à Thérèse Surveyer le 22 avril 1912.

française. Parce que cette période est plus courte dans le temps que les deux autres et, surtout, qu'elle est moins bien documentée, ce deuxième chapitre se trouve de dimensions beaucoup plus restreintes que le premier et le troisième. Néanmoins, je considère ce court chapitre important. En histoire intellectuelle, les crises sont aussi importantes que les périodes de stabilité. Elles rappellent que la pensée d'un individu est toujours en évolution, qu'il est toujours confronté à un vaste éventail de valeurs. Les crises permettent à l'historien d'avoir un aperçu de l'ensemble des valeurs et des idées qui forment l'univers mental de l'individu et de sa société de référence⁷⁵. Enfin, le troisième chapitre est consacré à la synthèse libérale sociale qui s'affirme chez Fournier. J'y analyse la transformation du traitement des valeurs libérales (puisqu'il passe d'un libéralisme politique à un libéralisme social) et le déclin relatif des valeurs nationalistes. Au cours de cette analyse des deux paradigmes, libéral et nationaliste, j'essaie de bien évaluer l'impact de l'impérialisme canadien anglais sur la pensée de Fournier. L'impérialisme, sur la scène internationale, désire un engagement militaire du Canada auprès de l'Empire britannique et, sur la scène canadienne, souhaite voir l'assimilation des Canadiens français. Ce troisième chapitre comporte aussi une section où je présente les collaborateurs de *L'Action*, dans l'espoir d'esquisser le groupe définisseur dont ce journal est à la fois le lieu de rassemblement et le porte-parole.

⁷⁵ Felix Gilbert, "Intellectual History: Its Aims and Methods" dans Felix Gilbert et Stephen R. Graubard, éd., *Historical Studies Today*, New York, W.W. Morton, 1972, pp. 141-158.

Chapitre I

Prédominance du libéralisme et présence de thèmes nationalistes

Dans ce premier chapitre j'argumente que le paradigme libéral domine dans la pensée de Fournier même si l'on doit constater de fortes influences nationalistes. Ainsi (section 1), sa conception de l'État et du citoyen me semble fondamentalement libérale même s'il se montre préoccupé du devenir des Canadiens français au sein du Canada et de l'Amérique du Nord, et qu'il déplore le manque de préoccupations collectives des élites canadiennes-françaises. Ensuite (section 2), je présente le projet social de Jules Fournier, un programme essentiellement libéral politique. Enfin (section 3), je situe le libéralisme nationaliste de Fournier dans le paysage idéologique de la période 1904-1909. On y dénote déjà de fortes tensions avec les éléments les plus conservateurs du mouvement nationaliste.

1. Conception libérale de l'État et du citoyen

Se considérant lui-même comme un « journaliste de combat », Jules Fournier ne prend pas souvent la peine d'exposer la réflexion qui sous-tend ses batailles politiques. Néanmoins, il a parfois écrit des articles qui résument sa pensée pour telle période de sa vie, qui présentent l'ensemble des valeurs, des faits et des objectifs sociaux qu'il tente de coordonner, sans toujours y parvenir, dans un discours cohérent. Tel est le cas, en juillet 1908, de la « Lettre ouverte », adressée « À Son Altesse Royale le Prince de Galles, aux fêtes de Québec » et qui nous présente son articulation des notions fondamentales des paradigmes libéraux et nationalistes pour la période 1904-1909. Ce chapitre soutient que dès son séjour au *Nationaliste*, comme collaborateur puis comme directeur, Fournier est d'abord un libéral qui inclut quelques éléments propres au nationalisme¹. Le jeune directeur de journal explique alors au Prince de Galles, mais surtout à la classe politique

¹ Pour la période juin 1904 - juillet 1909, les mots *peuple* et *race* sont des synonymes qui désignent le même concept : celui d'une vaste communauté d'individus qui partagent une culture, une histoire et un territoire commun, mais qui n'a pas nécessairement un État et un territoire qui lui soient strictement réservés. Il fait alors référence à ce qui est couramment désigné aujourd'hui par les mots *ethnie* ou *nation culturelle*. C'est le terme *nation* que j'utiliserai dans ce mémoire pour désigner ce type de collectivité. Le mot *nation*, chez Jules Fournier, a souvent un sens différent : il désigne une large communauté politique qui peut regrouper plusieurs races ou peuples. Ainsi, il peut parler de la nation canadienne et de ses deux peuples / races ou de la nation états-unienne et de ses nombreux peuples / races. Pour nommer ce type de communauté politique nous utiliserions aujourd'hui les termes *État multiethnique* ou *État multinational*. Mais il utilise parfois le mot *nation* dans le même sens que les mots *peuple* et *race*. Les articles « Lettre ouverte » et « Examen de conscience », respectivement du 19 juillet 1908 et du 28 février 1909 dans *Le Nationaliste*, sont de bons exemples du caractère fluctuant des mots *peuple*, *race* et *nation*.

canadienne-française et canadienne-anglaise, pourquoi il juge inacceptable que la fête du 300^e anniversaire de l'arrivée de Samuel de Champlain sur les rives du Saint-Laurent ait été transformée en célébration du Canada confédératif — en opposition au Canada originel, celui des colons français — et de la puissance impériale anglaise :

Les Canadiens français, Altesse, regretteront profondément que vous ayez cru devoir participer aux fêtes actuelles. [...] C'était pour eux une fête de famille, à laquelle ils auraient été heureux de convier leurs concitoyens d'origine anglaise, mais à la condition de lui conserver son caractère essentiel, qui était la glorification de Champlain. Notre gouverneur, en s'ingérant brutalement dans cette entreprise pour nous y enlever toute direction, et en transformant cette fête de famille en une démonstration impérialiste, en a par le fait même exclu le tiers de la nation.

Nous sommes de fidèles sujets du Trône, nous n'avons aucun sentiment d'hostilité à l'égard de nos concitoyens anglais, et nous serons heureux, lorsque le moment sera venu, de nous associer à eux pour fêter le souvenir de Wolfe. Seulement ce n'est pas cette année l'anniversaire de Wolfe, et en reléguant à l'arrière-plan la figure de Champlain pour faire des fêtes de 1908 l'apothéose du conquérant de la Nouvelle-France, notre gouverneur aura commis une lourde erreur. Il aura pu par là créer au loin l'impression que l'idée impérialiste a gagné du terrain chez nous, mais au fond il n'aura réussi qu'à blesser dans leurs sentiments les plus chers tous les Canadiens de langue française².

Ce premier extrait démontre que Fournier a tendance à séparer la vie nationale de la vie politique. Ici, l'État, communauté de citoyens, n'a pas nécessairement à correspondre avec la nation, communauté culturelle : les Canadiens anglais y sont présentés comme des « concitoyens » dont l'origine nationale différente n'exclut nullement la cohabitation sereine et pacifique au sein du même État. En termes contemporains, il défend l'idée d'un État multiculturel, une conception libérale de l'État opposée à celle de l'État-nation. La culture nationale des Canadiens français, celle héritée des colons français, est certainement valorisée puisqu'on veut « glorifier » Samuel de Champlain, mais elle est une affaire « privée », une « fête de famille », et non une responsabilité étatique. Si on se réfère à la discussion du chapitre 1 sur les nœuds entre le nationalisme et le libéralisme, Fournier se comporte en libéral par rapport aux points (v) — le rôle de l'État face à la culture — et (vi) — le critère de la participation à la vie politique de l'État. Il n'est d'ailleurs pas exagéré de dire qu'il se méfie des sentiments nationalistes, tout en leur reconnaissant une puissance politique indéniable. À la suite immédiate des deux paragraphes déjà cités, il affirme :

Les sentiments de race en eux-mêmes peuvent prêter à discussion; ils reposent souvent sur des préjugés. Mais, quels qu'ils soient, ils constituent toujours des faits qu'il est périlleux de méconnaître. C'est pour ne pas avoir tenu compte des sentiments de race dans l'Égypte et dans l'Inde que l'Angleterre se voit aujourd'hui menacée de perdre ces deux colonies. On ne dira pas que l'incident de Denshawî, en 1905, eut une grande importance en soi : il a suffi cependant pour déchaîner en Égypte le plus vaste mouvement anglophobe qu'on y eut encore vu. Pareillement la division du Bengale en deux provinces, pour les fins administratives, pourrait sembler justifiable à un

² Jules Fournier, « Lettre ouverte », *Le Nationaliste*, 19 juillet 1908.

étranger : aux Bengalis, accoutumés pourtant de longue date à des vexations en apparence bien plus graves, cela a paru plus inique que tout le reste. On les avait vus, lorsque la famine les fauchait par centaines de mille, sacrifier sans se révolter jusqu'à leur dernier morceau de pain pour payer l'impôt, pour entretenir à des sinécures les fils de famille dégénérés ou ruinés [...] Mais la division du Bengale — pour eux royaume sacré — est à leurs yeux pis que tout cela [...].

Cette attitude libérale de séparation de la vie nationale, relevant de la vie privée, et de la vie étatique, relevant du domaine public, ainsi qu'une distanciation face aux sentiments nationalistes n'est pas nouvelle chez Fournier. Dès 1905, il raisonnait d'une manière similaire en affirmant tout à fait possible que les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York conservent leurs caractéristiques nationales à la condition d'améliorer leur vie associative au niveau privé (vie de quartier, écoles, sociétés nationales). Inversement, ils doivent s'intégrer à la vie politique états-unienne :

Mais s'ils doivent rester groupés afin d'avoir chaque jour l'occasion de parler français entre eux, il ne s'en suit pas qu'ils doivent s'isoler de la vie américaine, de la vie nationale américaine : cela ne veut pas dire qu'ils doivent faire bande à part en politique. Ils doivent être, en politique, démocrates ou républicains — peu importe — ils ne doivent pas être un canadien : cela n'est pas un parti. [...] ils doivent être et se révéler américains autant que n'importe lequel de leurs concitoyens. Cela n'entraîne point qu'ils doivent renoncer à leur langue ni renoncer au souvenir de leur origine³.

Si Fournier fait preuve d'une attitude libérale sur la question de la relation entre État et nation, comment expliquer, pour revenir à la première citation, que les Canadiens français « regretteront profondément » la participation du Prince de Galles? En quoi la présence de ce prince de la famille royale anglaise pourrait-elle choquer un libéral canadien-français, puisque le libéralisme tend à dissocier radicalement nation et État? L'explication, Fournier nous l'a déjà donnée : sa présence « [crée] l'impression que l'idée impérialiste a gagné du terrain chez nous, mais au fond il n'aura réussi qu'à blesser dans leurs sentiments les plus chers tous les Canadiens de langue française. » Autrement dit, ce prince anglais est le symbole *d'un autre nationalisme* : l'impérialisme anglais. Or l'impérialisme anglais, du moins sous la forme qui nous intéresse, telle qu'elle se présente au Canada anglais, nie le bien-fondé de la perpétuation de l'existence des Canadiens français. C'est une idéologie qui, fidèle au paradigme nationaliste, considère qu'il est anormal qu'une sous-culture, les Canadiens français dans ce cas, perdure au sein de l'État-nation. Fournier, tout en restant fidèle à ses principes libéraux, peut se révolter contre ce projet d'assimilation d'une culture minoritaire, la sienne par surcroît! Ainsi, il réclamera à

³ Jules Fournier, « Chez les Franco-Américains. XVIII. De quoi demain sera-t-il fait? », *Le Canada*, 18 janvier 1905.

grands cris que cesse la discrimination envers les Canadiens français dans la fonction publique fédérale — lieu de pouvoir capital selon lui — et qu'ils y occupent une place proportionnelle à leur poids démographique⁴.

D'ailleurs, il ne déplore pas qu'au Canada l'attitude nationaliste-impérialiste. La suite de sa « Lettre ouverte » le démontre bien :

Le jour où [l'agitation au Bengale] aura chassé les Anglais de l'Inde, les impérialistes pourront se féliciter de leur œuvre. Ce sont eux en effet qui depuis longtemps dictent dans une trop large mesure la politique anglaise en Orient. En Égypte comme en Inde, c'est l'arrogance impérialiste qui a porté les gouvernements anglais à fouler au pied les sentiments de races indigènes. Cette politique est inhumaine, mais surtout elle est maladroite : elle est la source de toutes les difficultés survenues dans le passé entre les colonies et la métropole, et si l'Angleterre voit aujourd'hui les trois quarts de son domaine asiatique lui échapper, elle ne peut s'en prendre encore qu'aux champions de l'impérialisme.

Ce que Fournier déplore, ce n'est pas que chaque nation n'ait pas son État — cet extrait démontre qu'il ne voit pas de problèmes fondamentaux au fait que plusieurs peuples coexistent au sein d'une grande structure politique —, c'est que des impérialistes imposent leurs intérêts dans toutes les régions de l'Empire sans égard aux aspirations matérielles et intellectuelles des peuples indigènes. Ainsi, il fera sans cesse la promotion de l'indépendance la plus grande possible vis-à-vis de l'Empire dans l'objectif de mettre le Canada hors de portée du nationalisme-impérialiste de la métropole⁵.

1.1. Les thèmes nationalistes

Si l'on continue l'analyse de cet article « Lettre ouverte », on constate cependant que le discours de Fournier n'est pas que libéral; il inclut aussi des éléments du paradigme nationaliste. Ainsi, il considère que les Canadiens français ont un droit historique sur le territoire canadien, liant ainsi une collectivité à un territoire donné :

Nos pères, les découvreurs et les premiers colons de ce pays, avaient conquis à notre race, dans toutes les provinces du Canada, des droits égaux à ceux de la population anglaise : eux [les politiciens canadiens-français] les ont fait supprimer par des lois et l'on a vu au Parlement du Canada le spectacle de députés et de ministres canadiens-français réclamant l'abolition de la langue française dans deux provinces.

⁴ Jules Fournier, « No French need apply », « Les miettes de la table », *Le Nationaliste*, 5 juillet 1908 et 19 juillet 1908.

⁵ Jules Fournier, « Truc chamberliste », *Le Nationaliste*, 1^{er} janvier 1905; « Le retour de M. Laurier », *Le Nationaliste*, 21 juillet 1907

Du même souffle, il attribue à la Province de Québec un rôle particulier, un rôle de quasi-État-nation où les richesses doivent être gérées en fonction de la collectivité historique canadienne-française :

Dans la Province de Québec nous avons notre domaine public. Nous qui depuis un siècle et demi n'avons eu aucune relation avec la France, nous qui n'avons pas, et qui n'avons jamais eu, comme nos concitoyens d'autres origines, les capitaux des vieux pays pour nous aider, nous avons nos forêts. Qu'ont fait nos gouvernants de cet héritage merveilleux? Au lieu d'en faire bénéficier le peuple [...] ils l'ont partagé entre une poignée de spéculateurs. Nous aurions pu rivaliser fraternellement avec nos concitoyens anglais dans la course au progrès; nous aurions pu prendre notre part du développement du pays. Ces gens-là nous en ont empêchés.

Pourtant, il qualifie toujours, dans le même passage, les Canadiens anglais de « concitoyens ». Dans d'autres articles, il loue l'action politique de leaders réformistes anglo-montréalais⁶ ou affirme que la bonne entente entre les Canadiens français et les Canadiens anglais est un objectif qui doit être poursuivi⁷. Devant ce fait, il faut se borner à constater la tension : les Canadiens anglais sont des citoyens à part entière tant au Canada qu'au Québec, mais Fournier tend à présenter la Province de Québec, surtout par rapport aux ressources naturelles, sous un jour proche de l'État-nation.

En plus du droit territorial historique et du statut quasi nationaliste de la Province de Québec, les derniers extraits de l'article « Lettre ouverte » dénotent aussi une autre attitude nationaliste : celle de juger les individus en fonction de leur dévouement à la nation. Dans ce cas particulier, ce sont les élites politiques francophones qui sont jugées négativement parce qu'insouciantes du bien-être de la collectivité :

Hommes de tous les partis, il y a quarante ans qu'ils nous trahissent et qu'ils nous vendent [...] Également absorbés par la chasse aux pots-de-vin et par la chasse aux décorations, ils n'ont pas trouvé un seul moment à nous donner.

Ajoutons que la « trahison des élites » est un thème secondaire récurrent dans l'idéologie nationaliste.

Enfin, il faut noter l'absence d'un principe crucial du nationalisme chez Fournier : on ne retrouve chez lui aucune attitude conservatrice le faisant lutter pour le maintien et la perpétuation de valeurs et d'institutions qui, dans le passé et le présent, feraient des Canadiens français une collectivité unique. Lorsqu'il parle des valeurs ou des institutions propres aux Canadiens français, c'est pour souligner en quoi elles les empêchent de « faire

⁶ Jules Fournier, « La "Presse" et la Réforme », *Le Nationaliste*, 5 novembre 1905.

⁷ Jules Fournier, « Une protestation », *Le Nationaliste*, 18 octobre 1910.

face aux exigences d'une ère nouvelle [et de] suivre l'évolution universelle⁸ ». Ainsi, il déplore, chez ses compatriotes des États-Unis, une tendance à la routine et un penchant naturel pour l'agriculture, deux handicaps majeurs dans ce continent d'industrie et de capitalisme sans pitié :

La culture d'ailleurs, où il se plaira, qui ira le mieux à son naturel, ne sera pas la culture moderne, la culture scientifique et raisonnée. Ce sera la vieille culture simple et toute de routine [...] et qui n'exige aucune réflexion, tant soit peu prolongée. Nous ne disons point qu'il est incapable de faire de la culture intelligente et méthodique [...], mais seulement que, si sa nature n'est changée par l'éducation — et elle ne l'était pas du tout au début de l'immigration aux États-Unis — il sera porté fatalement à suivre toujours les mêmes procédés surannés⁹.

Les institutions dont ils voudraient voir le maintien et l'amélioration sont les institutions libérales, telles la démocratie parlementaire ou la presse libre (voir les sections suivantes de ce chapitre). Une seule exception vient pondérer les remarques précédentes, Fournier voudrait voir les Canadiens français améliorer leur connaissance de la littérature et de la langue française.

1.2. La communauté nationale en danger : la trahison des élites canadiennes-françaises, le complot des impérialistes, le complot des grands financiers

Si, sur le plan des principes, Fournier penche plus vers le paradigme libéral dès ses années au *Nationaliste*, il faut noter que la forme et une partie du contenu de deux de ses campagnes d'opinion pendant ces années (1906-1909), ainsi que sa critique des élites canadiennes-françaises, le rapprochent du paradigme nationaliste. La première de ces campagnes d'opinion est celle visant à sensibiliser les Canadiens français à la politique fédérale d'immigration. La seconde porte sur la gestion des ressources naturelles au Québec. J'analyserai dans cette section jusqu'à quel point ces deux campagnes le rapprochent du paradigme nationaliste.

⁸ Jules Fournier, « Le rôle du clergé au Canada », *Le Nationaliste*, 2 août 1908.

⁹ Jules Fournier, « Chez les Franco-américains. V. Leur caractère », *Le Canada*, 8 novembre 1905; voir aussi « Chez les Franco-américains. XI. La naturalisation », *Le Canada*, 4 décembre 1912. Pour Jules Fournier, les Franco-Américains sont soit « d'origine canadienne-française » soit, tout simplement, des Canadien-français vivant aux États-Unis, voir « Chez les Franco-Américains. XVIII. De quoi demain sera-t-il fait? », *Le Canada*, 18 janvier 1905.

1.2.1. Les impérialistes. Le complot de l'immigration.

Le 12 août 1906, Jules Fournier commence une série d'articles, étalée sur deux années, sur la question de l'immigration. Son argumentation de base est présentée en entier dès le premier article. Les articles suivants reprennent un point ou l'autre de son argumentation, élaborant ici un fait ou un argument déjà présenté, réagissant là aux commentaires que suscitent ses articles chez les journalistes et les politiciens de partout au Canada.

Le 12 août 1906, donc, Jules Fournier affirme qu'il y a une vaste conspiration contre les Canadiens français, menée par les politiciens impérialistes. Ceux-ci désirent noyer l'élément francophone au Canada et resserrer les liens politiques et militaires avec l'Angleterre. Il calcule, grâce aux derniers chiffres du ministère de l'Intérieur concernant l'immigration au Canada, que les « gens de langue française » ne représenteront plus que 10% de la population du Canada dans 25 ans. En effet, les autorités fédérales affectent la quasi-totalité du budget de l'immigration aux efforts pour attirer des immigrants de langue anglaise ou qui tendent à apprendre l'anglais en arrivant au Canada. Les quelques immigrants francophones qui parviennent au Canada sont envoyés dans l'Ouest où ils s'assimilent aux anglophones. Pour masquer leur conspiration, les « émules de lord Durham », d'une part, endorment le peuple canadien-français en manipulant les journaux du Parti libéral. D'autre part, les impérialistes achètent les leaders canadien-français du Parti libéral fédéral en leur donnant des postes politiques glorieux tel celui de premier ministre du Canada ou de lieutenant-gouverneur¹⁰. Wilfrid Laurier et ses lieutenants francophones achètent ainsi leur pouvoir en échange du sacrifice de leur nation. La députation libérale canadienne-française, d'une manière consciente ou inconsciente, participe à cette entreprise. Jules Fournier conclut ce premier article sur le « complot impérialiste » en affirmant que les Canadiens français aimeraient participer d'une manière patriotique à l'aventure canadienne, mais ils ne pourront le faire tant que cette conspiration perdurera. Dans les articles ultérieurs, il ajoutera à ce portrait les journaux du Parti libéral (*Le Temps* d'Ottawa, *Le Soleil* de Québec) qui, tout comme leurs chefs politiques, désinforment les Canadiens français sur ce complot impérialiste¹¹.

¹⁰ Jules Fournier, « Un homme content », *Le Nationaliste* 23 août 1908.

¹¹ Jules Fournier, (tous les articles suivants sont du *Nationaliste*) : « Ceux qui vont mourir... L'immigration. Les résultats d'une vaste conspiration contre le peuple canadien-français. Où nous en serons dans vingt-cinq ans, d'après les discours même de M. Laurier. La fin d'une race », 12 août 1906; « Notre race et

La dénonciation des politiques d'immigration est une attitude que l'on associe plus souvent aux intellectuels de droite, ces derniers étant d'avantage soucieux de l'intégrité de leur culture face aux éléments jugés exogènes. Fournier est-il un intellectuel de droite parce qu'il juge les politiques d'immigration fédérales dangereuses? La réponse à cette question doit être nuancée. Je défends dans ce mémoire l'hypothèse que l'on peut lutter contre une idéologie nationaliste sans nécessairement lui en opposer une autre. Autrement dit, Fournier peut s'opposer à un nationalisme impérialiste qui vise l'assimilation des Canadiens français sans être un nationaliste lui-même. En ce sens, si ses enquêtes le mènent à la conclusion que les politiques d'immigration visent l'assimilation des Canadiens français, il peut s'y opposer en restant libéral. Or si les faits avancés par Fournier sont exacts (et celui-ci présente toujours ses sources avec soin), nul besoin de souffrir de paranoïa aiguë pour se demander si, en 1906, la politique d'immigration du gouvernement fédéral, appuyée en cela par une partie de l'opinion publique canadienne-anglaise, ne vise pas à l'assimilation des Canadiens français. D'abord, Fournier avance que, selon les chiffres du ministère fédéral de l'Intérieur, à peu près un pour cent des immigrants s'installant au Canada, d'origine européenne pour la vaste majorité, parlent français. Ensuite, il relate la réaction suivante du *Toronto Star* à son article du 12 août 1906 :

[Le] *Toronto Star*, journal libéral, admet que dans vingt cinq ans la Province de Québec n'aura vraisemblablement qu'une vingtaine de représentants sur six ou sept cents, à la Chambre des communes. Seulement il ajoute (et ceci est bien significatif de la part d'un des principaux organes de M. Laurier) :

« Qu'importe que les Canadiens français aient trente députés ou qu'ils en aient cent en 1931? » [...]

[Nous] ne sommes pas Canadiens français, mais Canadiens tout court. [...]

Et voilà pourquoi nous pensions que, fournissant 35 p. c. de l'argent consacré aux fins d'immigration, nous pouvions nous attendre à ne pas voir le ministère de l'Intérieure [*sic*] fermer systématiquement les portes du pays aux émigrants qui parlent notre langue, de manière à n'en laisser pénétrer chez nous que 1 p.c. à peu près¹².

l'immigration. L'opinion de la presse anglaise. Le silence de nos journaux français », 19 août 1906; « Le péril de l'immigration. Le "Canada" confondu par lui-même. Conspiration évidente. Les annonces dans le "Voltaire". Nos agents en France : un ex-professeur de danse et un invalide », 26 août 1906; « L'élément français au Canada. Réponse à deux journaux ministériels », 2 septembre 1906; « Le prix du sang », 13 janvier 1907; « La grande conspiration. Pierre Beaudry signale à ses compatriotes de langue française quelques points de la politique d'immigration du gouvernement fédéral », 24 février 1907; « Politique de suicide », 24 mars 1907; « Politique de suicide », 31 mars 1907; « Les boeufs blancs. M. Rodolphe Lemieux et l'immigration », 14 avril 1907; L'entreprise de la « Presse ». « Le rapatriement des Canadiens des États-Unis. Comment l'on doit procéder », 5 mai 1907; « L'immigration française. La vraie opinion de M. Laporte. Pourquoi M. Lemieux insulte les Français », 7 juillet 1907.

¹² Jules Fournier, « Ceux qui vont mourir... L'immigration. Les résultats d'une vaste conspiration contre le peuple canadien-français. Où nous en serons dans vingt-cinq ans, d'après les discours même de M. Laurier. La fin d'une race », *Le Nationaliste*, 12 août 1906

D'autre part, il est incontestable que pendant sa première année, cette campagne a des teintes xénophobes même si elle ne vise aucun groupe ethnique spécifique. Ainsi, il répète souvent que les agents canadiens en Angleterre ne recrutent que des immigrants indésirables, « les rebuts des rues de Londres et des quais de Liverpool, [...] les résidus des prisons d'Allemagne et des ghettos de Russie¹³ », qui ne pourront que dégrader le tissu social canadien. Cette seconde caractéristique de sa campagne le rapproche des courants de droite. Entre 1906 et 1907 donc, sa campagne sur l'immigration a eu des connotations conservatrices qui le rapprochent des idéologies de droite.

Mais à partir de décembre 1907 jusqu'à la fin de la campagne en mars 1908, Fournier ajoute un nouvel élément à son analyse qui en change sensiblement le ton : les grands financiers sont intimement liés au complot de l'immigration¹⁴. Fournier soutient alors l'idée que les grands financiers, pour développer l'Ouest canadien, ont besoin d'une grande quantité de travailleurs bon marché à exploiter. Ces immigrants servent à la construction, par exemple, du *Grand Trunk Pacific* par James-A. Smart and Co., dont M. Sifton, un impérialiste notoire pour Fournier, est un des principaux actionnaires. Ce seront ces immigrants qui achèteront aussi les terres arables cédées aux compagnies de chemins de fer et qui les cultiveront, le tout au plus grand profit de ces entreprises monopolistiques. Dans ce schéma modifié, les immigrants deviennent des victimes impuissantes d'une machination politique et financière à l'échelle canado-européenne. Voici comment Fournier imagine une discussion entre un haut financier et un politicien fédéral :

Allez demander aux compagnies de transport et aux spéculateurs en terres qui alimentent la caisse électorale des partisans au pouvoir : ils ont l'argent.

- Donnant, donnant, disent-ils, au gouvernement. Vous avez besoin d'un million pour vos élections : le voici. En retour, il nous faut une politique qui nous enrichisse...

- Mais cette politique entraînerait des désastres... Depuis un mois, 500 enfants d'immigrants, à Toronto seulement, sont morts de froid et de faim...

- Ce n'est pas une raison.

-[...] on nous accuse de noyer la nation.

- Oh! vous trouverez bien des explications...

Les gens de chemin de fer et de spéculation, voilà nos véritables maîtres. Ce sont nos ministres qui règnent, mais ce sont eux qui gouvernent¹⁵.

¹³ *Idem*.

¹⁴ Jules Fournier (tous les articles suivants sont du *Nationaliste*) : « La traite des blancs. Comment certaines personnes, avec l'assentiment tacite du gouvernement fédéral, font fortune dans le trafic des immigrants. Pourquoi Toronto, Winnipeg et Montréal sont aujourd'hui encombrées de milliers de sans-travail », 29 décembre 1907; « Ceux qui gouvernent et ceux qui font semblant », 16 février 1908; « Deux et deux font cinq... », 5 mars 1905.

¹⁵ Jules Fournier, « Ceux qui gouvernent et ceux qui font semblant », *Le Nationaliste*, 16 février 1908.

Cette nouvelle manière de présenter les choses — manipulation des politiciens par les hauts financiers, dénonciation du sort malheureux des immigrants — donne un ton plus gauchiste à sa campagne. Dans la même ligne gauchisante, Fournier rapproche aussi les politiciens impérialistes et les élites financières parce que leurs intérêts sont liés à l'industrie militaire et à la guerre : les uns et les autres chercheraient à entraîner les Canadiens dans la course aux armements à laquelle se livrent les puissances européennes, course qui mènera inévitablement à une conflagration majeure. Les impérialistes souhaitent ainsi supporter le prestige international de l'Empire et les élites financières désirent s'enrichir par l'obtention de contrats dans l'armement. Ensemble, ils veulent imposer aux Canadiens les « fardeaux du militarisme » sans même que cela fournisse au pays une défense militaire appropriée à ses besoins géopolitiques¹⁶.

1.2.2. L'élite financière : le complot des ressources naturelles

Le rôle néfaste des élites financières du Canada envers la nation ne se limite pas à l'immigration. Cette élite vise aussi à s'approprier toutes les ressources naturelles de la Province de Québec ainsi que le capital des Canadiens français par le truchement d'entreprises monopolistiques : compagnies de production et de distribution d'énergie; compagnies de transport terrestre et maritime; compagnies d'exploitation forestière ou minière. Ici encore, les élites canadiennes-françaises participent à ce complot. D'une part, les quelques grands financiers francophones, tels les Forget, font partie du même groupe. D'autre part, les politiciens de la Province de Québec facilitent l'exploitation monopolistique des services et des ressources naturelles en échange de pots-de-vin et du financement de leurs caisses électorales. Les grandes entreprises de presse (telles *La Presse* et *La Patrie*) participent activement à ce projet puisqu'elles sont, toujours selon Jules Fournier, directement contrôlées par les grands financiers¹⁷.

En 1905, Jules Fournier dénonce à plusieurs reprises les « brigands de la haute finance » qui tentent d'imposer un monopole des services aux municipalités de la région de

¹⁶ Jules Fournier, (du *Nationaliste*) : « Nous y sommes! Le Canada pieds et poings liés au pouvoir de l'impérialisme. Nous dépenserons 40 millions d'ici deux ans pour les guerres de l'Angleterre. La canal de la Baie georgienne sacrifié au militarisme. Où nous conduisent les partisans de la reculade », 28 mars 1909; « Dans le tourbillon! M. Laurier décrète la participation du Canada à toutes les guerres de l'Empire. Jubilation des impérialistes. Loin d'avoir exagéré, le "Nationaliste", dimanche dernier, n'avait pas tout dit », 4 avril 1909.

Montréal grâce à des manoeuvres financières et juridiques douteuses¹⁸. À la fin de l'année 1906, il accuse pour la première fois les gouvernements provincial et fédéral de faire le jeu des grands financiers, aux dépens de la population, en critiquant la politique tarifaire entre le Canada et les États-Unis¹⁹.

À partir de juillet 1907, cependant, l'exploitation du domaine public de la Province de Québec devient un de ses deux grands chevaux de bataille avec celui de l'immigration. Dans son premier article d'envergure sur cette question, Jules Fournier soutient que le gouvernement de la Province de Québec exploite extrêmement mal le domaine public comparativement à l'Ontario. En effet, cette province obtient deux fois plus de revenus de ses concessions territoriales pour l'exploitation des ressources naturelles que la Province de Québec. Pourtant, le Québec a concédé 70 000 milles carrés de terres publiques alors que l'Ontario n'en a concédé que 16 000 milles carrés²⁰. Deux semaines plus tard, Fournier présente ce qui est pour lui la cause de cette mauvaise gestion : depuis vingt ans, les spéculateurs financiers achètent les politiciens de la scène provinciale, que ces derniers soient des rouges ou des bleus²¹. Or cet état de fait est extrêmement dommageable. En effet, la nation canadienne-française est pauvre en capital et seule une gestion serrée et honnête du domaine public pourrait procurer les ressources nécessaires pour financer la modernisation économique de la nation et ainsi la soustraire à l'asservissement envers les grands financiers.

Cette campagne sur la gestion du domaine public est déjà nettement plus nationaliste que celle sur l'immigration. Fournier attribue les ressources naturelles d'un territoire, la Province de Québec, à une collectivité : la nation canadienne-française. Les fruits de l'exploitation de ces richesses doivent leur revenir. Ce faisant, il réfléchit en fonction du paradigme nationaliste où les richesses d'un territoire donné sont attribuées aux

¹⁷ Jules Fournier (du *Nationaliste*) : « La bête nationale », 2 juillet 1905; « La presse et l'impérialisme », 11 mars 1909.

¹⁸ Jules Fournier (tous les articles suivants sont du *Nationaliste*) : « La lutte à Maisonneuve », 1^{er} janvier 1905; « Haute finance », 13 août 1905; « Éclairage et force motrice : la poursuite de la MLH&P Co. contre la Compagnie centrale », 8 octobre 1905. La participation de Jules Fournier étant sporadique en 1905, 3 articles constituent un échantillon important pour cette année.

¹⁹ Jules Fournier, « Le Tarif douanier », *Le Nationaliste*, 25 novembre 1906.

²⁰ Jules Fournier, « La situation », *Le Nationaliste*, 14 juillet 1907. Fournier continuera par la suite à décrire et à dénoncer la manière dont le domaine public québécois est exploité : « Deux politiques », 15 août 1907; « Les Forêts de Bondy », 4 juin 1908.

²¹ Jules Fournier, « Le cas de M. Dupuis », *Le Nationaliste*, 28 juillet 1907; voir aussi « Qu'est-ce que ça peut faire? », 4 juin 1908.

membres d'une nation (voir la section 2.2.3.2). S'il avait raisonné en libéral, il se serait contenté de dénoncer le fait que les politiques d'attribution en cours empêchent la totalité des citoyens, sans distinction nationale, d'avoir accès à ces richesses. Néanmoins, il faut ajouter qu'il ne propose jamais de mettre en place des politiques d'attribution ouvertement discriminatoire en faveur des francophones. Rien n'empêche qu'il faille ici noter un élément nationaliste dans la pensée de Jules Fournier.

1.2.3. Le dévouement à la nation chez les élites et le peuple. Le nationalisme de pacotille

La trahison des élites politiques envers le « peuple » est un thème récurrent des campagnes d'opinion sur l'immigration et la gestion des ressources naturelles. La situation économique et politique peu envieuse des Canadiens français est le résultat de quarante années d'irresponsabilité des élites politiques, économiques et culturelles, selon Fournier. Les élites souffrent de deux vices : l'esprit de parti et la soif du pouvoir. Pour assouvir l'un et l'autre, elles sont prêtes à sacrifier les intérêts de la nation. Voici, par exemple, ce qu'il dira du médecin Ernest Choquette, un homme qu'il juge intelligent et cultivé, qui demeure un partisan des libéraux provinciaux en dépit de leur administration du domaine public :

Il y a dans notre province des centaines d'hommes à qui l'on pourrait adresser les mêmes reproches. Tout le monde reconnaît qu'ils joignent à une belle intelligence une instruction solide. Ce sont des esprits clairvoyants, et ils comprennent parfaitement que notre race court chaque jour plus vite vers sa perte. Dans l'intimité, ils sont les premiers à l'admettre et à le déplorer [...].

Qu'est-ce donc qui leur ferme la bouche? [...] [C]'est l'esprit de parti, c'est à dire le genre de fanatisme le plus stupide et le plus fermé, mais aussi le plus tenace et le plus obstiné, qui sévisse non seulement dans la masse profonde, mais encore jusqu'au sein de nos classes instruites²².

La rationalité qui est ici opposée au « fanatisme », à l'irrationalité de « l'esprit de parti », c'est l'intérêt supérieur de la nation et non le respect des valeurs et des institutions libérales. Pour reprendre les termes de Montefiore, Fournier « juge les individus à partir de leur dévouement à la défense et au bien-être de cette unité ». Il a sur ce point une attitude nationaliste.

Dans ce cas, doit-on comprendre que Fournier souhaite que les Canadiens français se soutiennent en tout et pour tout, qu'ils fassent toujours passer prioritairement

²² Jules Fournier, « L'esprit de parti », *Le Nationaliste*, 14 février 1909. Le peuple aussi souffre du mal de l'esprit de parti, mais, à la différence des élites, il ne dispose ni des ressources intellectuelles ni de l'accès aux idées du mouvement nationaliste dont jouissent les élites. Sa critique est beaucoup plus sévère envers les élites, dont on ne dira jamais assez de mal, qu'envers le peuple habituellement considéré juste (ces dernières citations sont tirées de l'article « Le devoir envers le peuple », *Le Nationaliste*, 17 janvier 1909).

l'avancement d'un des leurs avant celui d'individus d'une autre nation? Étonnamment, la réponse est négative. Ainsi, il dénonce l'utilisation constante par les élites du parti libéral des « arguments de race », arguments invalides sur le plan intellectuel pour lui²³. Il explique la victoire du Parti libéral aux élections de 1908 par le « triomphe du préjugé de race²⁴ ». Pour Fournier, « l'argument de race » veut que l'on doive obligatoirement voter en faveur d'un représentant de sa « race », toutes autres considérations étant exclues :

Qu'il n'y ait pas de malentendu : nous sommes bien d'avis qu'homme pour homme, idées pour idées, principes pour principes, garanties gouvernementales pour garanties gouvernementales, le Canadien français, comme l'Anglais, a le droit de voter de préférence pour son compatriote [...] Mais croit-on que c'est nous fortifier dans l'estime de nos concitoyens anglais que de nous conduire comme si le maintien d'un des nôtres à la direction des affaires primait à nos yeux toute autre considération? M. Laurier, qui nous a si souvent menacé d'une coalition des provinces anglaises, a-t-il réfléchi, dans la profondeur de son égoïsme, que cette coalition, la presse soi-disant libérale de la Province de Québec est en train de la provoquer²⁵?

Ces deux derniers extraits illustrent bien la difficile opération qu'est l'analyse du poids relatif d'éléments du paradigme nationaliste chez Fournier. D'une part, son discours idéologique inclut des éléments qui correspondent exactement ou qui sont proches du paradigme nationaliste : dénonciation des politiques d'immigration; jugement des élites en fonction de leur dévouement à la collectivité; gestion des ressources naturelles pour le bien de la nation. Mais, à l'exception du dernier cas, ses raisonnements nationalistes sont toujours pondérés, voire presque invalidés, par des principes libéraux. D'autre part, lorsqu'il fait preuve de manières de penser nationalistes, il le fait toujours en des mots clés du libéralisme! Ainsi, on s'attendrait habituellement à retrouver les expressions « fanatisme politique » et « esprit de parti » dans la bouche d'un libéral qui les opposerait à

²³ Jules Fournier, « L'appel aux préjugés. “Messieurs, comment pouvez-vous hésiter entre Sir Wilfrid Laurier, un Canadien-Français et un catholique comme vous, et M. Borden, un Anglais protestant, l'ennemi acharné des Canadiens-Français...” — Paroles prononcées à St-Esprit, le 11 octobre 1908, devant une assemblée de 1500 personnes, par le député de Montcalm à la Chambre des Communes, M. E.-O. Dugas. La vraie manière de faire des élections dans la Province de Québec en l'an de grâce 1908 », *Le Nationaliste*, 8 janvier 1908.

²⁴ Jules Fournier, « Le triomphe du préjugé de race. Dans toute la Province de Québec, SIX comtés seulement appuient les conservateurs. Des vingt-quatre comtés de l'Ontario et des Provinces Maritimes où la population de langue française compte le plus en nombre, VINGT-TROIS élisent des ministériels. Si le vote, dans les comtés canadiens-français, se fût partagé comme dans le reste du pays, c'était la chute du ministère », *Le Nationaliste*, 1 novembre 1908.

²⁵ [Jules Fournier], « Une protestation », *Le Nationaliste*, 18 octobre 1908. Je ne suis pas absolument certain que cet article soit de la plume de Jules Fournier. D'une part, il n'est pas signé. D'autre part, certains de ses passages sont d'une qualité et d'un style passables alors que Jules Fournier écrit habituellement très bien. Néanmoins, cet article, où l'on dénonce la manipulation des « sentiments de race » par les élites politiques et les élites financières grâce à la presse, occupe toute la première page. Vu l'importance de l'article, Jules

la modération en politique et à la valorisation de la raison en tant qu'outil de neutralisation des coutumes et des préjugés politiques, culturels ou religieux²⁶. Pour donner un autre exemple, lorsqu'il insiste sur l'objectif du *Nationaliste* de rendre les Canadiens français conscients « de leur vie nationale », il utilise les expressions « relèvement de l'esprit public », « devoir civique », « esprit civique », « politique honnête et rationnelle »; à peine plus nationaliste, il utilisera aussi l'expression « public averti et patriote²⁷ ». Je n'ai que très rarement repéré, sous la plume de Fournier, des expressions du type « conscience nationale » ou « conscience de race ».

De 1904 à 1909, je juge que Fournier est un libéral qui, choqué par le nationalisme impérialiste d'une partie du Canada anglais, décide de lutter contre l'assimilation de sa collectivité culturelle, les Canadiens français. Dans le tumulte de l'action politique et certainement influencé par des personnages doués de magnétisme tels qu'Henri Bourassa — « un chef qui joint à une éloquence souvent irrésistible, une justesse et une netteté de conceptions que l'on chercherait en vain chez aucun de ses prédécesseurs²⁸ » —, le jeune et fougueux journaliste et directeur de journal inclut des éléments nationalistes dans son discours. La juxtaposition de ces éléments nationalistes parmi ses valeurs libérales est la source d'importantes tensions intellectuelles et sociales, surtout au sein de la coalition nationaliste. Je suis convaincu que, en des termes un peu différents, Henri Bourassa lui-même constatait, et ce dès 1904, l'attitude fondamentalement libérale de Fournier et des individus qui gravitaient autour de ce dernier :

[Je] voyais la situation à Montréal mieux que vous ne pouvez la voir [Bourassa s'adresse à Jules-Paul Tardivel]. Je constatais que les jeunes gens s'éloignaient de plus en plus des saines idées religieuses et nationales. Les idées de la feu [sic] *Canada-Revue*, des *Débats*, et celles plus voilées, et peut-être plus dangereuses, de Langlois à *La Patrie*, puis au *Canada*, de Beauchesne, au *Journal*, faisaient chaque jour des adeptes. Un groupe de jeunes gens, pas très religieux, mais sincèrement nationaux, tenait à s'affirmer. Je n'aurai pas réussi à leur faire faire un journal essentiellement catholique; mais je trouvai un dérivatif en les lançant dans le mouvement nationaliste²⁹.

Fournier, alors directeur du journal, ne pouvait qu'être d'accord avec cette position très forte sur le plan éditorial.

²⁶ Le libéral rejette la coutume, l'intérêt individuel égoïste ou l'intérêt de classe comme bases de réflexion sur les lois et la moralité sociale que devraient se donner les êtres humains, car aucun de ces points de départ ne permet de trouver des règles universelles et rationnellement acceptables pour les humains. Sur la dénonciation des morales particularistes, celle d'une culture, d'une classe ou d'un genre, voir John Stuart Mill, *On Liberty* (surtout l'introduction).

²⁷ Jules Fournier, « Examen de conscience », *Le Nationaliste*, 28 février 1909.

²⁸ *Idem*.

²⁹ Lettre d'Henri Bourassa à Jules-Paul Tardivel, 20 avril 1904. Citée dans Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps. Le militant*, s. l., Fides, 1996, p. 348.

Éventuellement, ces tensions mèneront à une crise importante entre 1909 et 1910.

2. Le projet social libéral de Jules Fournier

L'action idéologique de Jules Fournier vise à cultiver l'autonomie de conscience des Canadiens français dans toutes les sphères de leur vie sociale. Il veut leur éviter le sort des Franco-Américains qui forment une « race inférieure » aux États-Unis³⁰. Ces derniers, sous-éduqués, pauvres et absents des partis politique états-uniens, ne possèdent aucun contrôle sur leur destin. Armés d'une « conscience publique éclairée », les Canadiens français seront en mesure de parer le complot impérialiste qui les menace et pourront se développer matériellement et intellectuellement comme n'importe quel autre peuple³¹.

Ainsi, l'action idéologique du jeune directeur du *Nationaliste* s'adresse nommément aux membres de sa communauté culturelle, les Canadiens français. Si cela dénote un intérêt certain, une préoccupation aiguë du devenir de ceux-ci, je continue à maintenir que cela ne fait pas nécessairement de lui un nationaliste au sens fort du terme. Premièrement, un libéral peut se révolter contre le fait qu'une minorité culturelle soit placée systématiquement, sur le plan tant économique que culturel, dans une situation inférieure.

Or :

un peu par notre faute, beaucoup à cause de circonstances contre lesquelles nous ne pouvons rien, nous somme inférieurs à nos concitoyens d'autres origines sous le rapport de la richesse et sous le rapport de l'influence³².

Deuxièmement, Fournier ne fait jamais de lien exclusif entre la citoyenneté et la nation. Troisièmement, il n'a aucune attitude conservatrice de protection des institutions et valeurs historiques qui définissent la nation. Quatrièmement, son principe ultime pour juger des individus n'est pas toujours, loin s'en faut, le dévouement à la nation; il valorise énormément la liberté de pensée, tant chez lui que chez les autres.

2.1. L'autonomie de conscience dans la sphère politique et « l'opinion publique »

Pour Fournier, les chefs et les partis politiques n'ont de raison d'être, en démocratie, qu'en tant que prolongement sur le plan gouvernemental des volontés politiques du peuple.

³⁰ Jules Fournier, « Politique nationaliste », *Le Nationaliste*, 6 septembre 1908.

³¹ Jules Fournier, « Examen de conscience », *Le Nationaliste*, 21 février 1909.

³² Jules Fournier, « Réplique à M. Ab der Halden », *La Revue Canadienne*, février 1907.

S'ils ne sont pas encadrés par l'opinion publique, ils dérivent nécessairement vers l'incompétence et la corruption. Analysant le rôle politique de Wilfrid Laurier, il dira :

Dans la réalité, les chefs ont rarement l'importance qu'on leur accorde. Le plus grand des hommes du monde sera toujours impuissant s'il n'est soutenu par une opinion publique éclairée. C'est ce qui a manqué à Laurier pour nous donner une partie au moins des grandes oeuvres qu'il rêvait, il y a vingt ans. Efforçons-nous de préparer à ses successeurs cet indispensable levier. Ce qu'il faut avant tout, c'est de créer une opinion publique³³.

« L'opinion publique » qui guide les politiciens, loin d'être une réalité intangible, s'incarne dans un ensemble de pratiques sociales dont le modèle, pour Jules Fournier, est la nation anglaise :

Appelés à vivre dans un pays de démocratie [le Canada], nous entendons absolument à rebours l'esprit du parlementarisme. Après soixante ans de gouvernement responsable, il nous reste encore à apprendre que ce régime est avant tout le gouvernement du peuple PAR LE PEUPLE; que les ministres sont là seulement pour obéir à nos ordres et que c'est à nous de leur dicter en tout temps, et non pas seulement une fois tous les cinq ans, les actes qu'ils doivent accomplir pour notre compte. Ainsi l'on fait en Angleterre, où ce n'est pas dans les parlements que s'élabore et se façonne principalement la politique de la nation, mais bien dans les assemblées publiques et dans les réunions sociales, dans les clubs et les journaux et où les ministres, si éminents qu'ils soient, ne sont en somme que des employés[...] du peuple³⁴.

Il est intéressant de noter ici que l'héritage culturel français est, sur le plan politique, un des principaux obstacles à l'atteinte de cet objectif :

Pour nous, au contraire, il semble bien que ce ne sont pas des ministres, mais bien des dictateurs à qui nous avons donné carte blanche pour la durée entière de leur terme d'office. [Est-ce un trait commun] à tous les peuples latins? Chose certaine, ce régime d'institutions, pour eux relativement récent, paraît plutôt les embarrasser, et ils n'ont pu encore en pénétrer le fonctionnement. C'est qu'on n'a pas en vain derrière soi trente siècles de monarchie. L'esprit des vieilles institutions persiste sous des formules nouvelles et l'absolutisme d'un Colbert ou d'un Richelieu survit dans un Combes ou un Clemenceau³⁵.

Parmi les nouvelles pratiques sociales que Jules Fournier voudrait voir s'imposer, il en est une particulièrement importante : un journalisme indépendant des partis politiques et de la haute finance. Fournier érige le *Nationaliste* « qui ne dépend ni du parti rouge, ni du parti bleu, ni même du parti nationaliste » en fer de lance de ce nouveau journalisme³⁶. Afin d'appuyer ses dénonciations, Fournier analysera les comptes publics de la Province de

³³ Jules Fournier, « M. Laurier et l'idéal politique », *Le Nationaliste*, 28 juin 1908.

³⁴ Jules Fournier, « Examen de conscience », *Le Nationaliste*, 21 février 1909.

³⁵ *Idem*. Il est intéressant de noter ici que la position prise par Fournier sur le gouvernement de Combes est la même que celle des libéraux centristes de France. Ces derniers ont été très critiques envers Combes après « l'affaire des fiches ». Voir Georges Lefranc, *Les gauches en France, 1789-1972*. Paris, Payot, 1973, p. 162.

Québec pour y trouver les sommes que l'État verse aux courriéristes parlementaires, pratique qui donne un puissant levier d'influence pour le parti politique au pouvoir sur ces journalistes. Il confrontera ensuite le monde journalistique à ces informations³⁷. Néanmoins, il salue avec enthousiasme toute initiative qui pourrait protéger les journalistes dans la pratique de leur métier et ainsi leur procurer une plus grande indépendance financière et juridique³⁸.

L'opinion publique tant souhaitée remplacera la « religion de parti » et les « préjugés de race » dans les décisions politiques que prend le « peuple » aux élections et entre les élections. Ainsi, les Canadiens français seront en mesure d'imposer l'adoption des politiques qui garantiront la fin de leur domination. La principale de ces politiques sera celle qui assurera la modernisation économique des Canadiens français.

2.2. La sphère économique : des ressources naturelles gérées pour l'enrichissement collectif

Jules Fournier pose certaines conditions pour que l'on puisse juger comme moralement et socialement bonnes les pratiques commerciales, industrielles et financières au sein d'une société. D'une part, tous les individus doivent être soumis aux mêmes règles, ce qui permet de se livrer à une saine compétition. Ainsi, toute forme de patronage, découlant du pouvoir financier ou du pouvoir politique, doit être combattue. D'autre part, les richesses publiques et les services publics doivent servir à l'enrichissement collectif et non seulement à quelques individus privilégiés. Ainsi, les terres de la Couronne doivent être gérées de telle manière qu'elles rapportent des revenus suffisants à l'État pour que celui-ci mette en place les infrastructures économiques et culturelles qui permettent à tous les individus méritants de prospérer.

Entre 1904 et 1909, Jules Fournier considère que ni l'une ni l'autre de ces conditions ne sont en place. Les élites pratiquent le favoritisme à grande échelle et l'État cède les richesses naturelles à des prix dérisoires au premier spéculateur venu. Afin de renverser la vapeur, l'État québécois doit réviser complètement sa gestion du domaine public. Cette révision doit abolir le favoritisme dans la répartition de l'immense potentiel

³⁶ Jules Fournier (tous les articles suivants sont du *Nationaliste*) : « Une protestation », 18 octobre 1908; sur l'indépendance du *Nationaliste* face au mouvement, voir aussi « Le "Nationaliste" et les nationalistes », 14 février 1909.

³⁷ Jules Fournier (du *Nationaliste*), « Un scandale », 17 mai 1908; « Lettre ouverte. À l'Association de la Presse », 24 mai 1908.

économique des ressources naturelles de la Province et augmenter les revenus de l'État québécois. Avec ces nouveaux revenus, l'État québécois pourra moderniser les infrastructures économiques de la Province.

C'est en juillet 1907 qu'il expose pour la première fois ce programme de réformes³⁹. Il est constitué de trois volets. Dans un premier volet, l'État doit assurer une meilleure mise en valeur des terres de la Couronne. Au préalable, l'État doit faire une recension scientifique des terres de la Couronne pour déterminer la valeur réelle des terres qu'il accordera : quel est le potentiel hydroélectrique des différents cours d'eau? Comment sont réparties les ressources minières? Quels types de bois peut-on exploiter en fonction des territoires? Ensuite, l'État doit mettre en place des ventes aux enchères publiques dont les règles sont fixes et connues de tous, qui permettraient à tous les individus qui le désirent de participer au processus d'acquisition des ressources naturelles. Enfin, ceux qui font l'acquisition d'une ressource naturelle doivent respecter leur engagement de la mettre en valeur sous peine de se voir confisquer leur bien.

L'ensemble de ces réformes accroîtront de beaucoup les ressources de l'État. L'étude de la valeur des ressources permettra de mettre celles-ci en vente à des prix beaucoup plus élevés. Ensuite, la mise à l'encan permettra de faire encore grimper les prix de vente de celles-ci. Enfin, l'obligation de résultats permettra d'écarter les individus qui achètent des terres simplement pour faire de la spéculation. Les ressources acquises par ce premier volet du plan de réforme permettent d'en engager les deux autres volets.

Dans un deuxième volet, l'État doit permettre à l'agriculture d'accroître sa production et de s'adapter aux techniques modernes. Ceci découle d'un constat fort simple : l'agriculture est un des principaux secteurs économiques du Québec au début du siècle. Tout plan de développement économique doit donc tenir compte de ce domaine d'activité. Néanmoins, Fournier avertit ses contemporains que d'ici trente ans, l'agriculture deviendra un aspect mineur de l'économie de la Province de Québec⁴⁰. Le futur est industriel, mais le présent est agricole. Il faut préparer la transition. Dans cette optique, il faut d'abord permettre la mise en valeur des bonnes terres agricoles du Québec qui sont

³⁸ Jules Fournier, « Le congrès de la presse », *Le Nationaliste*, 31 janvier 1909.

³⁹ Jules Fournier, « La situation », *Le Nationaliste*, 14 juillet 1907. Voir aussi : « Le cas de M. Dupuis », 28 juillet 1907; « Qu'est-ce que ça peut faire? », 4 juin 1908; « Deux politiques », 15 août 1907; « Les Forêts de Bondy » 4 juin 1908.

⁴⁰ Jules Fournier, « Politique nationaliste », *Le Nationaliste*, 6 septembre 1908.

pour l'instant inexploitées à cause des spéculateurs fonciers⁴¹. Ensuite, l'État doit faire pénétrer chez les populations rurales les nouvelles techniques agricoles grâce à des journaux et des écoles spécialisées.

Dans un dernier volet, l'État doit mettre en place les infrastructures qui permettront à une classe entrepreneuriale ainsi qu'à une classe d'ouvriers spécialisés de se développer. Ceci passe par un réseau d'écoles commerciales et techniques présentes dans toutes les régions de la Province. Aussi, l'État doit offrir un programme de prêts garantis pour permettre à ces nouveaux entrepreneurs de financer leurs entreprises⁴².

La politique économique proposée par Fournier est la partie la plus nationaliste de son discours idéologique, car il fait un lien étroit entre les ressources naturelles d'un territoire et une collectivité, la dernière ayant une sorte de droit implicite sur le premier. Néanmoins, je rappelle encore une fois que Fournier ne propose jamais de réserver ces ressources, par une nationalisation étatique par exemple, pour qu'elles soient gérées au seul profit des Canadiens français, alors que cela aurait été la réponse entièrement nationaliste à leur situation économique défavorable.

2.3 La sphère éducative

L'instruction publique est gravement déficiente chez les Canadiens français. Ce problème dépasse le manque d'instruction technique et commerciale et est tout aussi vrai pour l'ensemble des domaines de la pensée. Les Canadiens français ne sont pas assez instruits « pour suivre l'évolution universelle ». Ce phénomène découle de la lenteur du clergé à moderniser les méthodes et le contenu de son enseignement, et du peu de ressources qu'investit l'État québécois dans l'enseignement primaire et secondaire⁴³. Conséquemment, les Canadiens français sont, dans leur vaste majorité, dans un « triste état d'esprit » :

Nos gens — et je parle de plus passables, de ceux qui ont fait des études secondaires — ne savent pas lire. Ils ignorent tout des auteurs français contemporains. Les sept huitièmes d'entre eux n'ont jamais lu deux pages de Victor Hugo et ignorent jusqu'au nom de Taine. Ils pourront, à l'occasion, acheter des ouvrages canadiens, mais qu'ils se garderont bien d'ouvrir, non parce qu'ils les jugeront inférieurs, mais simplement parce qu'ils n'aiment pas lire⁴⁴.

⁴¹ Jules Fournier, « Une épitaphe », *Le Nationaliste*, 16 août 1908.

⁴² Jules Fournier, « Politique nationaliste », *Le Nationaliste*, 6 septembre 1908.

⁴³ Jules Fournier, « Le rôle du clergé au Canada », *Le Nationaliste*, 2 août 1908.

⁴⁴ Jules Fournier, « Réplique à M. Ab der Halden », *Revue Canadienne*, 1 janvier 1907.

Malgré ce constat sévère, la position de Jules Fournier face à l'instruction publique est ambivalente. D'une part, il ne prendra jamais directement position en faveur des réformes exigées par les libéraux réformateurs entre 1904 et 1909, telles l'instruction obligatoire ou l'uniformité des manuels scolaires. Néanmoins, il laisse parfois entendre qu'il est favorable à ces mesures⁴⁵. Mais, en bout de ligne, il refuse de trancher :

J'ai lu et entendu, depuis quelques années, un nombre infini d'arguments pour et contre l'école obligatoire; pour et contre l'uniformité des livres; pour et contre les bibliothèques publiques. Or, si de part et d'autre j'ai trouvé des raisons d'un grand poids, il ne me paraît point qu'on en ait encore donné de décisives⁴⁶.

Cette attitude, il la justifie ainsi : le plus grave problème de l'instruction publique est le manque de ressources de l'État :

Nous sommes les premiers à admettre, au "Nationaliste", qu'il faut donner des écoles aux Canadiens français, et nous croyons comprendre, tout comme ces messieurs du "Canada", que nos compatriotes ont fortement besoin d'être décaissés. C'est une constatation peut-être humiliante, mais nécessaire [...].
[Mais] les véritables ennemis de l'instruction, les véritables obscurantistes ne sont point ceux qui, à tort ou à raison, considèrent comme relativement prématuré l'établissement d'écoles techniques en notre province. Ce sont ceux qui, sachant que le manque d'argent est la grande plaie du jour pour l'instruction publique comme pour tout le reste, s'acharnent cependant à justifier par tous les moyens les boodlers⁴⁷ que nous avons aujourd'hui pour gouvernement. Si l'instruction publique n'avance pas, c'est parce que nous n'avons pas d'argent, c'est parce que notre gouvernement nous vole⁴⁸.

2.4 La sphère religieuse :

Les questions religieuses n'occupent pas une place mineure pendant cette période. Mais ici encore, on sent que l'autonomie de conscience prime dans la pratique religieuse. Lorsqu'il parle de la religion, c'est pour déplorer le zèle religieux sur la place publique ou pour dénoncer le conservatisme intransigeant de ce qu'il considère être une petite frange de l'Église québécoise⁴⁹. Dans l'ensemble, il juge que l'Église québécoise est « patriote » et qu'elle a rendu de grands services à la nation par son « dévouement », notamment dans le secteur de l'éducation. Cependant, Fournier ne considère pas que la relation entre l'Église et le fidèle doive être à sens unique, la première dictant au second ses manières de penser et d'agir. Il a même une conception assez démocratique de l'Église. Il juge normal que les

⁴⁵ Jules Fournier, « L'instruction obligatoire », *Le Nationaliste*, 17 juin 1906.

⁴⁶ Jules Fournier, « En réponse à la "Vérité" », *Le Nationaliste*, 17 janvier 1909.

⁴⁷ Adaptation du terme américain *boodle*, signifiant une somme d'argent utilisée pour la corruption.

⁴⁸ Jules Fournier, « À propos de Jacques-Cartier », *Le Nationaliste*, 31 mai 1908.

⁴⁹ Jules Fournier, (tous les articles suivants sont du *Nationaliste*) : « La Lord Day's Alliance », 3 juillet 1904; « L'instruction obligatoire », 17 juin 1906; « L'Abbé Colin Franc-Maçon. Étrange découverte d'un jeune étudiant en droit soufflé par de savantes gens », 1^{er} juillet 1906; « M. Gouin et les Athées », 15 août 1907.

laïcs influencent la gestion et l'évolution des institutions sociales de l'Église⁵⁰. Ainsi, Jules Fournier se croit dans son droit le plus strict lorsqu'il réclame de l'Église qu'elle modernise les méthodes d'enseignement de ses institutions scolaires. Toujours dans cette perspective, il est sain qu'un laïc interpelle les évêques afin de réclamer qu'ils corrigent une position sur une question d'actualité⁵¹.

3. Le libéralisme nationaliste de Jules Fournier vis-à-vis le paysage politico-idéologique de la période 1904-1909.

3.1. Le mouvement nationaliste : la cohabitation malaisée avec les nationalistes traditionalistes

Jules Fournier, par ses articles, nous laisse une foule d'indices suggérant que le mouvement nationaliste était divisé en deux groupes définisseurs dont la cohabitation était malaisée : des libéraux sensibles au destin de la minorité nationale canadienne-française et des nationalistes traditionalistes. Qu'avaient-ils en commun? Le désir de protéger les Canadiens français de l'impérialisme. Au-delà de cet objectif, les deux groupes étaient séparés par leurs valeurs. On peut au moins affirmer que les deux groupes constataient et déploraient : (i) la diminution du poids démographique des francophones au Canada; (ii) le projet des impérialistes du pays d'assimiler les francophones et de pousser l'intégration du Canada dans les structures de l'Empire. Au-delà de cela, je crois qu'il faut considérer que les deux groupes se sont livrés à une lutte sourde au sein du mouvement. L'étude du discours de Jules Fournier pousse à cette hypothèse.

Si Jules Fournier vante parfois les grands mérites d'Henri Bourassa, on est aussi obligé de constater qu'il ne parle presque jamais de celui qui est supposé être le chef de file de l'ensemble du mouvement nationaliste. Il n'a écrit qu'un seul article portant directement sur les qualités et le leadership d'Henri Bourassa⁵². En tant que directeur du *Nationaliste*, Fournier a même tenu à préciser, le 14 février 1909, qu'il avait accepté ce poste à la condition expresse d'être absolument indépendant de toute influence externe, y compris celle d'Henri Bourassa⁵³!

⁵⁰ Jules Fournier, « Les moeurs à Montréal », *Le Nationaliste*, 15 janvier 1905.

⁵¹ Jules Fournier, « Le clergé et l'immigration. Mgr Langevin en désaccord avec Mgr Têtu », *Le Nationaliste*, 22 décembre 1907.

⁵² Jules Fournier, « Bourassa dans la mêlée », *Le Nationaliste*, 10 mai 1908.

⁵³ Jules Fournier, « Le "Nationaliste" et les nationalistes », *Le Nationaliste*, 14 février 1909.

Est-ce un hasard? Une semaine seulement avant cette déclaration d'indépendance envers le leader catholique (le 7 février 1909), Jules Fournier annonce qu'il est exaspéré des attaques à répétition que lui livrent les journaux nationalistes traditionalistes, tels la *Vérité*, le *Pionnier* et la *Croix*.⁵⁴ On apprend dans ce même article du 7 février 1909 que la *Croix* reproche au *Nationaliste* d'être un refuge de libéraux « radicaux », épithète habituellement accolée aux individus gravitant autour de Godfroy Langlois. Il semble que les journaux nationalistes-traditionalistes aient tenté de forcer la main de Fournier en l'obligeant à se déclarer favorable à leurs positions face au système d'éducation de la Province de Québec.

La méfiance des journaux traditionalistes à l'égard de Jules Fournier est, de leur point de vue, fort compréhensible. Jusqu'en 1906, Jules Fournier a tenu des propos très proches des libéraux politiques sur l'éducation. Ne déclare-t-il pas, cette année-là, que les trois quarts de « l'élite intellectuelle du clergé » seraient en faveur de l'instruction obligatoire? Par la suite, dans ses nombreuses polémiques avec Godfroy Langlois, Fournier se déclare toujours partisan des idées libérales. Ce qu'il reproche à Langlois, ce n'est pas son libéralisme, *ni même son absence de préoccupations nationales*, c'est sa participation à un parti politique que Jules Fournier considère corrompu (j'y reviendrai dans quelques lignes). Cette attitude de Fournier face à Langlois, en 1908-1909, confirme les craintes qu'avait formulées Henri Bourassa à Tardivel dès 1904 : une partie importante de la jeunesse montréalaise est sympathique aux idées libérales. Aussi, peu de temps avant que la polémique n'éclate avec les journaux traditionalistes, Jules Fournier embauche au *Nationaliste* un journaliste qui a fait des « chroniques ouvrières » à la *Presse*, Jules Helbronner, qui plus est un Juif⁵⁵. Enfin, je crois qu'il est important de noter qu'à aucun moment, Jules Fournier n'utilise les concepts centraux du discours traditionaliste. D'une part, il ne fait jamais référence aux *droits de la famille* et aux *droits de l'Église*. À chaque fois qu'il traite d'une institution, y compris de l'Église, c'est pour souligner l'autonomie de

⁵⁴ Jules Fournier, « Pro Domo. En réponse à un article de la "Vérité" », *Le Nationaliste*, 7 février 1909. Cet article clôt temporairement un débat de plus en plus animé auquel se livraient Jules Fournier et les journaux traditionalistes depuis quelques semaines. Voir aussi (du *Nationaliste*) : « En réponse à la "Vérité" », 17 janvier 1909; « La "Vérité" et nous », 31 janvier 1909.

⁵⁵ Jules Fournier, « La collaboration de M. Helbronner », *Le Nationaliste*, 16 décembre 1908.

conscience de l'individu au sein de celle-ci. D'autre part, plutôt que d'invoquer l'influence divine dans le déroulement historique, il souligne le rôle central du « hasard »⁵⁶.

Malgré cela, Fournier tient quand même à l'alliance avec les nationalistes traditionalistes, car il juge prioritaires la lutte contre les impérialistes et la réforme de la gestion du domaine public. Ainsi, je crois d'ailleurs probable que Jules Fournier modère ses positions libérales sur les questions de l'instruction obligatoire et de l'uniformité des livres. La concession peut paraître grande, mais elle sera de courte durée.

3.2. Le libéralisme des « radicaux »: légitimité du combat et désaccord sur les stratégies

En août 1908, le *Nationaliste* publie la lettre d'un lecteur dénonçant la crainte entretenue dans plusieurs milieux envers les « libéraux radicaux ». Cette même lettre accuse les élites canadiennes-françaises d'être incultes et affirme que la société canadienne-française est manipulée par le clergé. Enfin, on y considère que tous ceux qui ne sont pas des partisans de Clemenceau et de Combes sont des « ânes ».

La réaction de Jules Fournier à cette lettre illustre bien sa conception du libéralisme. D'une part, il est tout à fait d'accord pour dénoncer lui aussi les réactions violentes qu'ont plusieurs milieux à la seule épithète de « libre penseur ». Pour lui, certains des plus grands penseurs français ont été, dans une partie ou la totalité de leur vie, des athées. Il est aussi d'accord avec l'affirmation que les élites canadiennes-françaises ne sont pas assez cultivées et ouvertes sur le monde. D'autre part, il refuse de considérer que le clergé canadien-français puisse manipuler le peuple ou que l'on puisse être un « âne » parce que l'on n'est pas un partisan de la déconfessionnalisation des écoles. Si Fournier n'aime pas le conservatisme de la société qui l'entoure, il refuse de tomber dans ce qu'il considère comme une autre bêtise : l'acharnement contre la religion ou les institutions de l'Église catholique⁵⁷. Ceci s'explique d'autant plus facilement que, parmi les auteurs qui ont eu le plus d'influence sur Jules Fournier, on retrouve beaucoup de catholiques, dont certains étaient très conservateurs, tel que Thomas d'Aquin, Maistre, Lacordaire, Bossuet, Montalembert, Fénelon, Veillot⁵⁸. Quoi qu'il en soit, la réponse de Fournier est bel et bien celle d'un libéral, conformément au deuxième cas de mon exposé sur les attitudes

⁵⁶ Jules Fournier, « Chez les Franco-américains. XVIII. De quoi demain sera-t-il fait? », *Le Canada*, 18 janvier 1905.

⁵⁷ Jules Fournier, « Un homme sûr de lui », *Le Nationaliste*, 2 août 1908.

libérales et nationales, car il tolère l'expression de toute idée, tout projet social, même ceux qui remettent en question une institution traditionnelle de la nation.

Sur le plan politique, il est essentiel de noter que les nombreuses attaques de Jules Fournier envers Godfroy Langlois se font *au nom* du libéralisme. En effet, Jules Fournier considère que Godfroy Langlois est trop profondément impliqué dans la « religion de parti », dans la défense à tout prix du Parti libéral pour pouvoir défendre honnêtement les principes libéraux :

Je serais, pour ma part, curieux de savoir comment le “Nationaliste” est plus tory que M. Langlois, et comment M. Langlois est plus libéral que le “Nationaliste”.

Lorsque le directeur du “Canada” vante à ses lecteurs l'idée libérale, nous ne faisons nulle difficulté de l'approuver.

Lorsqu'il proclame la nécessité de l'instruction publique et qu'il jette à sa race le cri d'alarme, nous trouvons qu'il a raison.

S'il dit enfin que nous devrions mieux payer nos institutrices, créer des établissements perfectionnés d'éducation et améliorer en général notre système d'enseignement, nous sommes tout à fait de son avis.

La différence entre lui et nous, c'est que lorsque nous lui suggérons le seul moyen de rendre possible toutes ces belles choses — c'est-à-dire la réforme de l'administration du domaine public —, il n'en est plus du tout, pour cette excellente raison que cela dérangerait un certain nombre de boodlers qui sont ses amis.

Aussi, si pour être libéral on doit nécessairement approuver les hommes tarés qui se parent aujourd'hui de ce titre quitte à fouler aux pieds tous les principes du libéralisme; et si pour n'être pas tory il faut donner son appui à des hommes qui n'ont de libéral que le nom et dont toutes les oeuvres portent l'empreinte du conservatisme le plus noir, le “Nationaliste” consent volontiers à passer pour tory.

M. Langlois sait comme nous que nos chefs à Ottawa et à Québec incarnent aujourd'hui ce qu'il y a de plus foncièrement anti-libéral dans le pays. [...] nous sommes plus libéraux que lui⁵⁹.

3.3. Les partis politiques libéraux et conservateurs : des étiquettes vides de sens qui cachent un profond conservatisme social

Comme l'annonce cette dernière citation, Jules Fournier considère que l'étiquette idéologique dont se pare le Parti libéral est vide de sens. Ceci rejoint sa croyance en la « trahison des élites » envers la nation. Néanmoins, il serait possible de croire, à la lumière des dernières citations, que la critique des élites par Fournier est en fait une attaque des membres du Parti libéral par un partisan du Parti conservateur, cette attaque étant camouflée sous la rhétorique des intérêts supérieurs de la nation. Je crois qu'il n'en est rien. Jules Fournier n'est pas un partisan conservateur et, lorsqu'il critique les élites politiques et dénonce le conservatisme des partis en place, il attaque tant les bleus que les rouges.

⁵⁸ Jules Fournier, « Religion et religions », *Le Nationaliste*, 24 avril 1909.

D'une part, Jules Fournier est un sympathisant actif du parti libéral au début de sa carrière journalistique. Ses études au collège classique ont été payées en partie par Wilfrid Laurier. Il appelle ce dernier son « protecteur » dans une lettre qu'il lui adresse en 1904⁶⁰. Toujours en 1904, il appuie activement un de ses amis (Octave Mousseau) qui se présente comme candidat libéral aux élections fédérales dans le comté de Soulanges⁶¹. De 1904 à 1908, il travaille au *Canada* sous la direction de Godfroy Langlois. Jusqu'en juillet 1907, on sent que Jules Fournier est prêt à laisser une chance aux libéraux provinciaux⁶², même s'il juge qu'ils ne sont plus à la hauteur de l'héritage du parti libéral de l'époque de Mercier⁶³.

D'autre part, jamais Jules Fournier ne présentera sous un jour favorable les politiques et les politiciens du Parti conservateur. En 1907, il décrit le nouveau programme du Parti conservateur fédéral ainsi : « le programme économique de M. Borden est bon », car il prône la nationalisation des infrastructures économique et des monopoles des services publics partout au Canada, « son programme fiscal est absurde », car il propose une préférence tarifaire à l'Empire et « son programme politique est faible », car il ne contient aucune proposition pour les Canadiens français ou l'autonomie des provinces. Quant à Borden lui-même, il juge qu'il « est un brave homme; il a des idées justes; il n'est pas homme d'État⁶⁴ ». En 1908, il se réjouit de l'élection de quelques députés conservateurs de plus à l'Assemblée législative de la Province d'abord et avant tout parce que ces nouveaux députés conservateurs sont des partisans d'Henri Bourassa et qu'ils sont individuellement des personnages respectables dans leur domaine d'activité professionnelle⁶⁵. À la fin de la même année, lors de la réélection des libéraux de Laurier à Ottawa, il formule ce commentaire sur la défaite des conservateurs :

On aurait tort d'en conclure, cependant, que nous condamnions M. Laurier sans merci et que nous aurions été dans l'extase de lui voir succéder M. Borden. [...] Le Ministère Laurier, durant les quatre dernières années, a commis bien des fautes, mais son administration était encore défendable, surtout contre les gens qui avaient la prétention de le remplacer⁶⁶.

⁵⁹ Jules Fournier, « L'homme aux brochures », *Le Nationaliste*, 1^{er} novembre 1908.

⁶⁰ Ottawa, Archives nationales du Canada, fonds Wilfrid Laurier (MG-26J), correspondance (série A), pièces 87030 a-b-c-d).

⁶¹ Jules Fournier, « Si j'avais à défendre Octave Mousseau », *L'Action*, 4 avril 1914.

⁶² Jules Fournier, « La situation », *Le Nationaliste*, 14 juillet 1907.

⁶³ Jules Fournier, « Les partisans de M. Gouin », *Le Nationaliste*, 11 août 1907.

⁶⁴ Jules Fournier, « Le nouveau programme Borden », *Le Nationaliste*, 25 août 1907.

⁶⁵ Jules Fournier, « La prochaine législature », *Le Nationaliste*, 14 juin 1908.

⁶⁶ Jules Fournier, « Le triomphe du préjugé de race [...] », *Le Nationaliste*, 1^{er} novembre 1908.

Ces remarques devraient démontrer que Jules Fournier est sincère lorsqu'il dit critiquer l'ensemble de l'élite politique et les deux grands partis.

3.4. Le socialisme et le rôle des femmes : les zones de silence du discours de Jules Fournier

Il est intéressant de noter que Jules Fournier ne discute en aucun moment des idées socialistes ou de leur impact sur la société qui l'entoure. D'autre part, on peut souligner que la conception des genres masculin et féminin chez Jules Fournier est traditionnelle. La femme est un être plus faible que l'homme au point de vue moral. Ainsi, certaines lectures peuvent détériorer son moral⁶⁷. Dans la même ligne d'idées, l'homme qui s'est corrompu est associé à la prostituée, image même de l'être faible tombé dans la dégénérescence morale⁶⁸. Inversement, les vertus de l'action dans la sphère publique sont associées à l'homme :

La Province se sent étouffer, elle a besoin de quelqu'un qui lui donne de l'air, et c'est pourquoi la figure de Bourassa, si honnête, si mâle et si courageuse, est en même temps si populaire⁶⁹.

Toutefois, il faut ajouter que le rôle des hommes et des femmes n'est jamais abordé en soi entre 1904 et 1909. De plus, les allusions aux rôles des hommes et des femmes, même indirectement, sont extrêmement rares.

J'évalue donc que, de 1904 à 1909, les éléments libéraux du discours de Jules Fournier dominant. Ainsi, il défend une vision libérale de la citoyenneté et de l'État, il prône une presse indépendante des grands partis politiques et du clergé, se montre tolérant envers les individus qui remettent en question le rôle de l'Église au Canada français. D'ailleurs, il s'affiche fièrement partisan de « l'idée libérale », une attitude qui rend les journaux nationalistes traditionalistes de plus en plus nerveux et critiques envers *Le Nationaliste* qu'il dirige. Cependant, j'ajoute du même souffle que son discours comporte d'importants éléments de l'idéologie nationaliste. On le voit par exemple associer étroitement les ressources naturelles de la Province de Québec aux Canadiens français. Sa critique des élites, insouciantes du devenir national, a, elle aussi, un ton franchement nationaliste. Néanmoins, il me semble que ces éléments nationalistes sont incorporés dans

⁶⁷ Jules Fournier, « Une lettre de M. Rostand », *Le Nationaliste*, 7 mars 1909.

⁶⁸ Jules Fournier, « À bâtons rompus sur le dos d'Ulric », *Le Nationaliste*, 30 juin 1907.

⁶⁹ Jules Fournier, « Bourassa dans la mêlée », *Le Nationaliste*, 10 mai 1908.

un paradigme libéral. Cette entreprise génère d'importantes tensions dans son discours. Le tempérament fougueux de Fournier, son impatience à voir les éléments nationalistes de son discours pris en compte par les élites, transformeront ces tensions en crise intellectuelle majeure à la faveur d'un difficile séjour en prison qu'il s'apprête à vivre.

Chapitre II

Crise intellectuelle : remise en question du libéralisme et exploration des idéologies de l'extrême-droite française

Dans la période allant de juillet 1909 à la fondation de *L'Action* en avril 1911, Jules Fournier remet fondamentalement en question les éléments clés de sa première synthèse intellectuelle libérale-nationaliste. Cette courte période, où il passera du *Nationaliste* au *Devoir* puis à la *Patrie*, se caractérise par un brusque virage à droite. Cette crise découle de son impatience à voir la population intégrer la synthèse libérale-nationaliste qu'il propose, d'une grande déception envers le système de justice de la Province et, probablement, de la morosité qui peut suivre une longue période de surmenage.

Il m'a semblé essentiel d'analyser cette crise dans un chapitre intermédiaire entre les périodes 1904-1909 et 1911-1917, car elle permet (i) de voir l'évolution idéologique de Fournier comme un processus en mouvement et donc susceptible de vivre des remises en question et (ii) de percevoir l'ensemble des matériaux intellectuels, même ceux qui sont rejetés, à partir desquels Jules Fournier peut bâtir ses synthèses intellectuelles. Or je trouve important de souligner que les idées d'extrême droite faisaient parti de l'univers mental de Fournier même si, en bout de ligne, il n'en fait pas le fondement de sa réflexion sociale.

Il n'est pas inutile de rappeler brièvement les événements qui ont mené à sa condamnation, d'autant moins que la remise en question de sa première synthèse suit de quelques jours seulement sa libération. Pendant le mois de mai 1909, Jules Fournier publie une série d'articles dans lesquels il accuse deux juges de la Cour supérieure du Québec, François Langelier et F.-X. Lemieux, de pratiquer une justice biaisée qui sert les intérêts du Parti libéral. Ces accusations sont écrites sur un ton très mordant.

Fournier nous apprend par ailleurs que cette dernière charge contre deux juges aurait renforcé la volonté d'un groupe de politiciens libéraux provinciaux de se débarrasser une fois pour toutes du *Nationaliste*. Les tensions entre les nationalistes libéraux et le Parti libéral de la Province sont en effet à leur paroxysme. Olivar Asselin est déjà en prison pour une gifle qu'il a donnée à Louis-Alexandre Taschereau. Fournier, après avoir formulé ses accusations, nargue le Premier ministre Lomer Gouin qui est aussi le procureur général : il le met au défi de le traîner en cour. Fournier pourra alors démontrer à la cour que ses

accusations sont fondées. La réplique de Gouin ne tarde pas : avant la fin du mois de mai, le directeur du *Nationaliste* est accusé par le Procureur général de mépris envers la cour. Mais Jules Fournier est alors optimiste : il considère qu'il n'a rien à se reprocher et il a confiance dans le système de justice de la Province. On ne condamne pas un journaliste pour ses opinions politiques ou pour les faits d'intérêt public qu'il divulgue. Or le juge qui entend l'affaire n'est autre que François Langelier. L'affaire est bâclée : Jules Fournier est jugé coupable de mépris envers la cour et est condamné à trois mois de prison. Le jugement soulève un véritable tollé d'indignation dans la presse de tout le Canada. Même les journaux du Parti libéral, en dehors de la Province de Québec, considèrent qu'il y a eu injustice. Rien n'y fait, Fournier est envoyé en prison. Les quelques semaines qu'il y passe sont suffisantes pour faire basculer une santé déjà affaiblie. Après sa sortie de prison, il ne collabore plus que sporadiquement au *Nationaliste*, où Olivar Asselin a pris la relève en tant que directeur¹.

1. Remise en cause des valeurs cardinales du libéralisme

Le 18 juillet 1909, le *Nationaliste* publie un article enflammé de Jules Fournier où ce dernier remet en cause son libéralisme. Il vient de sortir de prison et c'est là son premier article depuis qu'il a recouvré la liberté. Il réagit alors violemment aux propos du président états-unien W. H. Taft qui vante les Canadiens français pour leurs vertus religieuses et leur attitude respectueuse envers le pouvoir. Fournier est profondément blessé par ces propos, qui démontrent selon lui la passivité et le manque d'ambition des Canadiens français. Il se demande alors s'ils peuvent avoir la force morale d'assumer la liberté de conscience nécessaire à la pratique d'une démocratie libérale soucieuse de l'intérêt national. Ses conceptions libérales ébranlées cèdent alors toute la place au bien national. Cette remise en question du libéralisme chez les Canadiens français le fait tomber dans la mystique de la

¹ Jules Fournier, « La prostitution de la justice »; « Trois ex-voyous. L'hon. Juge François Langelier, l'hon. Juge Lemieux et l'hon. Ch. Langelier, shérif. Ces trois messieurs, vers l'âge de quarante ans, organisaient des bandes de malfaiteurs pour empêcher leurs adversaires de parler. C'est l'un deux [sic] qui s'en vante publiquement, dans un livre qui vient de paraître. », *Le Nationaliste*, 9 mai 1909; « Le procureur-général et le "Nationaliste" », *Le Nationaliste*, 16 mai 1909. « M. Gouin se venge », *Le Nationaliste*, 23 mai 1909; « Une conspiration. Les politiciens de Québec ont décidé de tuer le "Nationaliste" coûte que coûte. Nous les attendons! », *Le Nationaliste*, 30 mai 1909. Pendant le mois de juin, *Le Nationaliste* reproduit des extraits des principaux journaux francophones et anglophones du Canada (le *Globe* de Toronto, le *Toronto Star*, le *Star* et la *Gazette* de Montréal, le *Ottawa Citizen*) où l'on dénonce la peine de Fournier ou les conditions dans lesquelles elle a été prononcée. Seul trois journaux francophones du Parti libéral auraient approuvé cette condamnation.

« communion d'esprit » nationale et du « chef suprême » sauveur de la nation, un concept nouveau dans la pensée de Fournier :

Quand en de pareilles circonstances on veut faire l'éloge d'un peuple, on lui parle ordinairement de son avenir, de ses aspirations, des grands projets qu'il a conçus et qu'il s'occupe de réaliser. À nous, l'on nous parle de notre passé et de nos qualités "familiales" ou domestiques.

Comment du reste les étrangers pourraient-ils penser à notre avenir lorsque nous n'y pensons pas nous-mêmes? Nous-mêmes, à une époque antérieure de notre histoire, quand nous étions à peine un demi-million, mais que, guidés par une pensée unique, nous marchions vers l'avenir, nous étions un peuple!

[U]n peuple n'est pas seulement un groupement d'hommes du même sang, un amalgame d'individus de même race. Un peuple doit avoir une âme; et nous avons perdu la nôtre. Nous vivons, non pas divisés les uns contre les autres ce qui ne serait peut-être qu'un demi-mal, et ce qui pourrait en tout cas se réparer : nous vivons soucieux uniquement d'intérêts individuels, indifférents au bien public [...]

1609-1909 : entre ces deux dates aura tenu la légende canadienne-française [...] Le cycle est révolu [...].

Ah! Vienne plutôt la guerre, vienne, s'il le faut, le despotisme et la persécution, pourvu qu'enfin se réveille, sous le choc de l'injustice et de la douleur, l'Âme engourdie de la race!

Ah qu'il vienne enfin, s'il existe, celui-là qui peut nous sauver!²

Quelques mois plus tard, Jules Fournier, parlant de la nécessité de créer des idoles historiques pour le peuple, nous donne une autre preuve de sa perte de foi envers la capacité d'autonomie morale des Canadiens français :

Après cela, que Mercier ait été plus ou moins exactement ce que l'on dit, qu'importe? [...] Qu'importe que l'on exagère la noblesse de son caractère et la qualité de ses actes publics? ... Le peuple a besoin de légendes. La réalité l'écoeure [...]

L'histoire, sèche et nue, ne lui offre à contempler que des hommes comme les autres, toujours bornés par quelques côtés. Laissons-le donc en paix se forger des demi-dieux, et n'allons point l'empêcher d'y croire, même si ces demi-dieux n'existent pas! C'est par là seulement qu'il pourra se hisser au-dessus de lui-même et des tristesses présentes, vers une plus grande beauté morale et des temps meilleurs³.

Dans cette perspective, l'humain n'est plus la mesure de toute chose. Il est le symbole de l'échec, des imperfections. Le bien, le beau, c'est l'idole, le demi-dieu qui peut l'incarner.

Durant la même période, Jules Fournier remet en question une autre valeur cardinale du libéralisme : la *tolérance*. Au cours de son premier voyage en France, il rencontre des journalistes de *La Libre parole*, organe du penseur d'extrême-droite Édouard Drumont. Ceux-ci rédigent un compte rendu des discussions qu'ils ont eues avec Fournier. *Le Nationaliste* reproduit cet article et Fournier en profite pour présenter lui-même les idées

² Jules Fournier, « En marge d'un discours », *Le Nationaliste*, 18 juillet 1909. Dans l'article « En réponse à la "Vérité" » du 17 janvier 1909, on constate un premier indice de sa foi vacillante envers la capacité d'autonomie morale des membres de la nation.

avec lesquelles il jongle pour expliquer sa perte de confiance envers le peuple. Quoi qu'il n'en soit pas encore tout à fait certain, il se demande sérieusement si la « race française » est en décadence, comme l'affirme la théorie cyclique des races de Drumont. En effet, il constate que les Français et les Canadiens français sont simultanément dans une situation fâcheuse face aux institutions démocratiques. Dans le cas français, cela s'explique aisément selon lui :

Ici [en France], le Juif, le Franc-Maçon, le métèque dominant votre pays, vous imposent leurs mentalités, leurs moeurs, leurs lois, et il semble que, fatigués de lutter, vous ayez renoncé à lutter⁴.

Le cas canadien-français est plus mystérieux pour Fournier. D'une part, il n'y constate pas les « facteurs dégénératifs » présents en France. D'autre part, il juge que la pratique religieuse, qu'il considère alors comme source de cohésion nationale, est encore forte chez les Canadiens français. Selon lui, cela indique peut-être qu'il y a bien une « race française » qui entrerait dans sa période de « décadence », quels que soient les « facteurs externes » propres à chaque communauté de la « race ». Enfin, il constate qu'il y a au Canada français, un début d'adaptation au parlementarisme et aux idées et institutions anglaises. Le défi est de parachever cette adaptation en créant une « opinion publique » de même nature qu'en Angleterre⁵.

Quoi qu'il en soit pour le cas canadien on constate ici que l'Autre, le non-membre de la nation, peut être une source de destruction de la cohésion nationale. Il faut alors « lutter » contre sa présence et contre son influence corrosive, si sa présence est inéluctable. Par rapport au premier cas de mon analyse du libéralisme et du nationalisme, Fournier raisonne clairement en nationaliste. Qui plus est, ce passage nous indique que des groupes sont plus délétères que d'autres. Cette perspective est absolument incompatible avec la tolérance du paradigme libéral. Au sein de ce dernier, l'intolérance n'est permise qu'envers les individus qui remettent en question les libertés individuelles et les institutions qui les défendent. Aussi, Jules Fournier identifie-t-il une institution, l'Église catholique, comme une source essentielle de cohésion nationale. On peut en déduire que, pour cette période de sa vie, la justification sociale de cette institution ne peut être remise en question dans un projet social puisqu'elle sert de support à la cohésion de la communauté nationale. Encore

³ Jules Fournier, « La statue de Mercier », *Le Nationaliste*, 5 décembre 1909.

⁴ Propos de Jules Fournier recueillis par H. de Rauville dans *La Libre parole*, 25 septembre 1910.

⁵ Jules Fournier, « La race française est-elle en décadence? », *Le Nationaliste*, 17 octobre 1909.

ici, il raisonne en nationaliste, si l'on se rapporte au point deux du même tableau. En insistant sur l'Autre comme facteur de dégradation de l'ordre historico-communautaire, sur la religion comme support de la cohésion de la nation et en remettant en cause les valeurs cardinales d'*autonomie de conscience* et de *tolérance* du paradigme libéral, Jules Fournier participe alors au nationalisme traditionaliste catholique.

2. Prise de conscience des tensions de classe : le réflexe conservateur

Le passage de Jules Fournier au *Devoir* est court : il y reste à peine trois mois. Lui et Olivar Asselin quittent avec fracas le nouveau journal d'Henri Bourassa. Les raisons immédiates qui causent ce départ des deux journalistes vedettes ne sont pas connues. Quant aux raisons de fond, elles résident dans le malentendu, fondamental selon moi, entre deux groupes définisseurs fort différents : l'un libéral-nationaliste et l'autre, nationaliste-traditionaliste, qui se sont alliés pour défendre les Canadiens français du nationalisme impérialiste. Du point de vue de l'analyse des idées, cette période est peu intéressante⁶. À peu près la moitié de ses articles tiennent de la chronique sarcastique où ses idées ne sont pas vraiment développées. Il couvre aussi pour le *Devoir* le Congrès canadien-français de l'Ontario. Il y admire la volonté d'organisation des Franco-Ontariens et critique les positions ambiguës des élites francophones du Parti libéral canadien qui ne veulent pas s'aliéner leurs appuis anglo-ontariens. Enfin, il y écrit une série d'articles sur la députation canadienne-française à Ottawa. Cette série très ironique dépeint d'une manière peu flatteuse ces députés, qu'il considère tous profondément ignares, naïfs et malhabiles en politique face à leurs confrères anglophones.

Peu de temps après son départ du *Devoir*, le directeur de *La Patrie* (sans doute un des fils de J.-J. Tarte) lui offre de devenir « correspondant spécial en France ». C'est pendant ce deuxième voyage en France que Fournier prend conscience des vives tensions de classes qui secouent le monde occidental. Dans un premier temps, il rencontre Aristide Briand, alors président du Conseil de France. Celui-ci est inquiet de la tournure que pourraient prendre les manifestations du premier mai à Paris. Selon Briand, la Confédération générale du travail (CGT), qui organise la manifestation ouvrière, est menée

⁶ Néanmoins, le talent littéraire de Jules Fournier s'y déploie dans toute sa vivacité. Il dépeint en quelques coups de plumes des portraits vivants et amusés de plusieurs de ses compatriotes. Ses articles publiés dans *La Patrie* sont encore plus remarquables du point de vue littéraire. Ils constituent un ensemble de nouvelles dont le sens de la comédie humaine et de la poésie n'ont rien à envier aux auteurs français contemporains.

par des anarchistes. Afin que l'ordre soit maintenu, il compte mettre en place un fort dispositif de sécurité grâce à l'utilisation de l'armée⁷.

L'occupation de Paris par des unités de l'armée française ainsi que les manifestations du premier mai impressionnent grandement Jules Fournier. Le fait que les organisations ouvrières puissent mobiliser 30 000 personnes pour une manifestation et que ces mêmes organisations pourraient déclencher une grève générale en France font dire à Jules Fournier qu'une révolution ouvrière en France est tout à fait probable : « A-t-on songé à ce qui se produirait si ces barbares se lançaient de l'avant [...] le soir après l'extinction des feux⁸? » D'ailleurs, Jules Fournier conforte probablement son hypothèse sur la situation politique française, même s'il n'en souffle mot, après une longue rencontre avec le célèbre journaliste et politicien Henri Rochefort, rencontre dont il fait un long compte rendu dans *La Patrie*. Ce dernier, même s'il se dit sympathique aux leaders de droite (Charles Maurras, Édouard Drumont, les Camelots du Roi), affirme que la France vit en ce début de siècle sous « le règne de l'ouvrier ». Selon Rochefort, les ouvriers forment le seul mouvement politique ayant la volonté et les moyens de faire une révolution. Du côté de la droite, Rochefort se désole du fait que seuls les bonapartistes auraient quelque chance de renverser le régime actuel. En effet, il considère que l'idolâtrie napoléonienne est la plus grande mystification de la France moderne⁹. Un dernier indicateur de la sympathie de Jules Fournier pour les courants de droite pendant son exploration de la France nous est fourni par le ton ironique avec lequel il souligne l'étiquette de « républicain de gauche » sous laquelle André Siegfried fait campagne pendant les élections de 1910¹⁰.

Fournier en a probablement étonné plusieurs par son cheminement intellectuel pendant ses voyages en France. D'abord par son éclectisme : il y rencontre et interview des fermiers de Normandie, un général du ministère de la Défense, des journalistes de droite et de gauche, un leader socialiste, un poète du midi! Ensuite, il semble confirmer son virage à droite à l'aide de propos tenus par Aristide Briand, un des plus importants chefs socialistes

⁷ Jules Fournier, « Lettre de France. Un quart d'heure chez M. Briand », *La Patrie*, 19 mai 1910.

⁸ Jules Fournier, « Lettre de France. Le premier mai à Paris. Paris sous les armes », *La Patrie*, 20 mai 1910; « Lettre de France. Au lendemain du premier mai. La véritable signification de la journée », *La Patrie*, 21 mai 1910. Il faut mentionner que la CGT avait dans son programme le projet de renverser le gouvernement français par une grève générale et d'instaurer un gouvernement ouvrier. Voir « Socio-Economic Doctrines and Reform Movements, Modern », *The New Encyclopaedia Britannica*, 15^e édition, 1991, vol. 27, pp. 442-446.

⁹ Jules Fournier, « Lettre de France. Une interview de M. Henri Rochefort », *La Patrie*, 24 mai 1910.

français du tournant du siècle, Henri Rochefort, peut-être le plus important journaliste républicain de la deuxième moitié du XIX^e siècle, et André Siegfried, un intellectuel sympathique aux milieux de gauche.

3. Fascination pour la France des régions : une réévaluation de la *nation* comme cadre d'analyse ?

La France est-elle, pour Jules Fournier, une communauté nationale? L'État français regroupe-t-il une seule et même nation? Si une nation ne se définit pas en fonction d'une langue ou d'une religion, comment se définit-elle? Ces questions se posent à la lecture de la quinzaine d'articles sur la France que Jules Fournier a produit pour *La Patrie*. Quittant assez rapidement Paris et ses troubles ouvriers (les articles traitant de Paris ne constituent que le tiers de l'ensemble du corpus), Fournier explore les régions de la France. Les populations qu'il y rencontre l'amènent à des réflexions étonnantes.

Le deuxième tiers de son séjour se déroule en Normandie. Outre plusieurs ressemblances culturelles (noms de famille, langue) entre les Normands et les Canadiens français, Jules Fournier ne souligne rien qui puisse remettre en question l'unité de la nation française ou son cadre d'analyse nationaliste. Dans un troisième temps cependant, il se rend dans le Midi et en tombe éperdument amoureux. Dès le premier article, intitulé « Une visite à Mistral », Jules Fournier nous dépeint le Midi comme une collectivité ayant tous les attributs classiques d'une nation : une langue, une culture, un territoire :

J'entends M. le Député s'écrier :

- C'est-il un ministre, cela, Mistral?
- Non, mon cher ami... Mistral n'est pas un ministre; il n'est même pas député. C'est tout simplement un poète. Que voulez-vous, on est ce qu'on peut.
- Un poète!... Comme Chapman alors?
- Parfaitement : comme M. Chapman. Ni l'un ni l'autre, en effet ne sont des poètes français. Seulement, tandis que l'auteur des « Aspirations » se sert d'un dialecte dont on n'a pas encore, je crois, fixé complètement la nature, Mistral, lui, n'écrit qu'en provençal.
- Le provençal?... Connais pas!
- Le provençal, autrement dit la fameuse langue d'Oc, est encore aujourd'hui d'usage très répandu, dans un territoire peuplé par plus de douze millions de Français.
- Mais c'est tout de même un patois?
- D'abord, vous saurez, mon cher député, que ce mot de « patois » ne comporte, pour les gens qui « savent » aucune signification méprisante, au contraire. Mais le provençal n'est pas un « patois », c'est une langue, et l'une des plus belles qui soient. [I]l n'y a pas de langue au monde : ni l'espagnol, ni l'italien, ni le français, qui soit seulement comparable à ce « patois ».

¹⁰ Jules Fournier, « Lettre de France. Où l'envoyé de la "Patrie" rencontre un homonyme. – Les paysans de France et ceux du Canada », *La Patrie*, 25 mai 1910.

Fournier nous rapporte même que Mistral, qui est aussi un conteur traditionnel « incomparable », croit fermement « qu'un bon provençal doit toujours parler sa langue ». Pourtant, cela ne l'empêche pas de considérer le poète comme un Français : « Mistral aujourd'hui est unanimement reconnu comme le plus grand poète que la France ait encore connu¹¹. »

De tout ceci, on peut déduire que la France, pour Jules Fournier n'est pas une entité homogène. Elle se compose de plusieurs cultures, de plusieurs « patois » et d'au moins deux langues proprement dites. Ce que les différentes populations de la France ont en commun, c'est le fait d'être toutes plus ou moins teintées par la culture de la civilisation romaine :

Ils ont été les premiers d'entre les barbares à sucer le lait de la majestueuse louve romaine. Ils ont connu, il y a deux mille ans, une civilisation telle que le monde n'en a pas depuis vu de pareille. Il sont en France les fils aînés de l'Esprit.

Et c'est au Midi que la France doit l'essentiel de ses qualités : l'amour de l'art, le goût – et la gaieté, « cette divine enfance du cœur ». Elle lui doit aussi, je crois, dans le dernier siècle, au moins les trois quarts de ses grands poètes, pour ne rien dire de ses orateurs, depuis Gambetta jusqu'à M. Jaurès.¹²

Tout indique donc que, pour Jules Fournier, il y a une catégorie culturelle plus grande que la nation qu'il appelle la civilisation. Dans le cas qui nous occupe, c'est de la civilisation « romaine » ou « latine » qu'il s'agit. Cette dernière citation souligne aussi que la culture personnelle de Jules Fournier ainsi que sa vision du monde sont séculières. D'une part, l'origine culturelle de la France est l'empire romain et non l'Église catholique. D'autre part, il n'hésite pas à classer parmi les grands orateurs de la France des leaders socialistes notoires.

L'ensemble de ces constats permettent-ils d'affirmer que Jules Fournier ne croit plus en la *nation* comme cadre d'analyse des sociétés et comme bien moral à défendre? La réponse à cette question est négative. Il me semble néanmoins important de souligner que, dans la pensée de Jules Fournier en 1910, le cadre national n'explique pas l'entièreté des phénomènes sociaux, ni ne justifie toute l'action idéologique et politique. Ces deux constats prendront une place de plus en plus importante dans la prochaine période intellectuelle de Jules Fournier.

¹¹ Jules Fournier, « Une visite à Mistral », *La Patrie*, 7 juin 1910.

¹² Jules Fournier, « Journal d'un « découvreur ». Le midi – Arles, Nîmes, Orange - », *La Patrie*, 7 juin 1910.

Chapitre III

1911-1917, une nouvelle synthèse : réaffirmation du libéralisme, atténuation des thèmes nationalistes et influences socialistes

Entre 1904 et juillet 1909, Jules Fournier défend un premier programme idéologique : l'intégration, par les membres de la nation, du libéralisme politique dans le but d'assurer la survie de la collectivité. Lorsqu'il prend la plume pour rédiger un nouvel article, il explique, il souligne ou il développe un aspect ou l'autre de cette synthèse. L'objectif visé (l'épanouissement individuel des Canadiens français), les moyens pour y parvenir (la promotion de l'autonomie et l'essor de la communauté nationale) ainsi que les obstacles à franchir (les complots des impérialistes et des élites financières) sont constamment réaffirmés. Cette activité intellectuelle s'inscrit dans un mouvement regroupant deux groupes définisseurs — des libéraux nationalistes et des nationalistes traditionalistes — qui se reconnaissent un objectif commun : la lutte contre le nationalisme-impérialiste; et un chef : Henri Bourassa. Outre cet objectif, cependant, ces différents groupes définisseurs divergent sur leur conception de la société (doit-elle être libérale ou traditionaliste?) et donc de l'avenir souhaitable pour les Canadiens français.

Entre juillet 1909 et juin 1910, la première synthèse de Fournier bascule. Il doute de la capacité des Canadiens français à intégrer les valeurs et les pratiques du libéralisme. Peut-être les idéologies d'extrême-droite saisissent-elles mieux la nature des « races latines »? Il vit cette profonde remise en question idéologique au sein d'un mouvement qui vient d'éclater. La fondation du *Devoir* celle la dominance des traditionalistes au sein du mouvement nationaliste.

En fondant *L'Action* en avril 1911, Jules Fournier marque le début d'une nouvelle étape dans son cheminement social et intellectuel. Celle-ci se caractérise par une réaffirmation des valeurs fondamentales du libéralisme; une mise au second plan des préoccupations nationalistes; et l'apparition d'une nouvelle influence idéologique : le socialisme. Contrairement à la synthèse de 1904-1909, le combat contre l'impérialisme n'est plus au centre de son activité idéologique. Lorsqu'il traite des problèmes propres aux institutions libérales (parlement, système judiciaire, journalisme, capitalisme), il ne relie

plus cela au « complot impérialiste ». Inversement, le libéralisme n'est plus présenté d'abord et avant tout comme la réponse aux dangers qui menacent l'identité nationale.

Parallèlement à ces développements intellectuels, il met sur pied le journal politique et littéraire *L'Action* qui devient le porte-parole d'un groupe définisseur composé de libéraux, de libéraux nationalistes et d'artistes, les uns et les autres franchement modernistes sans pour autant être anticléricaux. Ces courants idéologiques, qui ont déjà fait partie de la grande coalition nationaliste de 1899 à 1909, en ont été écartés depuis qu'Henri Bourassa en détient le leadership incontesté avec le *Devoir*. Ce groupe définisseur libéral et moderniste, avec Jules Fournier, Olivar Asselin, Édouard Montpetit et Marcel Henry à leur tête, sera en conflit d'une manière quasi perpétuelle avec les traditionalistes et les nationalistes traditionalistes. Son objectif est la modernisation de la culture canadienne-française et la dénonciation des archaïsmes des systèmes politique et économique de la Province de Québec, ces derniers étant guidés l'un et l'autre par le conservatisme social et le libéralisme économique. Avant de plonger dans l'analyse de la nouvelle synthèse de Fournier, je prendrai une douzaine de pages (section 1) pour analyser la composition et l'orientation idéologique de ce groupe définisseur qui s'exprime au sein de *L'Action*. Par la suite (sections 2, 3 et 4), je me concentrerai sur les différents développements de la pensée de Fournier.

1. *L'Action*, forum libéral et lieux d'opposition aux traditionalistes

L'Action est d'une manière directe l'extension de la pensée de Fournier. C'est ce dernier qui choisit les collaborateurs, les articles, les extraits littéraires qui remplissent les colonnes de son journal. Inversement, les collaborateurs qui participent à son journal choisissent d'être associés au nom de Fournier et à tout ce que cela implique d'identification dans l'espace intellectuel canadien-français. C'est cet ensemble de choix réciproques qui forme la substance même de tout groupe définisseur (selon la définition retenue dans ce mémoire). Les quelques pages qui suivent cherchent à faire mieux saisir la composition de ce groupe définisseur ainsi que sa situation dans l'espace intellectuel global du Québec. Avant d'aller plus loin, je tiens toutefois à préciser que le temps ne me permettait pas de faire une étude approfondie, du type prosopographique, du réseau qui gravitait autour de *L'Action*. Cette entreprise fort intéressante devra être achevée dans une recherche ultérieure.

1.1. L'Action prend le relais du Nationaliste (1911)

Dans sa première année, *L'Action* ressemble en beaucoup de points au *Nationaliste* de 1904-1909, alors dirigé alternativement par Asselin et Fournier. Le prestige de ces deux journalistes-vedettes fait en sorte que le nouveau journal « est venu au monde avec fracas, samedi¹ ». *L'Action* « épuis[e] en quelques heures son tirage de 5000 exemplaires (pour Montréal seulement)² ». La *Tribune de Saint-Hyacinthe*, un journal libéral en politique et modérément nationaliste³, se félicite de l'arrivée de ce nouveau journal qui rappelle le « vieux *Nationaliste*⁴ ».

Les thèmes nationalistes — émigration, question des écoles catholiques dans les autres provinces canadiennes — sont fort présents (je traiterai plus avant ces questions dans la section 3 de ce chapitre). Fournier ne s'en prend que rarement et faiblement au *Devoir*. D'ailleurs, Bourassa et lui se partagent, pendant l'année 1911, au moins un collaborateur : Armand Lavergne. La place accordée à la littérature moderne, le ton plus libéral et frondeur de *L'Action* démarquent celui-ci du *Devoir*. Dans l'ensemble cependant, les deux journaux ont été perçus par leurs contemporains, pendant l'année 1911, comme les représentants de deux tendances au sein du même mouvement. Ainsi, l'organe des jeunes du Parti libéral à Québec, la *Vigie*⁵, qualifie *L'Action* « d'aile gauche du groupe nationaliste⁶ ». Le *Progrès du Golfe*, un journal nationaliste et modérément traditionaliste⁷, appuie les batailles de la nouvelle publication, mais regrette son ton trop combatif :

L'Action veut s'employer au service de bonnes causes, mais elle met à la défense de ses opinions une telle violence et une telle animosité, que certains de ses articles ont scandalisé même *l'Action sociale* et la *Vérité*, sans compter le *Pays*, la *Vigie*, etc.

Asselin surtout a écrit de biens dures et de biens grosses vérités, mais si crûment... (hélas! hélas!) que, d'après nos confrères les plus orthodoxes, ces philippiques *olivaresques* sont plutôt de nature à compromettre gravement la cause que leur auteur veut défendre⁸.

¹ *Le Soleil*, reproduit dans *L'Action* du 22 avril 1911.

² *L'Action sociale*, reproduit dans *L'Action* du 22 avril 1911.

³ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours. Tome troisième 1880-1895*, Québec, PUL, 1977, pp. 191-193.

⁴ La *Tribune de Saint-Hyacinthe*, extraits reproduits dans *L'Action* du 29 avril 1911. Rappelons que *Le Nationaliste* existe toujours pendant ces années. Transformé en édition du dimanche au *Devoir*, le journal a perdu toute la substance qui en avait fait un journal exceptionnel de 1904 à 1909.

⁵ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours. Tome quatrième 1896-1910*, Québec, PUL, 1979, pp. 232-233.

⁶ La *Vigie*, extraits recopiés dans *L'Action* du 22 avril 1911.

⁷ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise. Des origines à nos jours. Tome quatrième 1896-1910*, Québec, PUL, 1979, pp. 189-190.

⁸ Le *Progrès du Golfe*, extraits reproduits dans *L'Action*, 6 mai 1911.

Pendant cette première année, un seul élément distingue notablement *L'Action* du « vieux *Nationaliste* » dirigé par Fournier, c'est le traitement de la distribution des richesses et des problèmes de classes⁹. Je traiterai de ce développement de la pensée de Fournier dans la section 2 de ce chapitre.

1.2. Développement puis consolidation de l'identité de *L'Action* (1912-1916)

De 1912 à 1913, *L'Action* développe une identité qui la distinguera, à terme, du *Nationaliste* de 1904-1909 et de l'ensemble des nationalistes traditionalistes. Premièrement, l'importance accordée aux thèmes nationalistes (immigration et éducation au Canada) diminue rapidement et la question de la modernité culturelle chez les Canadiens français devient centrale (voir la section 3 ci-après). Deuxièmement, l'équipe y oeuvrant développe une attitude très critique envers le *Devoir*. Troisièmement, il se développe autour de *L'Action* un réseau original de libéraux qui ont peu ou pas de liens avec les réseaux de la coalition nationaliste de 1899 - 1909.

1.2.1. Éloignement du *Devoir*

Le directeur de *L'Action*, prend de plus en plus ses distances face au *Devoir*. Le 6 juillet 1912, Fournier interpelle Omer Héroux, le rédacteur en chef du *Devoir* et un des membres fondateurs de la Ligue nationaliste canadienne, et met en question son silence « complaisant » envers le financier Rodolphe Forget. Où donc est passée cette belle combativité de 1904, demande Fournier, alors qu'Héroux luttait côte à côte avec Asselin et lui-même contre les « bandits » de la haute finance qui se lancent en politique pour manipuler le peuple et faire avancer leurs intérêts particuliers¹⁰? En août 1912, comme je l'ai déjà mentionné plus haut, Fournier se désole du fait que le journal de Bourassa fasse partie des journaux qui font une bonne critique du roman *Au large de l'écueil*, un condensé de culture réactionnaire selon lui. De plus, bien avant l'épisode des procès de Juifs en

⁹ Je fais cette nuance, car *Le Nationaliste* sous la direction d'Asselin (de 1904 à 1908) se préoccupait plus souvent de la question de l'iniquité entre les classes. En fonction de ma typologie du libéralisme, Asselin serait dès la période 1904-1908 un nationaliste de tendance libérale sociale. Voir à ce sujet le chapitre « Le cœur à gauche » dans Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin...*, pp. 319-346. Il précède donc nettement Fournier sur ce terrain qui ne le rejoint qu'à partir de 1911.

¹⁰ Jules Fournier, « Le *Devoir* et M. Forget », *L'Action*, 6 juillet 1912. Voir aussi « Les dernières convulsions d'un noyé. M. Rodolphe Forget et le scandale de la banque internationale », 7 septembre 1912.

Russie, Armand Lavergne ne collabore plus à *L'Action* et Fournier le ridiculiserà à quelques reprises de 1914 à 1916.

Enfin, l'épisode de la Première Guerre mondiale a beaucoup contribué à distancier le groupe de Fournier des réseaux de Bourassa et du *Devoir*. Le directeur de *L'Action* reprochera avec beaucoup d'ironie à Bourassa ses positions contradictoires dans les cinq premiers mois de la guerre. Dans un premier temps, août-septembre 1914, celui-ci affirme qu'il ne s'opposera jamais à l'envoi de troupes canadiennes en Europe. Mais, dès les mois d'octobre et novembre, tous ses éditoriaux tendent à contredire cette position sans jamais affirmer clairement qu'il revient sur sa position de septembre. Non seulement Bourassa est-il incohérent, mais en plus il revient sur l'idée de base qui avait uni le mouvement nationaliste au début du siècle : le Canada est un pays souverain qui ne doit rien aux impérialistes anglais¹¹. À partir de ce moment, Fournier sera très critique envers le directeur du *Devoir*. Ainsi, il sera révolté par le fait que Bourassa se permette de réprimander un politicien qui, ayant autrefois appuyé l'autonomie du Canada, affirme avoir changé d'idée peu de temps après la guerre : que le directeur du *Devoir* commence par être cohérent avec lui-même, il pourra faire la morale aux autres ensuite¹²! De plus, la réaction très froide, voire hostile du *Nationaliste* et du *Devoir* à l'enrôlement d'Asselin dans l'armée, en 1915, choque Fournier. Asselin est parfaitement cohérent avec lui-même, clame-t-il : il a toujours défendu que les individus pouvaient s'engager dans ce conflit même si le Canada, comme nation, n'a aucune raison de le faire. Inversement, il rappelle les tergiversations de Bourassa et demande à ses lecteurs de juger lequel des deux est le plus logique dans sa démarche intellectuelle¹³.

Un article jamais publié écrit pendant l'été 1916, nous confirme l'amère déception qu'aura été pour lui Bourassa¹⁴. À cette étape de sa vie, il ne voit plus en lui, malgré ses qualités intellectuelles et charismatiques phénoménales, qu'un sophiste, un leader politique incompetent et un misanthrope ingrat envers son entourage. Ces nombreux défauts de personnalité ont fait de Bourassa « une manière de stylite, abritant à l'ombre de sa colonne

¹¹ Jules Fournier, « À propos de cet enrôlement. Qui manque de logique? Asselin ou le *Devoir* », *L'Action*, 4 décembre 1915; Jules Fournier, « La faillite (?) du nationalisme », article non publié, été 1916, reproduit dans *Mon encrier*, Montréal et Paris, Fides, 1965, pp. 274-275, 313-316.

¹² Jules Fournier, « Sur une injustice de M. Bourassa », *L'Action*, 11 décembre 1915.

¹³ Jules Fournier, « À propos de cet enrôlement. Qui manque de logique? Asselin ou le *Devoir* », *L'Action*, 4 décembre 1915.

un, deux... peut-être trois disciples dignes d'être comptés, c'est-à-dire aptes à répandre dans la foule son enseignement ».

1.2.2. Le réseau libéral de *L'Action*

Au moment où Fournier prend ses distances par rapport aux leaders les plus en vue du nationalisme traditionaliste, il rassemble au sein de *L'Action* plusieurs individus d'orientation franchement libérale, ouverts à la modernité (égalité de condition des hommes et des femmes; valorisation des sciences et de la culture contemporaine; réforme du libéralisme par l'intervention de l'État) et qui se distinguent par leur intelligence et les carrières brillantes qu'ils connaîtront. Puisque tous ces individus sont nés entre 1875 et 1885, je crois que l'on peut avancer que *L'Action* a été le lieu de rassemblement d'une *génération* de libéraux sociaux. Fait important à noter, ils sont catholiques, à l'image de Fournier, mais aussi très critiques à l'égard du rôle joué par l'Église au Canada français. De plus, ils partagent certaines préoccupations des nationalistes, mais ils ne font pas de ces préoccupations le centre de leur réflexion sociale.

Trois remarques peuvent être faites pour situer ce groupe par rapport à l'ensemble des mouvements libéraux du Québec. Premièrement, ces libéraux poussent moins systématiquement la réforme du libéralisme, surtout par rapport au rôle de l'État, que ne le font Godfroy Langlois et *Le Pays*. Néanmoins, ils partagent avec Langlois et son équipe du *Pays*, en plus de l'individualisme moral et du principe de tolérance, un amour sans borne pour la France contemporaine (voir la section 3 ci-après). Par rapport à Langlois et à son journal, j'ajouterai que je n'ai trouvé aucune attaque envers le premier ou le deuxième dans *L'Action*. Pourtant, Fournier ne s'est pas gêné pour affronter Langlois de 1907 à 1910. Ce changement d'attitude s'explique peut-être ainsi : comme je l'ai déjà démontré, le seul reproche qu'adressait Fournier à Langlois est sa participation au Parti libéral qu'il juge corrompu et anti-libéral. À partir du moment où Langlois en est chassé, le fondement de ses critiques disparaît.

Deuxièmement, les collaborateurs de *L'Action* font preuve, dans la grande majorité des cas, d'un esprit de tolérance et d'ouverture au changement social infiniment plus grand que le groupe définisseur des hommes d'affaires tels qu'ils s'affichent dans leur presse. À la

¹⁴ Jules Fournier, « La faillite (?) du nationalisme », article non publié, été 1916, reproduit dans *Mon encrier*, Montréal et Paris, Fides, 1965, pp. 271-272.

différence de ces derniers, les journalistes autour de Fournier ne font jamais de la propriété privée un dogme inviolable et ne réduisent jamais le citoyen à un propriétaire¹⁵. En 1914, parlant des « gouvernements *d'hommes d'affaires* » qu'a connus l'hôtel de ville de Montréal, un collaborateur déclare : « [affirmer] que richesse soit nécessairement synonyme de civisme [est un] argument [qui] ressemble à une moquerie¹⁶ ». Je n'ai répertorié *aucun* article dont l'objectif central, ou même secondaire, ait été la défense de la propriété privée. De plus, *L'Action* n'a fait que rarement et faiblement preuve d'antisémitisme avant 1913 et, après cette date, Fournier prend ouvertement position contre toute forme d'intolérance envers les Juifs¹⁷. Aussi, cette publication se montre à plusieurs reprises ouverte à la redéfinition du rôle des femmes dans la société. Tous ces éléments différencient considérablement le groupe définisseur de Fournier de celui des hommes d'affaires qui s'affiche intolérant envers les minorités culturelles et traditionaliste sur le rôle des femmes dans la société¹⁸. Mis ensemble, ces constats me font dire que le groupe définisseur de Fournier est nettement plus libéral que les hommes d'affaires et leur presse¹⁹.

Troisièmement, les libéraux autour de *L'Action* avaient conscience de former un groupe en opposition aux traditionalistes et ils visaient à limiter l'influence de ces derniers sur la société québécoise. Voici donc quelques-uns de ces libéraux, sélectionnés ici en raison de l'importance de leur collaboration à la publication de Fournier.

L'importance de sa collaboration au journal, son prestige intellectuel et social et son amitié profonde avec Fournier m'obligent à commencer cette énumération par Olivar Asselin, alors qu'il constitue un cas un peu à part de cette génération de libéraux. Asselin est en effet le plus nationaliste des collaborateurs principaux de *L'Action*. Néanmoins, son

¹⁵ Sur ces deux aspects fondamentaux de l'idéologie des hommes d'affaires francophones, voir Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, pp. 234-236.

¹⁶ Louis Santenne, « Pourquoi l'on devrait élire Fournier », *L'Action*, 4 avril 1914.

¹⁷ De décembre 1911 au début de l'année 1913, *L'Action* publie une dizaine de caricatures concernant les Juifs. Sans que celles-ci fassent preuve de haine envers ce groupe, on y sent parfois une inquiétude certaine quant à l'influence économique qu'ils gagnent au Québec. Accompagnant la première pièce de cette série tirée d'un recueil du caricaturiste J. Charlebois, la direction du journal précise en encart que ces croquis ne constituent pas « un pamphlet antisémite ». Charlebois voudrait au contraire souligner le « ridicule » autant que les « nombreuses qualités » de ces nouveaux venus (voir le numéro du 9 décembre 1911). Après la campagne de Fournier contre l'antisémitisme dans la presse catholique, les Juifs, lorsqu'on y fait référence, sont systématiquement présentés comme un peuple valeureux et digne d'être imité.

¹⁸ Sur l'antisémitisme et le traditionalisme par rapport au rôle des femmes des hommes d'affaires, voir Fernande Roy, *Progrès, harmonie...*, pp. 236-239.

¹⁹ Fernande Roy démontre sans appel que les hommes d'affaires défendent l'idéologie de « l'individualisme propriétaire ». Néanmoins, j'ai des réserves quant à l'équivalence nécessaire qu'elle fait entre

nationalisme franchement laïc le fera s'opposer de plus en plus directement aux traditionalistes et, plus particulièrement, à l'épiscopat. Ainsi, *L'Action* sera en 1913 le rapporteur et l'avocat fidèle d'Asselin alors qu'il lutte contre les traditionalistes pour faire de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont il est alors le président, une société patriotique, engagée socialement et laïque (voir la section 3 ci-après). Autre fait prouvant l'importance d'Asselin dans le réseau de Fournier, ce dernier a publié intégralement (souvent étalés sur plusieurs numéros) beaucoup des pamphlets et des discours politiques du premier²⁰. Aussi, *L'Action* annonce régulièrement les pamphlets d'Asselin qu'on peut acheter à ses bureaux²¹. Si *L'Action* conserve une teinte nationaliste après 1912-1913, c'est en bonne partie à cause de la présence d'Asselin.

La publication en septembre 1915 du pamphlet "*L'Action catholique*", *les évêques et la guerre*, par Asselin²², illustre particulièrement bien la relation d'opposition qui existait entre le groupe de Fournier et les évêques. Essentiellement, ce long pamphlet reproche aux évêques de s'arroger, dans tous les débats politiques importants, une autorité politique alors qu'ils n'ont qu'une autorité religieuse. Plus spécifiquement, Asselin reproche sur un ton acerbe à Mgr Bruchési de Montréal et à Mgr Paul-Eugène Roy de Québec de manipuler l'opinion publique au nom de la morale catholique, par l'entremise de journaux catholiques officiellement indépendants (*L'Action sociale*, *La Croix*).

Comme en témoigne cet échange épistolaire entre Mgr Bruchési et Mgr Roy²³, les évêques ne pouvaient tolérer cette remise en question de leur autorité sociale. Mgr Bruchési écrit à Mgr Roy :

On vient de me montrer *L'Action*. Lisez-la. (no du 25 sept. [1915]) Je suis indigné, humilié, peiné que de pareils articles soient publiés dans ma ville épiscopale. Et malheureusement je ne peux pas vous dire : "pardonnez à ces pauvres journalistes, ils ne savent pas ce qu'ils font." Non, ils ont conscience de leurs méfaits. Leur cœur est plein de fiel. Ils m'ont insulté moi aussi bien des fois,

« l'individualisme propriétaire » et le libéralisme. Selon moi, l'individualisme propriétaire ne décrit adéquatement que le libéralisme économique.

²⁰ Par exemple, voir « Le Sou de la Pensée Française. Interview du père du mouvement, M. Olivar Asselin, président de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal [...] », *L'Action*, 26 juillet 1913. « L'interview », où l'on ne retrouve aucune question, occupe tout le journal; « Pourquoi il s'est enrôlé. Le discours d'Asselin, hier soir, au Monument National », *L'Action*, 22 janvier 1916.

²¹ En page 2 du 25 novembre 1915, par exemple, on apprend que l'on peut se procurer à *L'Action* les ouvrages suivants : - *Nos amis les québécois* [*sic*], album de caricatures. Dessins de Ch. HUARD, adaptés aux mœurs de Québec. Couverture en couleur de Charlebois, préface de Jules Fournier.

- *Souvenirs de Prison*, par JULES FOURNIER, préface d'Olivar Asselin.

- *A Quebec View of Canadian Nationalism*, par OLIVAR ASSELIN.

- *Rapport sur l'Immigration française et belge*, par OLIVAR ASSELIN.

²² Olivar Asselin, « "L'Action catholique", les évêques et la guerre », *L'Action*, 11, 18 et 25 septembre 1915.

²³ Montréal, Archives de l'Archevêché de Montréal, fonds Journaux, 1915, pièce 12.

mais il me semble qu'aujourd'hui leurs insultes dépassent toutes les bornes. Il est vrai que le public honnête et sérieux les méprise profondément. Toutefois, n'y a-t-il pas quelque chose à faire? Je suis prêt à condamner cette sale feuille. Qu'en pensez-vous? Tout avertissement serait inutile. Mais la condamnation ne les arrêtera pas. Elle les excitera, au contraire. Ils vomiront toutes les injures. Ils aiment à faire des procès. Ils connaissent déjà la prison. Ils ne redoutent rien. Puis-je cependant garder le silence? Veuillez donc, avec son Éminence, m'assister de vos conseils dans la situation si grave et si difficile où je me trouve

Confirmant en quelque sorte l'accusation d'Asselin voulant que les évêques accomplissent leurs actes au moyen des journaux catholiques officiellement indépendants, l'archevêque ajoute en post-scriptum :

L'article de M. Asselin étant [*sic*], semble-t-il, non seulement grossier, mais libelleux, on se demande ici si une action en dommage par M. l'abbé d'Amours [rédacteur à *L'Action sociale*] ne serait pas la meilleure réponse.

La réponse de Mgr Roy nous donne des renseignements intéressants sur la nature de l'autorité sociale que les évêques se croyaient justifiés d'exercer. Aussi, elle nous montre les moyens que les évêques pouvaient utiliser pour faire taire leurs opposants politiques tels que les libéraux de Fournier :

J'avais déjà pris connaissance du numéro de "L'Action", où il est question de nous. Après avoir pris conseil et délibéré, voici mes conclusions.

a) L'accusation qui a trait aux fonds de Ste Anne-de-Beaupré, détournés au profit du journal est tellement énorme qu'elle en devient folle stupide, inoffensive. Comment voulez-vous relever une si sottise calomnie?

b) L'erreur prônée au sujet de l'autorité de l'Épiscopat, est beaucoup plus grave. C'est vraiment la seule chose sérieuse (?) qu'il y ait dans cet article, si mal fait d'ailleurs. Est-ce que la doctrine est mise en péril par l'étrange théologie que l'hystérique Olivar Asselin enveloppe dans la sale feuille de Jules Fournier? Une condamnation ne donnerait-elle pas à ces balivernes et à ces esprits crevés et purulents trop d'importance, et ne ferait-elle pas croire qu'on les prend au sérieux?

N'est-ce pas ce qu'ils attendent? Vaut-il la peine, vraiment, de frapper ces gamins en guenille, qui se campent dans leurs ordures, après en avoir éclaboussé quelques passants respectables?

c) Quant aux injures personnelles, où se montre le fond lamentablement noir de ce maniaque, il n'y a pas à en prendre souci.

d) Il paraît à plusieurs, ici, que l'action des tribunaux civils n'est pas désirable, et serait inefficace

e) Ici, nous allons, discrètement, faire supprimer les quelques dépôts où "L'Action" est vendue par de braves gens mal avertis.

J'ai trouvé cet échange épistolaire aux archives de l'Archevêché de Montréal, dans la série consacrée aux relations entre Mgr Bruchési et la presse en 1915. La composition de cette série ainsi que de celle pour les années 1911 à 1916 constitue en soi un autre élément intéressant pour l'étude des libéraux. En effet, on y constate, sans grande surprise, que l'ennemi à abattre est *Le Pays* de Godfroy Langlois. En second lieu, c'est *L'Action* de Fournier qui dérange le plus à Montréal. Il me semble probable que la différence fondamentale, aux yeux des évêques, entre le groupe de Fournier et celui de Langlois, est

que le premier affirme être catholique alors que plusieurs membres du second sont des athées reconnus.

Édouard Montpetit (1881-1954) a été un des collaborateurs notables de *L'Action*. Après des études en France (1907-1910) en tant que premier Boursier du Gouvernement du Québec²⁴, il a connu une brillante carrière comme professeur d'université, directeur de plusieurs associations scientifiques (telle l'ACFAS) et représentant canadien à plusieurs événements internationaux majeurs²⁵. De 1911 à 1913, il y écrit au moins une vingtaine d'articles sous les pseudonymes Robert Monval, Paul Derval et sous son véritable nom²⁶ (cette période correspond à ses premières années d'enseignement à l'École des Hautes Études Commerciales). Il y traite, entre autres choses, de l'urgence de bonnes bibliothèques publiques à Montréal, de l'importance des sciences humaines, de tolérance interculturelle, de culture française moderne. Olivar Asselin nous rapporte que Montpetit tenait à la survie du journal de Fournier. Alors que ce dernier traversait une période difficile (Asselin ne précise pas exactement à quel moment), Montpetit a envoyé un long article à Fournier, signé de son véritable nom, afin d'afficher clairement son soutien à cette publication²⁷. À partir de la fin de 1913, sa collaboration devient rare, mais le directeur de *L'Action* se fait un devoir de tenir ses abonnés au courant des développements de la carrière de Montpetit. En 1915, par exemple, *L'Action* salue avec enthousiasme le lancement de la *Revue Trimestrielle Canadienne* fondée par le directeur de l'École des Hautes Études Commerciales :

Enfin serions-nous sauvés de la *Revue Canadienne*? Enfin les gens intelligents de notre beau pays auraient-ils à se mettre sous la dent autre chose que ce lugubre et grotesque périodique? Voici en effet que vient de faire son apparition à Montréal, sous les auspices de l'Association des Anciens Élèves de Polytechnique, une revue qui sans doute, elle non plus, n'aura rien de particulièrement léger, mais qu'enfin, semble-t-il, l'on pourra sans honte montrer aux étrangers. Nous voulons ici parler de la *Revue Trimestrielle Canadienne*, dont la première livraison, justement sortie des presses, nous arrive par la dernière malle.

²⁴ Notons au passage qu'il se liera d'amitié en France avec Hector Fabre (1834-1910), le grand-père maternel de Thérèse Surveyer, la femme de Fournier.

²⁵ Rodolphe Joubert, *Édouard Montpetit. Raconté par lui-même et dépeint par ses contemporains au fil de la chronique du temps*, Montmagny, Éditions Élysée, 1975, pp. 33-132. Voir aussi l'article dans le *Dictionnaire Beauchemin Canadien*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968.

²⁶ Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse, *Pseudonyme canadiens*, Montréal, G. Ducharme Libraire-éditeur, 1936, p. 178.

²⁷ Rodolphe Joubert, *Édouard Montpetit. Raconté par lui-même et dépeint par ses contemporains au fil de la chronique du temps*, Montmagny, Éditions Élysée, 1975, pp. 381-382.

On trouvera dans cette livraison des articles du plus haut intérêt, signés de MM. Léon Gérin, Édouard Montpetit, Arthur Surveyer, Émile Miller, A. Dollo, Augustin Frigon, etc.²⁸

Mais Fournier porte beaucoup plus qu'un intérêt sympathique et détaché à la carrière de Montpetit. Il voit ce dernier comme un élément central dans un réseau d'individus libéraux qui tentent de limiter le pouvoir de l'épiscopat au Québec. Rodolphe Joubert, le biographe de Montpetit, rapporte qu'en 1915 ce dernier se propose au poste de conservateur de la bibliothèque publique que la Ville de Montréal est à mettre sur pied²⁹. Il est en effet exaspéré des retards que prend continuellement le projet, notamment à cause des manœuvres de Mgr Bruchési, et espère que sa nomination accélérera les démarches. Apprenant ceci, Fournier bondit et écrit un article pour convaincre Montpetit de ne pas accepter la proposition. Voici les raisons qu'il invoque :

Qu'est-ce qui l'en empêcherait? Deux raisons monsieur, deux raisons bien claires et bien péremptoires.

La première en est que le conservateur d'une bibliothèque comme sera celle de Montréal n'en aura pas trop de tout son temps (demandez plutôt à Aegidius Fauteux) [Fournier a précédemment souligné les multiples responsabilités de Montpetit] pour remplir convenablement sa tâche et gagner honnêtement son salaire.

La seconde est plus grave encore. Advenant cette dernière "combinaison" [l'ajout de la responsabilité de conservateur aux nombreuses autres tâches de Montpetit], que se trouverait en effet à faire M. Montpetit? Simplement ceci, qui serait, moyennant un traitement de \$4,000 par année, de prêter son nom à la nomination *réelle*, sous un titre quelconque, du sieur Casimir Hébert, candidat de l'archevêché, à la direction de la future bibliothèque. Le résultat, vous le voyez d'ici Monseigneur, surtout, lui, le voit bien...³⁰

Fournier suggère plutôt que l'on nomme Hector Garneau à la tête de la bibliothèque. Or, Hector Garneau est, selon les informations d'un collaborateur de *L'Action*, un « historien et homme de lettres » franchement identifié aux réseaux libéraux : « [il] a contre lui ses idées libérales : n'a-t-il pas osé avec M. Louis Gillet dire quelque bien de Voltaire historien, après avoir eu le toupet de rééditer l'Histoire du Canada de son grand-père [François-Xavier Garneau] comme celui-ci l'avait écrite? » Dénonçant le fait que Mgr Bruchési cherche à imposer son candidat à la tête de cette bibliothèque « destinée aux

²⁸ « Pour nous consoler de la "Revue Canadienne". La "Revue Trimestrielle Canadienne". Une remarquable étude de M. Léon Gérin : — L'intérêt sociologique de notre histoire au lendemain de la conquête », *L'Action*, 29 mai 1915.

Il me semble intéressant d'ajouter, toujours dans l'idée d'esquisser le réseau au centre duquel se trouve Fournier, de souligner que le Arthur Surveyer dont il est fait mention dans cette citation ne peut être que le beau-père ou le beau-frère du directeur de *L'Action*. En effet, sa femme Thérèse Surveyer a pour père Arthur Surveyer et pour frères Arthur Surveyer (1878-1961) et Édouard Fabre-Surveyer (1875-1957).

²⁹ Rodolphe Joubert, *Édouard Montpetit. Raconté par lui-même et dépeint par ses contemporains au fil de la chronique du temps*, Montmagny, Éditions Élysée, 1975, p. 54.

Montréalais de toutes croyances, puisqu'elle a été créée avec leur argent », le collaborateur conclut sur une note pessimiste :

Non, non, mon cher Hector, ne vous imaginez pas être nommé parce que votre nomination serait un juste hommage aux lettres et, pour le public, une bonne affaire. Les honnêtes gens de l'Hôtel de Ville savent que Monseigneur — si j'ose dire — "vous a dans le nez"; ils ne manqueront pas cette occasion de mettre au moins la religion dans leurs intérêts. Casimir sera nommé, et Monseigneur ira la bénir, la bibliothèque³¹.

Le pessimisme de ce collaborateur a été contredit par les faits. Les libéraux sociaux du groupe définisseur de Fournier semblent avoir connu ici une victoire notable sur Mgr Bruchési. Hector Garneau fut nommé conservateur de la bibliothèque publique, poste où il demeurera jusqu'en 1930. Aussi, Marcel Dugas fut nommé bibliothécaire adjoint de la Ville de Montréal en 1917³².

Ferdinand Paradis (1873-1949) est un des piliers de *L'Action*. Mes recherches sommaires ne m'ont pas permis de trouver beaucoup d'informations biographiques sur cet individu. Dans le *Petit Jean*, on apprend qu'il était industriel et journaliste. Il a été maire de Lac-au-Saumon de 1928 à 1933 et député de l'Union Nationale de 1936 à 1939 (dans l'aile libérale du parti?). Du numéro 2 de *L'Action* où il déplore la faiblesse de l'enseignement scientifique au Québec et exige l'instauration d'Écoles normales supérieures³³ au numéro 244 (mars 1916, quelques semaines avant la fermeture du journal) où il défend les thèses féministes de l'époque, sa présence est incontournable. Voici d'ailleurs les principaux passages de cet article où il défend l'idée que l'octroi du droit de vote aux femmes est inéluctable et sera une cause de régénération de la société. Cet article illustre bien le partis pris libéral-social de *L'Action*.

Dans un premier temps, il dénonce les idées

[...] préhistoriques que l'on sert infatigablement aux femmes pour les faire consentir de bon gré à un rôle effacé et endormir leur velléité d'émancipation : la femme gardienne du foyer, inspiratrice des plus nobles desseins de l'homme, faiblesse sur quoi s'appuie la force de son compagnon de vie; la femme à qui un ordre providentiel a assigné la tâche sublime de la première éducation de l'enfant; la femme, fleur délicate que ne doit point flétrir le contact des tristes réalités de la politique [...]

D'abord, il n'est pas donné à toutes les femmes, en eussent-elles toutes le désir, d'être la gardienne d'un foyer [...]; c'est un abus de langage qui confine à la mauvaise foi que de les représenter uniquement occupées à des tâches familiales. De par le mécanisme de la vie moderne, une notable proportion d'entre elles dépensent leur activité loin du foyer dans des emplois autrefois tenus par des

³⁰ Jules Fournier, « M. Montpetit n'acceptera pas », *L'Action*, 23 octobre 1915.

³¹ Zizi panpan, « Le bibliothécaire », *L'Action*, 2 octobre 1915. Zizi panpan est un autre collaborateur régulier de *L'Action*. Je n'ai cependant pas trouvé son véritable nom.

³² Informations recueillies dans le *Dictionnaire Beauchemin Canadien*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968.

³³ Ferdinand Paradis, « Notre enseignement scientifique », *L'Action*, 11 avril 1911.

hommes. Il n'est au pouvoir de personne d'empêcher cette proportion de croître chaque jour; du seul fait de la grande guerre actuelle elle s'augmentera considérablement. Faisant le même travail que l'homme, ayant à faire face aux mêmes difficultés, pourquoi la femme serait-elle traitée différemment? Pourquoi n'userait-elle pas à l'égal de son émule masculin de ce moyen de défense et de conquête que constitue le bulletin de vote?

Armée du droit de vote, les femmes forceraient la société à réviser son cadre légal :

Par exemple, nos lois touchant les effets civils du mariage sont désuètes; impossible de se le dissimuler. Reproduites du Code Napoléon qui les tenait du vieux droit français, elles s'adaptent exactement à une société à formation communautaire, mais ne nous conviennent plus toutes parce que le contact des Anglo-Saxons et certaines autres circonstances de [mot illisible] ont fait de nous déjà depuis longtemps des particularistes. [S]i l'on se résout à y porter une main réputée sacrilège, c'est avec tant de circonspection et de sainte frayeur que les intéressées n'ont guère lieu de se montrer satisfaites du résultat. C'est à tel point que d'aucuns, qui ne sont pas les premiers venus, ont fini par se persuader que la femme mariée n'aura de chance d'être traitée avec équité qu'après avoir conquis l'égalité politique. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Le jour où, fortes de leurs griefs, les femmes mettront la main à la pâte en prenant part avec parfaite connaissance de cause aux délibérations d'un comité de législation, on sera bien forcé de rompre une bonne fois avec la routine [...].

Nos lois ne sont pas tellement parfaites ni tellement complètes qu'il n'y ait plus rien à y ajouter ou à y changer. Il en est qui suintent à chaque ligne l'égoïsme capitaliste et l'esprit bourgeois des majorités. Les repus d'argent et de privilèges y ont ineffablement laissé leur marque de fabrique. D'autres, plus sortables, ne sont pas appliquées ou ne le sont que dans la mesure où elles ne contrarient pas certains intérêts. On risque en lui rappelant de passer pour socialiste, mais peu importe. *L'Action Catholique* peut-elle jurer que le jour où, pour parer à l'avènement du socialisme ou entreprendre enfin de réparer toutes ces iniquités sociales, le concours de femmes armées de leur bulletin de vote ne sera pas précieux, sinon indispensable?

Après avoir donné plusieurs exemples de régénération sociale par l'adoption de législation sociale en Finlande, en Nouvelle-Zélande et dans certains États américains où les femmes jouissent des mêmes droits politiques que les hommes, Paradis conclut :

Le mouvement suffragiste n'a pas un long passé, son histoire tient en un tout petit nombre de décades; mais il a pour lui l'avenir, que cela plaise ou non à *L'Action Catholique*. En attendant, je ne vois nullement ce qui pousse cette feuille à soulever contre la doctrine catholique, qu'elle prétend interpréter, l'animosité de cette force grossissante avec laquelle il faudra bientôt compter. Il est bon qu'ils le sachent — et ceci ne s'adresse pas seulement à *L'Action Catholique* (née *Sociale*) — ceux qui chez nous parlent du mouvement suffragiste pour en faire un épouvantail donnent en général l'impression de ne pas connaître le premier mot de ce sur quoi ils portent un jugement sans appel. Avec l'aide généreuse de leurs préjugés, ils se sont complaisamment formé une vue toute subjective; tout à cette contemplation leur regard ne plonge pas au-delà. Ils devraient bien changer de ton et varier quelque peu leurs arguments, s'ils tiennent à leur réputation d'homme sérieux³⁴.

Risquer « de passer pour socialiste », le directeur de *L'Action* n'a pas hésité à le faire à quelques reprises. Sans parler de ses réflexions personnelles sur la distribution des richesses (auxquelles je m'attarderai en section 2 de ce chapitre), il me paraît important de

³⁴ Ferdinand Paradis, « Pour les femmes », *L'Action*, 18 mars 1916. Fournier n'a jamais lui-même défendu les thèses féministes, mais il dénonce le fait que certains individus dans la presse catholique voient en la femme la source du mal. Voir Jules Fournier, « Gardez ça pour d'autres », *L'Action*, 27 mai 1911.

souligner que Fournier a reproduit dans son journal des textes ou des apologies de certains auteurs socialistes français. Par exemple, le lecteur de *L'Action* retrouve périodiquement Jaurès³⁵. L'hebdomadaire de Fournier est, avec *Le Pays*, un des journaux au Québec où le célèbre orateur socialiste français est mis à l'honneur³⁶. Aussi, Péguy, dont le socialisme est toutefois intégré dans un nationalisme très mystique, est à l'honneur, surtout après sa mort au front³⁷.

Un autre collaborateur incontournable de *L'Action* est Joseph Baril. Il fait partie de l'équipe rédactionnelle pendant toute la durée de vie du journal et y procure un très grand nombre d'articles. Il signe aussi des articles sous les pseudonymes Corinne Sarcey et Paul Loti³⁸. Joseph Baril se préoccupe de l'amélioration du système d'éducation québécois. Il exige des écoles normales supérieures³⁹ et se félicite de ce que de plus en plus de jeunes auteurs ayant fait des études universitaires publient des livres scientifiquement valables⁴⁰. À l'image de Fournier, il est un ardent amoureux de la culture française contemporaine et souhaite qu'elle soit plus connue au Québec en ce début de siècle. Malgré le peu d'années dont il a disposé pour conquérir ses lettres de noblesse (la maladie puis la mort l'ont frappé en pleine jeunesse), ses contemporains s'accordent pour lui donner une intelligence vive, une curiosité dans tous les domaines (il a étudié les sciences, le droit et était féru de littérature française) ainsi qu'un grand talent littéraire⁴¹.

Arthur Beauchesne (1876-1958) a signé beaucoup d'articles entre 1911 et 1913. Ses préoccupations me sont apparues surtout nationalistes. Il est intéressant de noter qu'il est associé à la naissance de l'aile libérale de la coalition nationaliste, par une collaboration aux *Débats*, ainsi qu'aux libéraux radicaux en tant qu'un des membres fondateurs de la Ligue d'enseignement⁴². Avocat pendant ces années, il a par la suite connu une carrière comme conseiller juridique pour différents ministères provinciaux et fédéraux, avant de devenir greffier de la Chambre des communes de 1925 à 1949. Il a été président de la

³⁵ Voir les numéros du 7 juin 1913, 11 septembre 1915, 26 février 1916 et 1^{er} avril 1916.

³⁶ Patrice Dutil, *L'Avocat du diable...*, p. 237.

³⁷ Voir les quatre numéros du mois d'octobre 1915 et celui du 4 mars 1916.

³⁸ Francis-J. Audet et Gérard Malchelosse. *Pseudonymes canadiens*. Montréal, G. Ducharme Libraire-éditeur, 1936, p. 148.

³⁹ Joseph Baril, « C'est assez parlé : Maintenant, agissons. Il nous faut des Écoles Normales Supérieures. Un projet — Des suggestions », *L'Action*, 13 juillet 1912.

⁴⁰ *L'Action* du 20 juillet 1912.

⁴¹ Édouard Montpetit, *Souvenir II. Vous avez la parole*, Montréal, Éditions Chanteclerc, 1949, pp. 157-173.

⁴² Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin...*, p. 349.

section française de la Société Royale en 1931, puis secrétaire général de cette même société en 1936⁴³.

De 1913 à 1916, un individu connu sous le pseudonyme D'Argenson est très présent dans l'hebdomadaire de Fournier. Il y signe, entre autres, plusieurs articles où il demande à ses concitoyens de respecter les Juifs. Selon lui, les Juifs sont un exemple de survivance et de développement culturel d'une minorité dans un environnement difficile.

Comme l'a déjà démontré Annette Hayward, Marcel Dugas (1883-1947), du groupe littéraire des exotiques, joue un rôle majeur à *L'Action*⁴⁴. Il signe souvent sous le nom de plume Marcel Henry. Il en est, avec Fournier, le critique littéraire principal. Ensemble, ils mènent la lutte pour une modernisation de la littérature canadienne-française. Du même groupe littéraire, Larocque de Rocquebrune (1889-1978) collabore régulièrement à *L'Action* en 1915 et 1916.

1.2.3. Les lecteurs de *L'Action*

Avant de terminer ce court survol de *L'Action*, il est intéressant de se demander quelles étaient les caractéristiques socioéconomiques de ses lecteurs. D'une part, le tirage restreint, les thèmes abordés (analyse sociale, politique et économique, littérature contemporaine), l'absence totale de sports ou de nouvelles spectaculaires donnent un caractère nettement élitiste à cette publication. D'ailleurs, le ton de certains articles de Fournier lui-même laisse clairement entendre qu'il s'adresse à un petit groupe de gens qui ont du sens civique, de la culture et de l'honnêteté une très haute conception :

Les Canadiens français, la chose est notoire, sont gens à s'entendre sur bien peu de sujets (ce n'est d'ailleurs pas un reproche que je leur fais). [...] Il n'est qu'un point, à ma connaissance, sur lequel ils aient, depuis quelque temps déjà, fait l'unanimité — c'est la corruption presque universelle de leurs gouvernants et l'effroyable abaissement de leur vie publique. [...]

[...] M. Bourassa nous posait gravement cette question selon moi un peu naïve : *Comment se peut-il que des hommes aussi honnêtes dans la vie privée, que le sont les Canadiens français, soient aussi corrompus dans la vie publique?*

Point en effet n'est besoin, pour expliquer la malhonnêteté de nos députés ou échevins, commissaires d'écoles ou syndics de paroisse, de leur supposer la conception d'une "double morale". Nos gens ne sont pas si compliqués, et c'est chercher midi à quatorze heures que de leur prêter ces subtiles distinctions. S'ils se conduisent comme des fripons dans la vie publique, c'est tout simplement qu'ils se conduisent comme des fripons dans la vie privée, et voilà tout

Depuis l'honnête *habitant* qui vous vend le gros prix un sac de pomme de terre additionné de cailloux jusqu'au notaire de confiance qui se fait avec votre argent, prêté à 5 p.c., une commission de 3, [...]

⁴³ *Dictionnaire Beauchemin Canadien*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1968.

⁴⁴ Annette Hayward, « La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916 », p. 182. Dans Yvan Lamonde et al, *Combats libéraux...*

dans quel état, dans quel métier, dans quelle profession, je vous prie, ne trouvez-vous pas le Vol florissant et prospère, à tous les degrés de l'échelle?
 [Ceci est tout aussi vrai pour les médecins :] une très forte proportion d'entre eux (probablement plus du tiers) ne sont aujourd'hui que de vulgaires commerçants, et, qui pis est, des commerçants malhonnêtes, uniquement appliqués à voler leurs clients⁴⁵.

Qui plus est, l'opposition constante de ce journal aux évêques et les critiques fréquentes qu'on peut y lire sur les collèges classiques ont certainement fermé les portes de ces établissements à cette publication. Ainsi, à l'opposé du *Devoir* ou du *Nationaliste* de 1904-1909, son auditoire chez les jeunes de l'élite traditionnelle, celle qui passe par les collèges classiques, a pu être restreint. Fournier nous dit à quelques reprises que les médecins sont nombreux parmi ses abonnés⁴⁶. Afin de pousser plus loin cette enquête, il faudrait faire une analyse détaillée des lettres des lecteurs et des compagnies qui achètent de l'espace publicitaire à *L'Action*.

2. Revalorisation du paradigme libéral et attaque des traditionalistes

Le libéralisme repose en premier lieu sur l'autonomie de conscience de l'individu, valeur primordiale pondérée par celles (i) d'égalité en dignité des humains et (ii) de tolérance de la différence culturelle et religieuse. Le paradigme libéral, chez Fournier, avait été sérieusement mis en question dans la période 1909-1910. Il le réaffirme avec force entre 1911 et 1917. Dans son cas, cette réaffirmation du paradigme libéral se fait en conjonction avec la promotion d'un catholicisme tolérant et ouvert à la modernité. Cette forme de catholicisme, qu'on pourrait appeler l'humanisme catholique, est développée et diffusée par des institutions et des intellectuels en France⁴⁷. Cette affirmation du paradigme libéral pousse Fournier à affronter fréquemment l'Église canadienne-française qui, par ses différentes institutions sociales entend assurer un leadership social et politique inacceptable dans une perspective libérale (voir le point (v) de la discussion sur libéralisme *versus* nationalisme). La confrontation perpétuelle avec l'Église et ses différentes institutions est

⁴⁵ Jules Fournier, « Race de voleurs », *L'Action*, 27 février 1915. La suite de l'article, fort intéressante, est une dénonciation du commerce florissant au Québec des *tonifiants*, *recalcificateurs* et autres décoctions miraculeuses vendues à fort prix dans les pharmacies et souvent cautionnées, voire fabriquées par des médecins.

⁴⁶ Jules Fournier, « Un satyre », *L'Action*, 12 juillet 1913.

⁴⁷ L'humanisme catholique affirme la valeur irremplaçable et la dignité de tous les hommes, d'où le respect qui leur est dû, peu importe leur origine nationale ou la religion qu'ils pratiquent. Pour connaître les intellectuels humanistes catholiques auxquels se réfère Fournier, voir l'article du 16 mai 1914 : « Un homme qui n'est pas en odeur de sainteté ».

une caractéristique incontournable de l'action idéologique de Jules Fournier de 1911 à 1917.

Dans l'affaire des procès de Juifs en Russie, que nous verrons dans quelques pages, comme en bien d'autres, les notions de soumission, de respect, voire même de simple politesse pour les porte-parole de l'Église sont absentes du journal de Fournier. En 1913, on retrouve par exemple la reproduction d'un graphique qui illustre le « parcours » des âmes humaines entre la terre, le ciel, le purgatoire, l'enfer, etc. Ce graphique est l'oeuvre de Mgr Gauthier, de l'Ontario. Le commentaire de *L'Action* accompagnant la reproduction est sans équivoque : « Comme quoi tous les aliénés ne sont pas encore dans les maisons de santé⁴⁸ ». Le seul représentant de l'Église envers qui il garde un ton révérencieux est le pape. Encore est-il intéressant de noter que le pape dont il dit s'inspirer est Léon XIII qui est mort 8 ans avant la création de *L'Action*! De celui-ci, il retient en particulier les deux conseils suivants :

- La première loi de l'histoire, c'est de ne pas mentir; la seconde, c'est de ne pas craindre de dire la vérité.
- Publiez les archives du Vatican, tout ce qui a de la valeur historique, que cela jette du crédit ou du discrédit sur les autorités ecclésiastiques. Si les Évangiles avaient été écrits de nos jours, on justifierait le revirement de saint Pierre et on passerait sous silence la trahison de Judas pour ne pas offenser la dignité des apôtres⁴⁹.

Le cas de Jules Fournier démontre qu'il y avait plusieurs manières d'être catholique au Québec en ce début de siècle et donc que le traditionalisme catholique n'est qu'une interprétation possible *parmi d'autres* de la spiritualité catholique. Enfin, cela démontre aussi qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le paradigme libéral et une certaine forme de catholicisme.

2.1. La primauté de l'autonomie de conscience du citoyen sur toute autre forme d'autorité morale

Selon Fournier, les débats politiques qui agitent la société canadienne doivent être résolus d'abord et avant tout par l'action libre des citoyens au sein des institutions politiques canadiennes. Ainsi, il marque son vif désaccord avec l'épiscopat qui, au début

⁴⁸ *L'Action*, 8 mars 1913.

⁴⁹ Jules Fournier, « Comment on prépare un schisme. Les scandales de l'évêché de Portland. Texte d'un mémoire secret adressé à Rome par un groupe de prêtres franco-américains », *L'Action*, 10 juin 1911.

de la Première Guerre mondiale, énonce, dans un mandement, l'obligation des Canadiens français de participer à l'effort de guerre britannique :

Nous avons ainsi l'épiscopat qui, au nom des catholiques, offre [la participation des Canadiens français à l'effort de guerre anglais], et le représentant autorisé du souverain qui, au nom du gouvernement anglais, accepte.

Sans doute il ne faudrait pas exagérer l'importance d'avances faites par nos évêques en matière purement politique. L'attitude de l'épiscopat n'en prendra pas moins un caractère d'extrême gravité, [sic] si, comme on nous l'a laissé entendre, la presse se voit refuser le droit de la discuter.

Nous ne voulons pas mettre en doute les motifs qui ont inspiré cette attitude. D'innombrables évêques, au cours de l'histoire, se sont trompés en matière politique, depuis le pourceau mitré qui vendit sainte Jeanne d'Arc aux Anglais, jusqu'aux serviles prélats concordataires du troisième Empire, en passant par ceux qui trafiquèrent des libertés irlandaises avec lord Castlereagh en 1800. [...]

Par respect pour une liberté d'opinion sans laquelle il n'y a pas de gouvernement possible en pays britannique, mais aussi dans l'intérêt de l'Église, nos évêques ne devraient-ils pas corriger leur mandement en ce qu'il a d'excessif? Pour le moment, il n'y a rien à craindre. Pour le moment, ils seront probablement applaudis s'ils prennent, contre les journaux qui ont le courage de les contredire en matière politique, les sanctions de rigueur que réclame la racaille des politiciens. Mais dans cinq ans, dans dix ans, quand le Canadien, écrasé d'impôts, commencera à maudire l'impérialisme militaire comme un fléau, qu'y gagneront-ils à ce qu'on dise que, sans égard à l'intérêt national ni à la liberté de conscience, ce furent eux qui érigèrent cette infâme doctrine en dogme intangible?⁵⁰

Dans un autre article, il critique l'Église pour sa conception très conservatrice de l'autorité et du respect qui lui est dû. Il dénonce l'utilisation des textes « de saint Paul tel qu'interprété dans la province de Québec », où les catholiques devraient se soumettre docilement à toute forme de pouvoir, le pouvoir étant une émanation directe de Dieu :

Mgr Lartigue, lorsqu'il s'autorisait de cette parole de saint Paul pour prêcher la soumission à un régime que lord Durham — lord Durham lui-même, songez-y — devait l'année suivante dénoncer comme l'un des plus odieux qui eussent jamais pesé sur un peuple, Mgr Lartigue avait sans doute sa façon à lui d'interpréter la parole de l'Apôtre. Façon qui permet, on le remarquera, de justifier au nom de l'Évangile à peu près n'importe quelle tyrannie, et façon qui est tout à fait, présentement encore, celle de l'*Action sociale* et de ses patrons. [...]

En d'autres mots encore, Bismark a tort de dire que « la force prime le droit », ce pour quoi il est si fréquemment et si justement flétri du haut des chaires de vérité. Pour être dans le vrai, il aurait dû dire, non pas que la force prime le droit, mais que « la force, c'est le droit ». Car, a dit saint Paul, *il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu*.

Et voilà ce qu'une multitude de faibles d'esprit pourront sans doute se dire chaque jour en lisant l'*Action sociale*⁵¹.

Pour comprendre la portée de cet article, il faut ici mentionner que, pour Fournier, l'*Action sociale* est le porte-parole de l'archevêché de Québec⁵².

Cette perspective libérale de la société heurte de plein fouet la conception de la bonne gestion de la société des traditionalistes. D'une part, la société n'y est pas présentée

⁵⁰ La direction de l'*Action*, « Nos droits de citoyens », *L'Action*, 24 octobre 1914.

⁵¹ Fournier, Jules, « De Mgr Lartigue à Benoît XV », *L'Action*, 31 octobre 1914.

⁵² Fournier, Jules, « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913

comme un ensemble de corps sociaux imbriqués les uns dans les autres. D'autre part, l'Église, la plus importante des institutions sociales dans la perspective traditionaliste catholique, ne jouit, outre son autorité spirituelle, que d'une autorité sociale ou politique très limitée.

2.2. L'intolérance de la presse catholique

En novembre 1912, le directeur de *L'Action* prend la défense de Marcel Dugas (*alias* Marcel Henry, un membre très actif du groupe littéraire des *exotiques* et le critique littéraire le plus important de *L'Action*) qui a été attaqué par *L'Action sociale*. En effet, un rédacteur de *L'Action sociale* affirme que la religion est un objet de moquerie pour Marcel Dugas. Rien n'est plus faux, clame Jules Fournier : *L'Action sociale* a inventé ceci en juxtaposant hors contexte deux phrases de Marcel Dugas. Si les rédacteurs de *L'Action sociale* ont fait cette supercherie, c'est qu'ils ne peuvent supporter la critique du roman *Au large de l'écueil* faite par Marcel Dugas. Ce dernier, au nom d'un catholicisme ouvert d'esprit et pacifiste, critique sévèrement le catholicisme sectaire et bigot érigé en exemple tout au long de ce roman. Furieux qu'on puisse ainsi déformer la vérité pour défendre un catholicisme ultra-conservateur, Fournier conclut :

Ces gens-là, malgré tous les masques qu'ils pourront prendre et toutes les bénédictions qu'ils pourront extorquer, sont des misérables. Ils déshonoreront l'Église s'il était au pouvoir de quelqu'un de jamais déshonorer l'Église. Ils méritent purement et simplement des coups de bâton. Rédacteurs de *L'Action sociale* tant qu'on voudra et prêtres tant qu'on voudra, ils n'en sont pas moins des menteurs, des faussaires et enfin, et pour tout dire, de sales individus.⁵³

À partir de la fin de 1913, la nécessité de la tolérance pour le fonctionnement harmonieux d'une société est affirmée avec force. C'est à ce moment qu'il entreprend une série d'articles pour dénoncer l'antisémitisme. Selon les informations rapportées par Fournier, on parle alors beaucoup des juifs dans la presse catholique canadienne-française. Cet intérêt est suscité par un procès tenu à Kiev en Russie, où un Juif est accusé de « meurtre rituel » (l'assassinat d'un enfant chrétien dans le cadre d'une supposée cérémonie juive). Le premier de ces articles s'intitule « Campagne criminelle » et est une réaction aux articles de *L'Action sociale* traitant de cette affaire⁵⁴. Cet article est un des plus longs qu'il ait jamais écrits. En voici plusieurs passages importants :

⁵³ Fournier, Jules, « Une infamie », *L'Action*, 9 novembre 1912.

⁵⁴ Fournier, Jules, « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913.

Quoi qu'en puissent penser les pessimistes, le monde pourtant progresse. Disons-le à l'honneur de notre époque, la croyance au meurtre rituel [chez les juifs] semble avoir fait son temps. C'est en vain, croyons-nous, qu'on en chercherait trace aujourd'hui chez aucun peuple chrétien, sauf en Russie... et dans la Province de Québec⁵⁵ [...]

L'Action sociale, on le sait du reste, et de reste, est un journal antisémite. Elle a voué à la race juive une haine sauvage et sans limite, une vraie haine de dévot. [...] [C]'est Israël tout entier. Ce sont tous les juifs sans exception qu'il livre à l'exécration publique [...].

Or, si les juifs sont aujourd'hui si distants des chrétiens et qu'ils s'intègrent si peu à leurs sociétés, c'est à cause des chrétiens eux-mêmes (Fournier s'affiche toujours en tant que chrétien) :

par notre intolérance, [nous] les avons faits ce qu'ils sont, et nous souffrons malgré nous de les sentir si différents de ce que nous sommes. [...]

Comment s'étonner, dans ces conditions, du fait qu'ils ne s'assimilent pas facilement :

[s]'il est vrai [...] que jusqu'à des temps récents ils ont été traités à peu près partout comme des chiens ou pis que des chiens? M. l'abbé d'Amour leur reproche de ne pas se fondre : mais avec qui, se fondre? Avec les rédacteurs de *L'Action sociale* peut-être? [...]

De quelque prétexte qu'il tente de se couvrir, l'antisémitisme est essentiellement et en son fond une doctrine barbare, une doctrine inhumaine. Avec ce large et généreux esprit qui trente ans durant resta devant le monde le représentant le plus autorisé de la pensée française, avec Ferdinand Brunetière, nous ne pouvons voir [...] dans l'antisémitisme « qu'une des formes les plus aiguës de l'intolérance contemporaine. » Pour nous, comme pour l'auteur des *Lettres sur Renan*, l'antisémitisme est une des théories les plus « fausses », les plus « dangereuses » et les moins « chrétiennes » qui aient jamais divisé les hommes.

Plus que l'antisémitisme, c'est aussi la « théories des races » — selon laquelle l'humanité se divise en races dont les succès sont déterminés génétiquement, concurrentes entre elles, et toutes destinées à connaître successivement et inéluctablement une période de croissance, d'apogée et de déclin — que Jules Fournier rejette, par la parole de Ferdinand Brunetière. Si les peuples de la terre sont différents et qu'ils s'affrontent, cela découle de la condition d'être imparfaits des hommes. Le christianisme est apparu sur la terre pour diminuer ces différences et, potentiellement, les abolir.

Dénonçant la croyance au « complot juif mondial » qui est présenté dans *L'Action sociale*, Fournier fait les commentaires suivants :

⁵⁵ Il est intéressant de noter que deux ans auparavant (*Le Pays*, 26 août 1911), Godfroy Langlois avait lui aussi fait le rapprochement entre le Québec et la Russie pour dénoncer une autre attitude réactionnaire, celle d'empêcher un candidat d'exposer ses thèses socialistes: « Le socialisme est une doctrine politique et économique qui est partout librement discutée, excepté en Russie et dans la Province de Québec. En Russie, c'est admis, on ne pratique que la servitude. Mais chez nous, sous le régime démocratique, il faut qu'on ait de médiocres notions de la liberté d'opinion et qu'on ait peur des idées pour empêcher un homme d'expliquer à ses concitoyens ce que c'est que le socialisme ». Tiré de Patrice Dutil, *L'Avocat du diable...*, p. 239.

Le public qui lit ces choses incroyables sait qu'elles sont écrites par un prêtre. La feuille qui les publie est l'organe reconnu de l'archevêché de Québec.

Or *L'Action sociale* est un journal de 25 000 abonnés, de 60 000 lecteurs. Mesurez, si vous le pouvez, l'influence de pareils articles sur ces 60 000 lecteurs, pour la plupart d'intelligence inférieure, d'instruction médiocre, et qui ne sont d'avance que trop portés, tant par instinct de race que par fanatisme religieux, à maudire le juif et à le malmener...

Il conclut ainsi :

C'est ainsi qu'en l'an de grâce 1913, dans notre chrétienne province de Québec, des hommes ne rougissent pas de fomenter au grand jour les pires haines qui aient jamais désolé l'humanité en ameutant contre une petite et paisible minorité, par fanatisme religieux, la partie la plus ignorante et la plus brutale de notre population.

M. d'Amour nous répondra peut-être que l'*Action sociale* est l'organe de l'archevêché de Québec et qu'il n'est lui-même, dans toute cette campagne, qu'un instrument.

Ce n'est pas ce qui nous empêchera de constater, pour une fois au moins, que c'est là une besogne criminelle, et que celui qui l'exécute est un être dangereux pour la société.

La semaine suivante, il attaque avec ironie Armand Lavergne pour ses propos envers les Juifs⁵⁶. Ce dernier trouve que l'article « Campagne criminelle » déforme les « faits » en faveur des Juifs dans le procès de Kiev. Aussi, il trouve l'immigration juive au Canada néfaste et dit s'inspirer en cela des articles sur l'immigration écrit par Fournier (sous le pseudonyme Pierre Beaudry) entre 1906 et 1909. Enfin, il reproche aux Juifs, à travers un échange de lettres dans les journaux avec un Juif montréalais dénommé Louis Fitch, d'être ingrats envers les leaders nationalistes, à savoir lui-même et Henri Bourassa. En effet, Lavergne clame que, en 1905, ils ont rendu service aux Juifs en poussant l'adoption aux Communes d'une loi qui permet de travailler le dimanche.

La première affirmation semble ridicule aux yeux de Fournier :

Pourquoi nous reprocherait-on de protester contre les effroyables fanatiques qui tentent de ressusciter aujourd'hui, non pas contre un seul individu, mais contre la race tout entière à laquelle il appartient, cette fable absurde et infernale, dénoncée déjà dans le passé par tant de papes, d'évêques et de docteurs [...] par toutes les sociétés savantes des deux mondes?

La deuxième affirmation l'oblige à clarifier sa pensée sur l'immigration. Rappelons que, entre 1906 et 1909, celle-ci évolue sensiblement. Dans un premier temps, il est vrai que ses propos sur le « complot de l'immigration » sont parfois teintés de xénophobie même s'il est aussi vrai qu'il ne s'attaque à aucun groupe ethnique en particulier. Dans un second temps, les insinuations xénophobes s'atténuent et il préfère mettre l'accent sur l'exploitation économique des immigrants, du paiement de leur billet de bateau jusqu'aux conditions de travail épouvantables auxquelles ils devront se plier pendant plusieurs mois à

cause de contrats signés dès avant leur départ d'Europe. Voici donc sa réaction à l'interprétation qu'Armand Lavergne fait de ses articles de 1906-1909 :

Au surplus, j'ai toujours pensé pour ma part [...] que autant nous devons nous forcer d'éloigner de nous les immigrants (j'entends dans une certaine mesure), autant nous devons, *une fois qu'ils sont chez nous*, les traiter tout au moins avec humanité, si nous voulons, selon l'expression reçue, les « assimiler » sans trop de peine; si nous ne voulons pas que, comme les juifs en Russie et pour la même cause, ils restent à tout jamais, du fait de notre intolérance, de véritables étrangers parmi nous⁵⁷.

Quant à l'ingratitude des Juifs envers Armand Lavergne et Henri Bourassa vers 1905, elle s'explique facilement selon lui : à la même époque Henri Bourassa avait fait « un discours violemment antisémite prononcé au parlement [fédéral] sur le sujet des massacres en Russie ». Voilà ce que reprochèrent alors les leaders juifs aux chefs nationalistes.

En bout de ligne, les positions d'Armand Lavergne ne tiennent à aucune connaissance rationnelle, mais simplement à des sentiments d'intolérance :

Il reste que le principal tort de M. Fitch en cette affaire est encore de s'appeler Fitch. Supposez qu'au lieu de s'appeler Fitch il s'appelle comme n'importe quel bon Québécois⁵⁸ de notre connaissance, le directeur du *Franc parler* [Armand Lavergne] n'aurait plus rien à dire.

Et il est vrai que ce nom de Fitch, comme dirait M. Lavergne, sonne fitchrement mal en français [Lavergne avait fait ce jeu de mots dans sa lettre à Fitch]. Il est vrai aussi que tout le monde ne peut pas s'appeler Armand Lavergne ou Jules Fournier et il faut avouer que c'est bien dommage. [...]

Dirons-nous enfin à M. Lavergne que nous ne nous dissimulons nullement combien notre présente attitude, dans cette affaire des juifs, peut sembler inélégante et vulgaire aux yeux des raffinés? Défendre les Juifs, parler contre le moyen-âge, fi! quelle horreur pour un esprit distingué! Mais, que voulez-vous, n'est pas « vieille France » qui veut, hélas!

D'ailleurs, pour finir sur un mot que M. Lavergne ne pourra manquer de trouver très spirituel... d'ailleurs, être « vieille France » ou non, au fond, moi, vous savez, je m'en fitche.

Il est fort probable que les articles d'Armand Lavergne et la réaction très virulente de Fournier aient sonné le glas de la vieille amitié qui les unissait. En effet, je n'ai plus trouvé de correspondance entre l'un et l'autre à partir de 1913⁵⁹. De plus, Armand Lavergne ne collaborera plus à *L'Action* après 1913. Enfin, on apprend, par une lettre d'Armand

⁵⁶ Jules Fournier, « M. Armand Lavergne et les juifs », *L'Action*, 8 novembre 1913.

⁵⁷ Il est important de souligner ici que le libéral le plus tolérant ne prône jamais une immigration massive et sans mesures d'insertion sociale en son pays, deux reproches que fait Fournier aux politiques d'immigration du Canada en ce début de siècle. En effet, l'autonomie de conscience que chérit d'abord et avant tout le libéral dépend d'une certaine forme d'harmonie sociale. Cette dernière dépend à son tour de l'intériorisation par *la vaste majorité* des membres de la société des valeurs et des pratiques sociales propres au pays d'accueil. Un libéral canadien du début du siècle peut ainsi exiger en parfaite cohérence avec son idéologie que l'immigration soit contenue en deçà de certains quotas et que les nouveaux arrivants soient instruits des pratiques politiques, juridiques et économiques du Dominion.

⁵⁸ Fournier utilise la graphie *québécois* pour désigner les habitants de la région de la ville de Québec.

Lavergne à *L'Action*, que celui-ci n'a plus reçu le journal de Fournier après ses attaques contre M. Fitch. Le directeur de *L'Action* aurait-il décidé que Lavergne ne méritait plus de recevoir son journal? Cette rupture personnelle serait un élément de plus confirmant la séparation de la coalition nationaliste entre libéraux d'une part et traditionalistes de l'autre.

Le directeur de *L'Action* continuera de dénoncer les articles antisémites des journaux catholiques canadiens-français dans la seconde moitié du mois de novembre 1913. Plusieurs numéros de ce mois contiennent des réflexions de penseurs catholiques ou d'articles de journaux français qui dénoncent l'antisémitisme⁶⁰. La campagne de Fournier semble avoir eu des échos importants, surtout dans la communauté montréalaise. Lorsqu'il se présentera comme échevin l'année suivante, le *Montreal Gazette* le soulignera : « His moral courage has more than once asserted itself in no uncertain manner. One of his latest journalistic deeds has been to come out in defense of the Jews against *L'Action sociale* and other papers in the Beyliss affair ».

Il est important de rappeler que cette dénonciation de l'antisémitisme et de l'intolérance se fait autant au nom du catholicisme que du libéralisme. Mais le catholicisme de Fournier, c'est d'abord et avant tout la liberté de conscience du fidèle face au monde et à l'Église. En cela, il suit l'exemple de nombreux penseurs catholiques qui ont été particulièrement indépendants et critiques face à l'Église. Paradoxalement, un de ses modèles d'indépendance d'esprit face à la hiérarchie catholique est le journaliste ultramontain Louis Veillot⁶¹.

2.3. Désuétude du système d'éducation contrôlé par le clergé

Autonomie de conscience, tolérance, culture savante, ces notions clefs du libéralisme se transmettent aux individus, dans les sociétés occidentales du XX^e siècle, en bonne partie par le système d'éducation. Fournier, en tant qu'intellectuel, ne pouvait éviter de s'aventurer sur ce champ de bataille décisif pour l'avenir de toute société. Ici comme ailleurs, sa perspective libérale le fera se mesurer aux traditionalistes. Cependant, il faut

⁵⁹ Je n'ai pas fait mention jusqu'à maintenant de cette correspondance car elle est peu intéressante du point de vue de l'histoire intellectuelle. Leurs échanges épistolaires sont brefs, empreints d'humour et émaillés de taquineries et n'abordent aucun sujet en profondeur.

⁶⁰ Jules Fournier, « La « bonne presse » et la question du meurtre rituel », *L'Action*, 15 novembre 1913.

⁶¹ s.a. « S'il est permis à un catholique de se moquer des choses risibles. Quelques opinions. » *L'Action*, 27 septembre 1913. Il est arrivé à quelques reprises à Fournier de citer Louis Veillot dans son journal. Les

rappeler ici que Fournier, en intellectuel qui colle de très près à l'actualité, ne systématise pas plus sa réflexion sur l'éducation qu'il ne l'a fait pour d'autres problèmes de sa société. Néanmoins, les articles dans *L'Action* consacrés à ce sujet de 1912 à 1917 frappent par la force des convictions qu'ils avancent et la cohérence qui les unit. *L'Action* est un lieu d'expression de la critique libérale du système d'éducation canadien-français, alors sous le contrôle des traditionalistes.

C'est au mois d'août 1912 que Fournier ouvre franchement les hostilités avec les traditionalistes sur la question de l'éducation. Le prétexte est la publication du premier livre d'Hector Bernier (*Au large de l'écueil*), jeune homme tout récemment diplômé en droit à l'Université Laval, dont Fournier fait une critique dévastatrice. Il est consterné par le fait qu'un livre qu'il juge aussi mauvais obtienne de si bonnes critiques et un tel succès de librairie. Il nous apprend en effet que pas moins de 1000 exemplaires de ce livre ont été vendus en quelques semaines. Le roman, écrit sur un ton moralisateur, est une apologie de l'union de la langue française et de la foi catholique au Canada français ainsi que de la vie rurale; c'est aussi une attaque virulente contre l'athéisme et, conséquemment, contre la France moderne. Fournier ne tergiverse pas longtemps sur la cause à la fois de la piètre qualité du roman et de son succès en librairie : c'est tout le système d'éducation secondaire privé qui dégrade la qualité de la vie intellectuelle canadienne-française. La portée intellectuelle de ce long article mérite qu'on en retranscrive la conclusion presque intégralement :

Si nous nous sommes donné la peine d'en parler aussi longuement [la critique du livre occupe toute la première page de *L'Action*], on imagine bien que ce n'est pas pour l'importance que nous lui trouvons en elle-même [...] Par le fond comme par la forme, il méritait tout juste l'attention distraite que l'on donne, d'ordinaire, aux articles de la *Presse*, aux poèmes de M. Chapman ou aux échantillons de "*Parisian French*".

Mais la littérature n'est pas tout, dans le monde, et voyez comme vont les choses. Il arrive que cet ouvrage, proprement inexistant au point de vue littéraire, n'en constitue pas moins, tout comme l'article de M. Camille Roy, un document d'un inestimable prix pour le penseur et le philosophe. [L'historien] pourra facilement y prendre quelque idée du genre tout particulier de formation qui se donne aujourd'hui dans la Province de Québec sous le nom d'enseignement secondaire. [...]

Le cas de M. Hector Bernier, tel qu'il se manifeste d'un bout à l'autre de son livre, n'est en effet pas exceptionnel. Il est au contraire représentatif, au plus haut degré, de la mentalité commune à l'immense majorité soi-disant "instruite". Nous tenons de M. Roy lui-même que le nouveau romancier fut l'un des élèves les plus brillants du Séminaire de Québec. Dès ses humanités, il faisait l'admiration générale par ses "éloquentes", ses "longues harangues", et il n'est pas jusqu'à M. Roy qui ne saluât en lui une nature "d'élite". (*Article déjà cité*). [...] Puis — c'est encore M. Roy qui nous instruit de ce détail — après trois autres années d'études, cette fois à la "célèbre" Université Laval, le voilà avocat. C'est alors qu'il se dit : "Je vais faire un livre" — et il écrit *Au large de l'écueil*.

extraits qu'il y met défendent le droit d'un journal de critiquer et de polémiquer. Voir par exemple la première page du *Nationaliste* du 20 septembre 1909.

Il écrit "*Au large de l'écueil*" à vingt-cinq ans passé, — sans être ni alcoolique, ni morphinomane, ni cocaïnoman — sans avoir donné le moindre signe d'aliénation mentale — toujours et de plus en plus, aux yeux de tout le monde, "garçon d'avenir" et nature "d'élite".

Enfin l'ouvrage paraît. Croyez-vous au moins qu'après cela M. Bernier va baisser dans l'esprit de ses maîtres? L'article déjà cité nous le montre au contraire "applaudi par ses maîtres". Le Séminaire de Québec, flatté de voir "se réaliser déjà" tant de "brillantes promesses", revendique hautement devant le pays la gloire de l'avoir formé. M. Camille Roy lui consacre pour sa part, dans *l'Action sociale*, l'étude que vous savez. D'autres journaux, également bien vus dans nos maisons d'enseignement, apprécient à leur tour le roman de M. Bernier, en des termes d'une égale extravagance [Fournier, en note de bas de page, précise que le *Devoir* fait partie de ce groupe de journaux]. Tous recommandent fortement qu'on le lise et qu'on fasse lire ce "bon livre", — ce "beau livre". Du coup, voilà *Au large de l'écueil* proposé en imitation à toute la jeunesse de nos collèges, d'un bout à l'autre du pays.

Ces faits, on le voit, dépassent singulièrement la personnalité, même littéraire, de M. Hector Bernier. Ils nous éclairent d'abord sur notre jeunesse "instruite" — dont M. Bernier n'est après tout que le symbole et nous permettent de pénétrer à fond son effroyable misère intellectuelle. Ils nous font entrevoir comment certain genre de formation peut ensuite conduire, non moins sûrement que l'ignorance, à l'abrutissement⁶².

En fait, la critique du système d'éducation avait commencé dès le premier mois d'existence de *L'Action*. Ainsi, en avril 1911, Fournier met en première page un article de Ferdinand Paradis dénonçant la pauvreté de l'enseignement scientifique au Canada français et proposant un programme complet d'étude des sciences naturelles allant du début du primaire à la fin du secondaire. L'article pose aussi l'urgence d'établir des écoles normales supérieures, un projet dont se méfient plusieurs traditionalistes⁶³. En septembre de la même année, le directeur fait reproduire les conclusions de l'étude d'un Belge sur le système d'éducation à Montréal. Modérément réformiste, l'étude conclut surtout à la nécessité de rendre la fréquentation de l'école obligatoire même si cela doit se faire par des moyens détournés, tels des lois sur l'âge minimal des travailleurs⁶⁴. Aussi, on peut noter que plusieurs caricatures soulignent les conditions de misère dans lesquelles les institutrices doivent donner leur enseignement dans les écoles de rang⁶⁵. Enfin, un collaborateur qui signe sous le pseudonyme de Petipi-tapan fait une énumération des thèmes et du contenu des musées dans certains collèges classiques⁶⁶. Dans le même article, il décrit aussi les « activités scientifiques » qu'on y tient. Dans un cas comme dans l'autre, l'article, écrit sur

⁶² Jules Fournier, « Que ceux qui ont des yeux voient! », *L'Action*, 10 août 1912.

⁶³ Ferdinand Paradis, « Notre enseignement scientifique », *L'Action*, 11 avril 1911. Sur le besoin d'établir des écoles normales supérieures, voir aussi : Joseph Baril, « C'est assez parlé : Maintenant, agissons. Il nous faut des Écoles Normales Supérieures. Un projet — Des suggestions », *L'Action*, 13 juillet 1912.

⁶⁴ « L'instruction publique chez nous. "La législation scolaire de la Province de Québec", par M. Hubert Pierlot », *L'Action*, 9 septembre 1911.

⁶⁵ Par exemple, voir la caricature du 4 mai 1912.

⁶⁶ Petipi-tapan, « Vivent nos collègues classiques ! Un palmarès intéressant », *L'Action*, 17 août 1912.

un ton très ironique, vise à démontrer la pauvreté de l'enseignement des sciences naturelles dans les collèges classiques.

3. Éléments d'un programme libéral social

Dans les pages précédentes, j'ai démontré que Fournier affirme la nécessité des valeurs du paradigme libéral pour la bonne gestion de la société. D'une part, le citoyen, face aux problèmes qui secouent la nation, doit garder toute sa liberté de conscience. Certaines institutions sociales, telles que l'Église, peuvent intervenir dans les débats, mais leurs interventions restent au niveau de l'opinion, elles n'ont pas de caractère d'autorité. D'autre part, la tolérance doit guider les actes entre les individus. Ceci permet d'atténuer les passions religieuses ou ethniques.

Il reste la valeur cardinale d'*égalité* à analyser dans le discours de Fournier pour comprendre son articulation particulière du paradigme libéral. Cette valeur cardinale est particulièrement intéressante à analyser, car c'est à partir de l'interprétation donnée à cette valeur du paradigme libéral que l'on distingue les trois grands courants qui s'affrontent au sein du libéralisme au début du XX^e siècle : le libéralisme économique, le libéralisme politique et le libéralisme social. Rappelons que les libéraux sociaux, sensibles aux maux sociaux qui découlent du capitalisme moderne, en arrivent à la conclusion que la défense de l'égalité formelle et de la propriété privée ne sont plus des moyens *suffisants* pour permettre à la masse des individus de jouir de leur liberté de conscience. Les libéraux sociaux insistent sur une égalité minimale de conditions intellectuelles et économiques des citoyens afin qu'ils puissent exercer leur autonomie morale. Ils mettent donc de l'avant un ensemble de *politiques étatiques* susceptibles d'égaliser les conditions des citoyens : instruction obligatoire; normes du travail; taxation des plus riches; étatisation des infrastructures économiques fondamentales de la nouvelle économie industrielle (production et distribution d'énergie, réseaux ferroviaires). Notons enfin que les libéraux sociaux s'opposent au socialisme, même s'ils s'inspirent parfois de ses idées. C'est cette nouvelle volonté d'utiliser l'État qui les sépare des libéraux politiques. Car s'ils partagent les mêmes objectifs que les libéraux sociaux, les libéraux politiques préfèrent voir la société se prendre en charge sans l'intervention de l'État.

Les libéraux économiques, quant à eux, s'opposent vivement à ces mesures sociales au nom d'une conception réductrice de la liberté (être libre, c'est faire ce que l'on veut) et

d'une sacralisation de la propriété privée qui, de moyen vers l'autonomie qu'elle était à l'origine, devient une fin en soi.

3.1. Iniquité des conditions sociales, conséquences pour l'individu et intervention de l'État

À partir de 1911, l'inéquité des conditions sociales, les conséquences de la pauvreté sur l'individu et l'intervention de l'État dans la répartition des richesses deviennent des thèmes notables de l'évolution idéologique de Fournier. Fait important, ces questions sont traitées d'une manière *indépendante* des questions concernant la survie de la nation canadienne-française. La pauvreté, les tensions de classes sont traitées en soi, elles ne sont pas incluses dans un argumentaire justifiant l'action nationaliste. Ce développement intellectuel, la revalorisation de la valeur cardinale d'*égalité*, le place certainement parmi les libéraux sociaux, quoique Fournier soit beaucoup moins systématique dans l'exploration de cette voie que Godfroy Langlois. Néanmoins, il est intéressant de noter l'énorme chemin parcouru par Fournier en peu de temps. Un an auparavant seulement, lorsqu'il parcourait la France, il traitait les ouvriers de « barbares ». À partir de 1911, il veut promouvoir l'amélioration de leurs conditions de vie.

Au coeur de ces réflexions, il y a la position suivante : l'individu est en partie déterminé par son environnement. Conséquemment, la pauvreté est un mal social grave puisqu'il dégrade l'individu et l'empêche de développer les aptitudes normales du bon citoyen. Ceci nous est bien présenté dans un court article de mai 1911. Il s'insurge alors contre le fait qu'on puisse inviter des gens à assister à l'exécution d'un condamné à mort. Pour lui, le condamné, peu importe son crime, est d'abord et avant tout un être humain qui a droit à un minimum de dignité, surtout le jour de sa mort. Qui plus est, ce pauvre bougre n'est pas totalement responsable de sa condition de criminel. Le milieu pauvre dans lequel il a évolué l'a en partie façonné. S'il était né dans une famille bourgeoise, ce même individu serait devenu un citoyen « respectable⁶⁷ ».

Si le milieu façonne l'individu, si son succès ne dépend pas uniquement de sa volonté, il est alors normal de se préoccuper de la répartition des richesses. Or le système capitaliste du début du siècle, qui se caractérise par son absence de régulation des échanges économiques, mène à la concentration des richesses. Fournier souhaite alors l'intervention de l'État pour freiner cette tendance. Dès le premier numéro de *L'Action* en avril 1911,

alors qu'il déplore que le programme politique du Parti conservateur fédéral soit si peu novateur, Fournier expose les réformes que devrait entreprendre l'État. Il s'inspire en cela de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (deux pays où le libéralisme réformateur progresse rapidement en ce début de siècle), où l'on discute du

[...] problème de la nationalisation des chemins de fer; on s'occupe de réglementer strictement les banques; d'interdire aux lanceurs de compagnies *l'arrosage* de capitaux; de protéger, enfin, le public contre le banditisme de la haute finance; on propose et on discute des projets de législation ouvrière⁶⁸ [...].

Quelques mois plus tard, Fournier soutient l'idée que l'augmentation constante de la valeur des terrains et immeubles dans la région métropolitaine ne devrait pas bénéficier uniquement aux propriétaires. En effet, ils ne sont pas responsables de cette augmentation de la valeur de leur bien. Donc, l'État devrait mettre en place un impôt sur la plus-value foncière et immobilière :

Dans tous les cas que nous venons de citer : immeubles de ville, terres voisines de Montréal, terre de la Couronne, on se trouve en présence d'une plus-value produite par qui? Par la société seule; par les efforts réunis de la communauté des citoyens.

C'est donc aux dépens de la société que s'enrichit le propriétaire en faisant sienne tout entière cette plus-value. Car à quoi peut-il l'attribuer si ce n'est au progrès général, c'est-à-dire au travail et à l'activité de *tous* les citoyens? [...] À nos yeux la chose ne saurait être douteuse : la plus-value d'une propriété doit revenir en partie à l'État. [...]

Une classe de citoyens devrait y accorder une attention toute particulière : ce sont les ouvriers. C'est sur eux en effet que pèse le plus lourdement l'injustice que nous venons de signaler. Ils sont les principaux artisans du progrès et de la prospérité générale et ils sont toujours les derniers à en bénéficier. [...] Que leurs chefs consacrent leurs efforts à combattre cette injustice et ils accompliront une oeuvre de grande urgence et d'extrême portée. Ils serviront en même temps les intérêts de la classe ouvrière et ceux de toute la société⁶⁹.

Le coeur du problème des classes, selon lui, c'est l'égoïsme des classes supérieures. Cet égoïsme cause les inégalités exagérées dans la répartition des richesses. Ainsi, Fournier s'insurge contre le fait que l'on n'accorde pas plus de ressources à l'organisation des « Gouttes de lait » qui fournit du lait de bonne qualité et de l'information médicale aux mères des classes ouvrières :

Faisons des pavages pour les bourgeois, à la bonne heure. On n'en fera jamais trop! Faisons aussi de beaux édifices publics, et créons des parcs nouveaux, qui embellissent la ville et la rendent plus agréables encore aux favorisés de la fortune.

Quant aux pauvres, dont les enfants, tout l'été, meurent comme des mouches, qu'ils s'arrangent!... Est-ce que cela compte?... On a déjà fait trop pour eux lorsqu'on leur a abandonné \$2500 sur un budget de 6.000.000.

Voilà comment on raisonne dans une société chrétienne, et voilà comment on agit.

⁶⁷ Jules Fournier, « Gardez ça pour d'autres », *L'Action*, 27 mai 1911.

⁶⁸ Jules Fournier, « En décomposition », *L'Action*, 15 avril 1911.

⁶⁹ Jules Fournier, « Un grave problème, l'impôt sur la plus-value », *L'Action*, 29 juillet 1911.

Nous voyons tous les jours de vertueux journaux — genre *La Presse* — s'étonner de la pénétration, lente si l'on veut, mais continue, des idées socialistes dans le monde, et particulièrement dans notre pays.

Pour nous, en face de l'égoïsme féroce des classes bourgeoises, en face de leur dureté de cœur — ou peut-être simplement de leur inconscience — ce qui nous surprend, ce n'est pas que cette pénétration se fasse, c'est au contraire qu'elle ne soit pas dix fois plus rapide⁷⁰ [...].

Fournier rapporte que cette série d'interventions où il traite des problèmes de classes aurait fait dire à certains qu'il est socialiste. Rien n'est plus faux, clame-t-il. Selon lui, le vrai capitalisme, c'est de donner à l'individu le fruit de son travail. Il est donc normal que l'État accapare les richesses qui découlent du progrès collectif pour les redistribuer aux classes pauvres. De plus, il croit que l'on peut emprunter des idées au socialisme sans pour autant devenir un socialiste. Ainsi, il dit s'être inspiré de l'états-unien Henry George pour la question de l'impôt sur la plus-value⁷¹.

À partir de 1911, il est donc clair que Fournier est conscient des problèmes de classes qui secouent le monde occidental. De plus, il partage, avec les socialistes, le sentiment de révolte face aux écarts de richesse propres aux sociétés occidentales du dernier tiers du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. D'ailleurs, il nous apprend en 1913 qu'il considère certains intellectuels qui ont été des précurseurs du socialisme ou des socialistes au sens plein du terme — et non les moindres : Henrich Heine, Léon Gambetta et Karl Marx! — parmi les penseurs les plus importants de l'histoire occidentale moderne⁷². Néanmoins, l'influence du socialisme sur Fournier a ses limites. Il fait la promotion de réformes favorisant l'égalité des individus, il ne propose jamais de renverser l'ordre social pour atteindre cet objectif et il ne remet jamais en question la primauté de l'autonomie de l'individu dans ce processus.

⁷⁰ Jules Fournier, « Pour les gouttes de lait », *L'Action*, 28 octobre 1911.

Encore une fois, la similitude de certaines envolées de Fournier avec celles de Langlois est frappante. Quatre mois plus tard, ce dernier déclare à l'Assemblée législative: « Avant de penser à créer de grands boulevards et à exécuter des plans d'embellissement, la commission [des parcs du Montréal métropolitain] devrait songer à procurer plus de bien-être à la classe ouvrière en travaillant à la solution du problème d'habitations ouvrières hygiéniques ». Tiré de Patrice Dutil, *L'Avocat du diable...*, p. 239.

⁷¹ Jules Fournier, « L'impôt sur la plus-value », *L'Action*, 25 novembre 1911. Malgré ce qu'en dit Fournier, il est peut-être exagéré de classer Henry George (1839-1897) parmi les socialistes. Néanmoins, il était certainement un libéral social indigné des privilèges des classes supérieures et de la pauvreté des classes inférieures. Voir « Henry George » dans *The New Encyclopaedia Britannica. Micropaedia*, 15^e édition, 1991.

⁷² Jules Fournier, « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913.

3.2 La défense de l'intégrité des institutions libérales : le journalisme d'enquête

Dans les pages précédentes, j'ai démontré que Fournier fait la promotion des *valeurs cardinales* du paradigme libéral et qu'il suggère des réformes des institutions libérales pour assurer une plus grande égalité de conditions entre les citoyens. Le terme moyen entre ces deux actes intellectuels, le terme implicite, est que Fournier croit que les institutions libérales (le parlementarisme, le système judiciaire, la fonction publique) sont valables *en soi*.

Or le parlementarisme, la fonction publique et le système de justice sont, aux yeux de Fournier, en danger. Ils sont minés de l'intérieur par le « patronage ». À partir des travaux de Lemieux et Hudon, cet ensemble de pratiques sociales peuvent être conceptualisées de la manière suivante : le patronage politique est une opération *discrétionnaire* entre un patron et un client, où le client reçoit du patron un accès privilégié aux ressources de l'État (honneurs, argent, jouissance des ressources naturelles). En échange, le client garantit au patron des moyens supplémentaires pour consolider son pouvoir⁷³. Ce qui est préoccupant pour Fournier, ce n'est pas que quelques individus pratiquent ici et là le patronage — un phénomène inévitable selon lui —, c'est qu'il soit devenu un système autonome, un système parasite qui détourne de *l'intérieur* la finalité des institutions libérales. En effet, les institutions libérales devraient être redevables à la *totalité* de la communauté des citoyens.

Ces réflexions fondamentales qui motivent son journalisme d'enquête, Fournier nous les livre dans un article de février 1914 intitulé « Si j'avais à défendre Octave Mousseau⁷⁴ ». Ce dernier subit alors un procès pour divers trafics d'influence. Pour Fournier, sa culpabilité ne fait aucun doute. Il a d'ailleurs lui-même souvent dénoncé les pratiques de ce politicien. Néanmoins, il considère que sa responsabilité doit être mise en contexte. Prétendant être l'avocat de Mousseau alors qu'il fait son plaidoyer final au jury, Fournier nous tient les propos suivants : Mousseau était au début de sa carrière « un aimable et brave garçon, très laborieux, très actif et très ambitieux. [I]l représentait excellemment [...] la bonne moyenne de l'honnête homme ». Autrement dit, Mousseau

⁷³ Vincent Lemieux et Raymond Hudon, *Patronage et politique au Québec : 1944-1972*, Montmagny, Boréal Express, 1975, pp. 15-24.

⁷⁴ Jules Fournier, « Si j'avais à défendre Octave Mousseau », *L'Action*, 7 février 1914.

n'est pas né « boodler ». Il l'est devenu, influencé en cela par un système très enraciné dans la machine politico-administrative provinciale :

[...] Octave Mousseau n'était pas au parlement depuis un an qu'il ne pouvait plus avoir d'illusion sur la carrière où il s'était aventuré [...]. Partout autour de lui, au-dessus, en dessous, à tous les degrés de l'échelle, la vénalité triomphante; une véritable barrière de péage fonctionnant en permanence à la porte des édifices législatifs, avec des receveurs et tout le fourniment; des députés, des conseillers, touchant journellement, de main à main, le prix d'un vote ou d'un discours; sauf les nullités et un petit nombre d'hommes honorables, tout le monde se vendant, chacun tarifé, d'après son importance. Enfin, les chefs de partis, aveugles ou complices, fermant les yeux sur tout cela. [...]
 Il vit fonctionner ce fameux comité des « bills privés » qu'il devait présider plus tard. [...]
 Pendant dix ans, de 1904 à 1914, l'accusé a vécu dans ce milieu. Pendant dix ans il a respiré cette atmosphère. Le mauvais exemple lui venait à la fois de toutes parts, et surtout d'en haut. Le public lui-même, en comblant de son applaudissement les malversateurs les plus éhontés parce qu'ils avaient réussi et qu'ils avaient de l'argent, l'incitait en quelque sorte à les imiter. Il les a imités. [...]
 [S]'il est coupable, il ne l'est peut-être pas la moitié autant qu'il peut le paraître à première vue. D'abord, d'avoir pratiqué le boodlage dans un milieu de boodlers, ça n'est pas du tout la même chose que si on l'avait pratiqué dans un milieu honnête. Et, en second, mon client a fini par être l'un des piliers de ce régime de vols, je le veux bien, mais ce qui est non moins sûr, c'est qu'il a commencé par en être l'une des victimes.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir tout le travail de journalisme d'enquête auquel s'est livré Fournier dans les pages de *L'Action*. Le journalisme d'enquête constitue la plus grande partie de son travail journalistique au sein de son journal⁷⁵. Ses enquêtes ont les caractéristiques suivantes. D'abord, elles s'étendent souvent sur plusieurs numéros de *L'Action*. Le premier article livre habituellement l'essentiel des faits reprochés : détournement de fonds, conflits d'intérêt, corruption. Les articles suivants peuvent ajouter des éléments au dossier ou bien faire part des réactions des individus visés. Ensuite, Fournier reproduit fréquemment des documents (lettres, livres de comptes, rapports de fonctionnaires) pour appuyer ses dires. Mentionnons enfin qu'il n'est pas toujours le premier à révéler telle ou telle opération malhonnête. Mais il reprend parfois un de ces cas pour soulever un aspect qui lui semble particulièrement odieux et qui n'a pas été mis au jour par les autres journaux.

Un cas qui illustre particulièrement bien cette défense de l'intégrité des institutions libérales est celui du traitement privilégié de Rodolphe Forget, selon toute apparence, face à la justice à la fin de l'année 1912. Ce dernier, à la suite d'un acte frauduleux commis en tant qu'administrateur de la *Banque Internationale*, a pu jouir de sa liberté pendant plusieurs semaines alors même qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui et ce, simplement

⁷⁵ Cette nuance vise à souligner que Fournier n'était pas seulement journaliste de *L'Action*, il en était aussi le directeur, un travail d'administration et d'animation d'un cercle intellectuel fort important.

parce que le juge Leet qui avait rédigé ce mandat refusait de laisser la justice suivre son cours.

Voilà donc [...] où en sont rendues les choses depuis six semaines : une accusation au criminel dont le juge lui-même, après enquête, reconnaît le bien-fondé, un mandat tout signé — et l'accusé toujours au large et bien tranquille, tantôt à la chambre des communes, tantôt à une démonstration politique, tantôt à un banquet chez Monseigneur Bruchési [...]

Il faut entendre les réflexions du public là-dessus. Comme l'écrivait le "Soleil" la semaine dernière, l'apparente impunité dont bénéficie le sieur Forget est plus que tout autre chose de nature à discréditer notre magistrature [...]

Tout! tout vaut mieux pour [le juge Leet] et pour la magistrature, à l'heure qu'il est, que cette étrange situation d'un juge cachant au fond de ses tiroirs, pour faire plaisir à un voleur millionnaire, un document de cette sorte⁷⁶.

Quelques semaines plus tard, Fournier revient à la charge peu de temps après que le juge Leet a fait une déclaration publique dans la *Gazette* pour expliquer ses actions. D'une part, il trouve odieux que le juge confirme qu'il ait ralenti les procédures pour ne pas nuire aux transactions financières privées de personnes impliquées dans cette affaire :

Depuis quand la justice, la justice aux yeux couverts d'un bandeau, croit-elle devoir se laisser imposer les vues de tels ou tels particuliers menacés dans leurs petits intérêts?

D'autre part, Fournier affirme avoir eu l'information selon laquelle le juge Leet aurait agi ainsi à cause de pressions politiques venant du procureur général :

La vérité complète, la vraie vérité, c'est qu'il n'a pas suffi, pour décider M. Leet à différer aussi longtemps sa décision, de la demande des deux parties. Il n'a fallu pour cela, ni plus ni moins que de la pression du procureur-général.

Et *L'Action*, qui a été le seul de tous les journaux, jusqu'ici, à renseigner le public sur ce sujet "délicat" entre tous, comme on le dirait à la *Presse*... ou même au *Devoir*, *L'Action* sait ce qu'elle dit [...]

M. [le conseiller législatif] Pérodeau n'aime pas plus que de raison M. Rodolphe Forget. Même, si nous sommes bien renseignés, il le déteste cordialement. Mais en revanche [...] il n'aime pas à perdre de l'argent et cela est bien humain. Or il se trouve qu'à l'heure qu'il est M. Pérodeau a de forts intérêts en commun avec M. Forget. M. Forget en prison, c'était les intérêts de M. Pérodeau chez le diable. Alors... vous comprenez... M. Pérodeau s'est mis dans la tête, pour sauver ses intérêts, de sauver d'abord M. Forget.

M. Pérodeau est allé aux bureaux du procureur-général.

Et des bureaux du procureur-général sont partis, pour M. Leet, de certains "conseils".

Ce sont ces "conseils" qui ont décidé M. Leet... — à ne rien décider.

Et voilà tout le mystère!

Comme on voit, c'est bien simple. La Justice est une grande chose⁷⁷.

⁷⁶ Jules Fournier, « M. le juge Leet et son protégé. Voilà maintenant six semaines que ce fameux mandat d'arrestation traîne au fond d'un tiroir: qu'attend le savant juge pour le faire exécuter? Oui ou non, existe-t-il une justice pour les riches comme pour les pauvres? », *L'Action*, 23 décembre 1912.

⁷⁷ Jules Fournier, « M. Leet, le Procureur-général et M. Pérodeau. Pourquoi cet honorable magistrat a attendu du 14 octobre au 16 janvier pour rendre sa décision. Le poids mystérieux qui pèse quelquefois dans la balance. Comme quoi il n'y a pas, dans notre beau pays, de justice à redouter pour les gros voleurs », *L'Action*, 18 janvier 1913.

Les titres qui surmontent ces articles ne laissent aucun doute quant aux conséquences de tels agissements de membres de la magistrature. Pour Fournier, ce cas pose la question de l'impartialité du système judiciaire canadien vis-à-vis les pauvres et les riches.

Outre cette affaire, Fournier poursuit inlassablement Rodolphe Forget, qu'il considère comme l'archétype de l'aristocrate de la richesse qui peut enfreindre toutes les règles sociales. Une de ses plus grosses enquêtes porte sur ses manoeuvres financières au Canada et en France. Il veut ainsi dénoncer les montages financiers artificiels créés par les hommes d'affaires. Ces montages sont dangereux pour la société, car, lorsqu'ils s'écroulent, ils ruinent de nombreux petits investisseurs. Son enquête aurait eu des conséquences importantes sur la crédibilité de Rodolphe Forget ici et en France⁷⁸.

Mentionnons aussi le « Scandale de Soulanges », où le problème du trafic d'influence est cette fois mis en lumière dans la fonction publique. Un fonctionnaire fédéral, responsable d'un gros chantier d'aménagement de la voie navigable sur le Saint-Laurent, aurait transformé le chantier en une lucrative entreprise de construction et de vente de matériaux de construction. Ce qui choque particulièrement Fournier, c'est que, même après qu'une commission d'enquête a reconnu la culpabilité du fonctionnaire, Wilfrid Laurier recommande qu'il récupère son poste. Selon Laurier, cette affaire a peu d'importance. Fournier connaît la position de Laurier grâce à la correspondance à laquelle il a eu accès⁷⁹.

Fournier s'insurge aussi contre le fait que les politiciens puissent continuer à travailler au privé *pendant* leur mandat. Cette situation ne peut mener qu'à des conflits d'intérêts. Une de ses cibles préférées est Lomer Gouin qui est membre d'un cabinet d'avocats pendant ses mandats comme Premier ministre. Le résultat est facile à prévoir : ce cabinet d'avocats est devenu la porte d'entrée payante (selon Fournier) des « bills privés »

⁷⁸ Jules Fournier (tous les articles suivants sont de *L'Action*) : « Il revient bredouille de Paris. Comme quoi les Français en ont assez de M. Rodolphe Forget [...] Cette prétendue histoire de chantage », 1 juin 1912; « Nous avons déjà eu assez d'un Carbonneau! Comme quoi, s'il n'en était empêché, M. Rodolphe Forget finirait par ruiner complètement le crédit canadien en France. L'escroquerie du « Quebec Railway », 8 juin 1912; « Encore le « gambling »! Encore des fausses représentations! Que va faire le gouvernement? », 16 juin 1912; « Confession du jugement. M. Rodolphe Forget se décide enfin à répondre », 22 juin 1912; « Plus fort que Carbonneau! 17.860.000 FRANCS : tel était, au 3 juin, le montant des pertes infligées par M. Rodolphe Forget à l'épargne française. De 350 francs, l'action du « Quebec » tombe à 160 francs sur la place de Paris », 29 juin 1912.

⁷⁹ Jules Fournier, « Le scandale du canal de Soulanges. Fonctionnaire prévaricateur, dit la Commission d'Enquête [sic]. — Indigne de sa position, déclare M. Gustave Boyer député de Vaudreuil. — Digne de la Cour d'Assise », ajoute le député ministériel de Soulanges, M. Bourbonnais. Qu'on lui rende tout de même sa place! Répond M. Laurier. Ce sont là des choses « triviales »! », *L'Action*, 22 juillet 1911.

au gouvernement. Tel industriel veut-il avoir accès à tel lot forestier ou tel courant d'eau? Il n'a qu'à engager les services onéreux d'un des avocats partenaires de Gouin et son projet devrait être adopté sans trop de difficulté⁸⁰.

La liste de ces exemples pourrait s'allonger. Ajoutons cependant un dernier cas qui démontre la diversité des domaines d'enquête de Fournier. La scène municipale montréalaise est un autre terrain d'enquête de prédilection de Fournier. C'est d'ailleurs à ce thème qu'il consacre le plus d'énergie en tant que journaliste de 1913 à 1915. Plus spécifiquement, ce sont les liens très étroits entre les politiciens municipaux et les hommes d'affaires (beaucoup d'individus cumulant les deux statuts) qui le préoccupent. Il dénonce les ententes entre la ville et les compagnies de service tel la *Montreal Light Heat and Power* ou les transactions foncières et immobilières douteuses⁸¹.

4. Nationalisme, Première Guerre Mondiale et culture moderne

La question de la défense et du développement de la nation canadienne-française est toujours présente chez Jules Fournier de 1911 à 1913. À la différence de la période 1904-1909 toutefois, son importance est moins grande. Les deux premières sections de ce chapitre ont déjà démontré qu'il traite du rôle de l'Église, des injustices socioéconomiques et de la défense des valeurs et institutions libérales *indépendamment* de la question de la

⁸⁰ Jules Fournier (tous les articles suivants sont de *L'Action*) : « ... Et M. Gouin dut rendre les \$500. Comment M. Gouin avocat accepta \$500 pour défendre devant M. Gouin, Premier ministre un certain bill d'intérêt privé; — et comment ce bill ayant bloqué, il se vit forcé, le couteau sur la gorge, de rembourser les \$500 », 29 juillet 1911; « M. Bérard fait-il encore partie de l'étude Gouin Bérard? Dans la négative, qui tient maintenant la barre à péage? M. Gouin n'a pas honte », 14 février 1914. Fournier reproche aussi à Gouin d'être au centre d'un trafic d'influence. Voir : « La carrière d'un grand homme d'État. Devant une commission d'Enquête, M. Gouin refuse de déclarer sous serment qu'il n'a pas « boodlé » \$900 dans un cas et \$4700 dans l'autre. En 1897, entre au parlement sans le sou. En 1912, millionnaire. Entre-temps, a bâti l'École Technique, l'École des Hautes Études (\$600 000) et la prison de Bordeau (\$3 000 000) », 4 mai 1912; « Sous le règne des « Boodlers ». Comment M. J.-O. Mousseau, ex-député de Soulanges et l'un des grands amis de M. Gouin, vendait autrefois des « places » du gouvernement moyennant une modeste redevance de \$15 par mois. NOS PREUVES », 11 mai 1912.

⁸¹ À titre d'exemples, voir les articles suivant de Jules Fournier (tous de *L'Action*) : « Une belle transaction. Le notaire Pépin vend à la ville de Montréal, au prix de \$53, 488, un immeuble qu'il a payé \$17,108 deux heures auparavant. Encore \$36,000 que les Anglais n'auront pas. On ira dire après cela que les Canadiens français n'ont pas le sens des affaires! », 5 juillet 1913; « Le scandale de la « Montreal Water & Power ». Comme quoi l'on veut nous faire payer \$8,600,000 pour un actif qui — au témoignage de l'expert de la ville — ne saurait représenter, administré comme l'aqueduc de Montréal, tout au plus que \$400,000 », 19 septembre 1914; « l'édifiante affaire de l'Aztec ». Qui nous en révélera les dessous? — Thiel ou Burn? — Octroi scandaleux de contrats de pavage par la ville de Montréal — », 18 septembre 1915; « *L'Action* accuse! Deux échevins et trois commissaires vendus au citoyen Slade — vendus de la tête au pied. C'est à savoir : les dénommés Martin, Hébert Macdonald, Ménard et Mayrand. Vous faut-il vraiment un journaliste à poursuivre, messeigneurs? — Nous voici! », 25 septembre 1915.

survie nationale. À partir de la fin 1913, il abandonne les thèmes traditionnels du nationalisme (immigration, politique économique nationale, théories du complot) pour s'intéresser dorénavant à la vie municipale montréalaise et, surtout, à la promotion de la modernité culturelle avec, comme modèle en tout et pour tout, la France contemporaine, une France laïque, libérale et creuset d'un vaste éventail de courants esthétiques. Ce n'est qu'à cause de la Première Guerre mondiale, et ce plus *d'un an* après son éclatement, que Fournier reparlera d'un des aspects du programme nationaliste originel : l'indépendance du Canada sur la scène internationale.

On constate donc un changement d'orientation significatif, entre 1904-1909 et 1911-1917, quant au traitement de la question nationale chez Fournier. Dans la première période, elle est très présente et colore nettement son libéralisme. Il s'attarde aux questions d'immigration et d'économie. Le modèle souvent proposé est l'Angleterre. À partir de 1912, les thèmes classiques du nationalisme diminuent rapidement en importance et il se concentre alors sur les problèmes de la gestion municipale montréalaise et de l'état culturel des Canadiens français. Le modèle proposé à ces derniers est alors la France moderne, un foyer de civilisation qu'il juge infiniment plus intéressant que l'Angleterre, sans pour autant cesser de reconnaître le « génie politique et économique » de cette dernière.

4.1 Diminution de l'importance des thèmes classiques du nationalisme chez Jules Fournier

Les questions de migration des populations et l'état de l'économie nationale, voilà deux thèmes centraux du nationalisme classique. L'un et l'autre, « le nombre et l'argent », pour reprendre les termes de Fournier entre 1906 et 1909⁸², sont en effet deux signes primordiaux de la vitalité de la nation aux yeux des idéologues et hommes politiques du XIX^e et du XX^e siècle. Or, ces deux thèmes diminuent en importance puis disparaissent des écrits du directeur de *L'Action* entre 1911 et 1913.

Jusqu'en avril 1912, il continue à affirmer que la question de l'immigration est centrale pour la survivance des Canadiens français et qu'il importe donc de renverser la situation actuelle où la très vaste majorité des immigrants parlent l'anglais ou s'assimilent

⁸² Voir, par exemple, « L'élément français au Canada » et « La situation », respectivement du 2 septembre 1906 et du 14 juillet 1907 dans *Le Nationaliste*.

aux Canadiens anglais⁸³. Après mars 1913 cependant, je n'ai plus repéré d'article traitant spécifiquement de la question de l'immigration au Canada⁸⁴.

Quant à la question de la politique économique nationale — gestion des ressources naturelles, colonisation, politique de crédit au jeunes entreprises —, il faut souligner la proportion beaucoup plus faible qu'elle occupe dans *L'Action* par rapport au *Nationaliste* de 1904-1909. Fournier n'en traite presque plus. Les rares fois où il le fait, il tourne maintenant son regard vers la France qui pourrait être une source de capitaux et un débouché pour les exportations du Québec :

Dans ce pays de civilisation matérielle intense, où de la bataille économique dépend surtout le sort des races, nous avons presque tout pour vaincre. Par les ressources matérielles, par l'intelligence, par l'entente des affaires, nous sommes les égaux tout au moins de nos adversaires. Tout ce qui nous manque pour l'emporter, sur ce terrain où nous luttons à un contre quatre [...], c'est un supplément de capitaux. Ce supplément, les épargnants français pourraient aisément nous les fournir⁸⁵[...]

Pendant l'année 1912, on retrouve encore des textes d'Errol Bouchette dans son hebdomadaire⁸⁶.

La réflexion de Fournier pendant les années 1911-1913 sur les menaces externes à la nation ne comporte qu'une seule nouveauté : l'existence au Vatican d'un complot visant à assimiler tous les Canadiens-français et les Franco-Américains à l'anglais⁸⁷. Ce complot

⁸³ Jules Fournier (tous ces articles sont de *L'Action*): « L'absorption du Canada », 13 mai 1911; « La grande question: À propos du dernier discours d'Armand Lavergne », 3 juin 1911; « Le Canada dépotier des vieux pays », 8 juillet 1911; « La grande conspiration. Comment les mange-français du ministère de l'intérieur s'appliquent à disséminer systématiquement les immigrants de langue française. Éloquent témoignage d'un journal de Belgique », 15 juillet 1911; [Pierre Beaudry], « Politique de suicide. Où l'on rappelle : 1° Que les États-Unis sont aujourd'hui menacés d'une crise formidable grâce à l'immigration; 2° Que nous avons reçu depuis 1900 trois fois plus d'immigrants que les États-Unis n'en ont reçu à aucune époque de leur histoire; 3° Que la population du Canada dans l'Ouest, se composera, POUR PLUS DE LA MOITIÉ, de citoyens de terres étrangères », 5 août 1911; « La grande question », 23 mars 1912; « L'Ouest, c'est l'avenir! Que nos dirigeants se réveillent, et dans dix ans l'Ouest est à nous », 6 avril 1912.

⁸⁴ Jules Fournier, « L'immigration "désirable" », *L'Action*, 15 mars 1913. La dernière fois où, à ma connaissance, Fournier traite de l'immigration, c'est lors de la polémique sur l'antisémitisme des journaux catholiques. Il y précise en quelques lignes qu'il s'oppose à l'immigration massive et sans souci de préservation de la culture politique canadienne.

⁸⁵ Jules Fournier, « Le capital français et les Canadiens-Français [sic] », *L'Action*, 3 mai 1913. Voir aussi : « Un intéressant projet. Où l'on propose la création d'un organisme économique capable de développer les relations d'affaires entre la France et le Canada », 26 novembre 1911.

⁸⁶ Voir les numéros des 5 et 12 octobre 1912.

⁸⁷ Jules Fournier (ces articles sont tous de *L'Action*): « Comment on prépare un schisme. Les scandales de l'évêché de Portland. Texte d'un mémoire secret adressé à Rome par un groupe de Franco-Américains », 10 juin 1911; [Pierre Beaudry], « Rome et les Canadiens français. Pie X déplore le rôle joué au Canada par Mgr Sbaretti. Le discours de Mgr Bourne à Notre-Dame l'a peiné. Déclaration du Souverain-Pontife à un prélat Canadien », 17 juin 1911; « Prêts à vendre toute une race. Comment les diplomates de la Cour de Rome, dans l'espoir d'avancer les intérêts temporels de l'Église, sont en train de livrer les Canadiens-Français [sic] à l'Angleterre impérialiste », 24 juin 1911; « Comment on vole un siège épiscopal. Où l'on voit par quelle

serait ourdi par des évêques italiens et irlandais du Saint-Siège dans le but de donner le plus de poids politique possible à la religion catholique dans le continent nord-américain, essentiellement anglophone. Fournier, qui dit obtenir ces informations de prêtres canadiens en poste au Vatican, dénoncera vivement ces projets. Si cette menace devait se perpétuer, Fournier laisse clairement entendre que les Canadiens français feraient mieux de se séparer de l'Église catholique pour assurer la survie de leur nation. Ceci démontre que Fournier perçoit de moins en moins l'Église catholique comme institution intégrée à l'identité nationale.

4.2. Le choc des nationalismes en Europe et au Canada: l'expérience de la Première Guerre mondiale

Partant du principe que ce conflit entre nations européennes ne concerne pas les Canadiens et à partir de ses principes libéraux, Fournier se pose en observateur objectif des troubles qui déchirent l'Europe. Même son amour passionné de la France ne lui fera pas « immoler [...] sur l'autel de la Patrie, tout esprit critique et toute faculté de raisonnement⁸⁸ ». Par moment, il est loin d'être l'analyste rationnel et tolérant qu'il aspire à être, surtout par rapport à la situation interne canadienne et à la « race anglaise ». Néanmoins, son sens critique lui permettra de porter un regard lucide sur certains aspects de cette guerre des nationalismes européens. Une dernière remarque s'impose. Fournier a très peu traité de la Grande Guerre pendant la première année du conflit et à peine plus dans la deuxième moitié de 1915 et en 1916. Il traite beaucoup plus des questions municipales montréalaises.

4.2.1. Autonomie du Canada face au conflit européen

Choc des nationalismes en Europe, ce conflit a aussi été celui, d'une manière moins violente cependant, du choc des nationalismes au Canada : nationalisme impérialiste des Canadiens anglais contre nationalisme canadien chez les Canadiens français; sympathie aux Français et à leurs intérêts nationaux contre sympathie aux Anglais et à leurs intérêts

fraude infâme les conspirateurs irlandais réussissent à imposer la nomination de M. l'abbé Walsh à Portland, en 1906, au détriment d'un prêtre franco-américain déjà choisi par la Propagande. Simple exposé des faits », 12 août 1911.

⁸⁸ Jules Fournier, « Lettre ouverte à mon ami X... », *L'Action*, 20 février 1915.

nationaux. Jules Fournier sera à la fois participant et critique de cette logique de confrontation entre nationalismes.

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale en août 1914 oblige *L'Action* à traiter du rôle du Canada dans les relations internationales. Le journal ayant pris des vacances en juillet et août, ce n'est qu'à partir du 9 septembre qu'il traitera du conflit. Rappelons au passage que les déclarations de guerre se sont faites au début du mois d'août et que l'affrontement entre les armées allemande et française font rage depuis le 24 de ce mois. Donnée remarquable, Fournier ne traitera lui-même de ce conflit majeur et de ses répercussions au Canada que 13 mois après son éclatement. De septembre 1914 à octobre 1915, il traite essentiellement de problèmes de gestion à la ville de Montréal.

C'est Olivar Asselin qui se charge de cette tâche pendant la première année de la Guerre. Il a écrit plusieurs articles traitant de la question, la vaste majorité portant le titre *Simple brique* et signés « Le Kronprinz⁸⁹ ». Essentiellement, Asselin y défend la thèse que le Canada est une nation américaine qui n'a rien à voir, politiquement, économiquement ou moralement avec cette guerre entre nations européennes. Du point de vue tant économique (capitaux étrangers, échanges commerciaux) que géopolitique, le Canada est maintenant complètement intégré à la sphère états-unienne, pour le meilleur et pour le pire. L'Angleterre peut bien souhaiter la participation de ses colonies à son effort de guerre, mais, en échange du « sang et de l'argent » de celles-ci, elle n'a rien à offrir en retour. Le Canada serait-il attaqué qu'elle ne pourrait rien y faire. Seuls les États-Unis peuvent nous défendre, ou même nous envahir, selon leur bon désir, un fait qui s'exprime par la doctrine Monroe. Du point de vue moral, la collectivité nationale canadienne n'a aucune obligation envers l'Angleterre et même la France. Le Parlement canadien, dépositaire du pouvoir de la nation, est donc dans l'erreur s'il oblige ses commettants à participer, économiquement ou militairement, à l'effort de guerre anglais. Néanmoins, Asselin salue le courage et la force morale de tous les individus, anglophones ou francophones, qui, pour des raisons n'engageant que leur personne, décident d'aller se battre pour une nation ou l'autre en Europe.

Ce qu'Asselin expose donc pendant l'automne 1914 et l'hiver 1915, c'est la position anti-impérialiste classique, tel qu'elle avait germé pendant le conflit du Transvaal en 1899 et tel qu'elle avait été rédigée par lui-même pour la Ligue nationaliste canadienne en 1904.

En décembre 1915, à la suite de la controverse entourant l'engagement d'Asselin, Fournier confirme que la thèse exposée par Asselin pendant un an est celle de *L'Action* :

[Cette thèse] peut se réduire à ces trois propositions

- I. La participation officielle du Canada à la guerre actuelle constitue à la fois une bêtise, et un crime envers la nation.
- II. Les Canadiens n'ont aucun devoir quelconque de s'enrôler.
- III. Ceux qui veulent peuvent le faire légitimement quoiqu'ils n'en aient pas le devoir, et leur geste n'en sera que plus beau⁹⁰.

4.2.2. Un conflit entre nationalismes qui ne génère aucun devoir moral pour les Canadiens

À la base de sa réflexion sur ce conflit, Fournier se refuse à qualifier un côté ou l'autre des belligérants de bon ou de méchant. Tous les soldats sont des humains identiques dans leurs défauts et sont rendus tous également fous par la guerre de tranchées : « Car enfin, songez-y, ce sont des hommes ces Allemands, et il faut bien savoir quelle espèce d'être c'est que l'homme, sous son mince vernis de civilisation, et combien cruel il est [...] Figurez-vous, alors si vous le pouvez ces malheureux [...] après seize jours [de vie dans les tranchées], sortant enfin du charnier, à moitié morts de faim, abrutis, enragés ». Dans ces conditions, ce qui étonne Fournier, ce n'est pas qu'il y ait des atrocités commises sur les civils français ou belges, c'est que les soldats allemands en commettent si peu⁹¹. De toute façon, la nature de l'homme étant universelle, il refuse de croire que les soldats allemands soient plus ou moins barbares que ceux de toute autre nationalité⁹². Dans cette perspective, l'intellectuel qui veut réfléchir sur cette guerre doit tenir pour acquis que les journaux anglais, français ou canadiens qui représentent les Alliés (Angleterre, France, Russie) comme « bons » et les forces de l'Entente comme « méchantes et cruelles » sont influencés par leur perspective nationale⁹³.

Refusant d'accorder aux Allemands le rôle de monstres sanguinaires, Fournier s'insurge contre le courant d'opinion au sein de l'élite française et canadienne-française voulant que la culture allemande soit inintéressante et que « l'homme civilisé » ne puisse apprécier que la culture française :

⁸⁹ Le Kronprinz [Olivar Asselin], « La guérilla », *L'Action*, 9 septembre 1914.

⁹⁰ Jules Fournier, « À propos de cet enrôlement. Qui manque de logique? Asselin ou le *Devoir* », *L'Action*, 4 décembre 1915.

⁹¹ Jules Fournier, « Allemands et Français: ces fameuses atrocités », *L'Action*, 6 février 1915.

⁹² *Idem*, Jules Fournier, « Culture allemande », *L'Action*, 14 novembre 1914.

⁹³ Jules Fournier, « Pour les Allemands », *L'Action*, 5 décembre 1914.

Mais depuis quand n'est-il plus place sous le soleil pour plus d'une esthétique, pour plus d'une littérature — et pour plus d'une culture? Depuis quand n'est-il plus permis, parce qu'on admire le Parthénon, d'admirer aussi les cathédrales gothiques?

Selon lui, les Allemands « ont fait infiniment pour le progrès du monde » depuis plus de cent ans :

Sans me dissimuler en rien leurs défauts, lourdeur, obscurité, pédantisme, etc., j'ai cru voir en eux, selon l'expression de Renan, "les grands initiateurs de l'investigation scientifique", c'est-à-dire du principe qui est à la fois à la base, au centre et au sommet de toute l'activité moderne, tant intellectuelle que matérielle. J'ai cru que pour avoir trouvé ce principe, qui devait comme vous le savez "renouveler la pensée de l'homme" (Taine) et changer la face du monde, ils méritent véritablement d'être tenus pour les créateurs de l'âge moderne, c'est-à-dire de la plus grande période historique qui se soit vue depuis la Renaissance⁹⁴.

Il fait ces remarques fort élogieuses pour la culture allemande sans craindre que cela ne diminue la culture française, car il continue de croire à son « merveilleux degré de supériorité », supériorité qui a permis à cette dernière de « repenser » les découvertes allemandes en fonction de ses qualités fondamentales, « la mesure et la clarté, la délicatesse et le savoir-vivre, l'esprit et la gaieté⁹⁵ ». Ainsi donc, curieuse tournure d'esprit dont Fournier est si souvent capable, s'il prône l'ouverture aux autres cultures, c'est en partie au nom d'un chauvinisme magnanime.

Cette attitude intellectuelle permettra à Fournier de faire preuve d'une rare lucidité sur l'issue militaire, politique et morale de ce conflit, près de *quatre ans* avant sa conclusion :

— Voulez-vous donc savoir, mon cher abonné, comment, selon moi, finira "tout cela"?

Je m'en vais vous le dire en un mot : "tout cela", selon moi, finira par un "deadlock"

Parfaitement : par un deadlock. [...]

Avec cette guerre de tranchée [...] [t]antôt ce seront les Français qui, après dix jours d'héroïques combats, feront reculer l'ennemi de 300 mètres, tantôt ce seront les Allemands qui infligeront aux Français une défaite identique. Allemands ou Français, selon le cas, en seront quittes pour s'aller réfugier, dans de nouvelles tranchées, à 300 mètres en arrière... Le moyen, avec cela, pour Von Kluck de se rendre à Paris, ou, pour Joffre, de se rendre à Berlin?

Mais le *deadlock* n'est pas seulement militaire pour Fournier, il est aussi moral. Sinon, comment expliquer que des cardinaux tant allemands que français peuvent affirmer à leur nation respective qu'elle a Dieu et la juste cause du côté de leurs armées :

D'un côté le cardinal Mercier vantant son glorieux peuple et son glorieux roi, de l'autre le cardinal von Hartman vantant son glorieux empereur et son glorieux peuple : oui ou non, est-ce encore un deadlock?

⁹⁴ Jules Fournier, « Élargissez-vous le front », *L'Action*, 19 décembre 1914.

⁹⁵ *Idem*.

— Et maintenant, dira notre abonné, du cardinal de Cologne ou du cardinal de Malines, lequel devons-nous croire?

Je répondrai :

— Ni l'un ni l'autre. Également réputés pour leur conscience et leurs vertus, ils sont certainement de bonne foi tous deux. Tous deux certainement croient bien ne pas se tromper. Il en est un pourtant qui se trompe⁹⁶.

4.2.3. Jules Fournier : intolérant envers les impérialistes ou envers tous les Anglais ?

Trois événements reliés à la guerre horripilent particulièrement Fournier de 1914 à 1916. Premièrement, il trouve que les journaux et les politiciens canadiens-anglais représentent systématiquement cette guerre sous un jour artificiel : ce serait l'Angleterre pratiquement seule qui, tant en hommes qu'en argent, soutiendrait la lutte contre le « barbare germanique ». J'ai déjà démontré qu'il ne croit pas au caractère barbare des Allemands. Il soutient aussi que c'est la France, et non l'Angleterre, qui soutient l'effort de guerre principal. Deuxièmement, on le sent convaincu, même s'il ne l'affirme explicitement nulle part, que les impérialistes canadiens profitent de cette guerre pour sacrifier à l'Angleterre, pour la consolidation de l'Empire britannique, la souveraineté canadienne. Troisièmement, il ne peut supporter l'opinion voulant que les Canadiens français ne s'enrôlent pas dans l'armée canadienne. D'une part, si l'on veut évaluer justement leur nombre dans l'armée, il faut tenir compte de tous ces francophones qui s'engagent dans des régiments uniquement anglophones. D'autre part, il fait une distinction entre ceux qu'il tient pour de vrais Canadiens anglais, ceux qui sont nés au Canada, et les immigrants d'Angleterre de fraîche date qui, fort nombreux, s'engagent sans hésiter pour aller combattre pour leur patrie. En faisant ces deux distinctions, il considère que la participation des Canadiens français à l'armée est tout aussi importante, en proportion, que celle des Canadiens anglais⁹⁷.

En réaction à ces « mensonges » d'une part et à ce nationalisme impérialiste où les aspirations autonomistes des Canadiens français ont la part congrue, Fournier fera preuve à quelques reprises d'intolérance envers les Anglais (de l'Angleterre et du Canada). Ainsi, il dévalue les Anglais et leur culture :

Entre hommes cultivés, de quelque race qu'ils soient, voilà qui depuis longtemps ne se discute plus : il n'y a présentement dans le monde, du point de vue intellectuel, que deux grandes nations :

⁹⁶ Jules Fournier, « Deadlock sur deadlock », *L'Action*, 13 février 1915.

⁹⁷ Jules Fournier, « Les Canadiens-Français et la guerre. Comme quoi, en proportion de leur nombre, ils sont incomparablement plus nombreux dans l'armée que les Anglo-Canadiens », *L'Action*, 4 décembre 1915.

l'Allemagne et la France. [A]u point de vue intellectuel, au point de vue supérieur, l'Anglais, est-ce que cela compte? [...]

Il y a chez les Anglais — nous en connaissons nous-mêmes — quelques civilisés. Ils ne sont pas nombreux. Ils sont même très rares. [...]

M. Macnab, du *Daily Mail*, se trompe pourtant plus qu'il n'est permis lorsqu'il s' imagine que, parce que beaucoup d'Anglais sont riches, beaucoup d'Anglais sont civilisés.

M. Macnab, qui est lui-même un barbare, comme presque tous ceux de sa race, ne saurait évidemment comprendre ces choses : mais enfin, parce qu'on vend beaucoup de coton, qu'on gagne beaucoup d'argent et qu'on possède beaucoup de dreadnoughts, cela ne prouve pas encore qu'on soit des civilisés.

Barbares sur le plan de la culture, les Anglais le sont tout autant sur le champ de bataille :

Les Allemands, dit-on, se montrent cruels dans la présente guerre.

C'est possible. Comme tous les soldats de tous les pays et de tous les temps, il se peut qu'ils se montrent cruels. [...]

Ce qui par exemple n'est pas possible, n'en déplaît aux barbares du *Star* et du *Mail*, c'est qu'ils se montrent aussi cruels que les Anglais se montrèrent au Transvaal, dans leur fameuse guerre.

En plus d'être cruels, les soldats anglais, outre la plupart des officiers qui sont des « gentlemen », ne sont que des « mercenaires » qui ne demandent « que de se rendre à l'ennemi par milliers à la fois⁹⁸ ».

Cette envolée intolérante doit toutefois être mise dans le contexte du mouvement impérialiste canadien, mouvement contre lequel lutte Fournier depuis 12 ans! Ce dernier, toute proportion gardée, a été beaucoup plus agressif envers les Canadiens français que les nationalistes canadiens envers les Canadiens anglais :

Un journal que le dieu qu'il adore mit au centre de tout comme un écho sonore, — au centre particulièrement de tout... mouvement impérialiste, — nous avons nommé l'honorable "Gazette", — retentissait encore, samedi dernier, des éclats de voix émis la veille, au Windsor-Hall, par un certain conférencier du nom d'Almond, lieutenant-colonel dans les troupes canadiennes et, paraît-il aussi, chanoine de l'Église anglicane. Qui n'a pas lu de ce discours au moins un résumé, ne saura jamais quel singulier animal cela peut former, sous le khaki, qu'un ecclésiastique genre abbé d'Amour doublé d'un militaire. La "Gazette" nous apprend que celui-ci fut, malgré tout, écouté avec intérêt et fréquemment applaudi. Pourquoi, par la même occasion, ne daigne-t-elle point nous informer de quelle espèce de gens se composait cet auditoire si bien disposé? Ce que nous pouvons assurer sans nulle crainte d'errer, c'est que pour avoir proféré, devant toute autre assistance de Montréal, le quart de propos qu'il tint ce soir-là à ses admirateurs du Windsor-Hall, le vénérable chanoine-lieutenant-colonel Almond se serait fait étripé. Je ne dis pas que l'on aurait bien fait, mais enfin on l'aurait étripé.

Fournier nous apprend ensuite que le lieutenant-colonel propose d'obliger tous les Canadiens à prendre l'uniforme et, à ceux qui refusent de s'enrôler : « they should be made to either do something or be shot ». Sur un ton ironique, il souligne « le bonheur de continuer à vivre [...] sous la domination éminemment libérale, comme chacun sait,

⁹⁸ Jules Fournier, « Des Anglais et de quelques autres choses », *L'Action*, 31 octobre 1914.

d'Anglo-Saxons tels que les sieurs Dawson, Ballantyne, et le lieutenant-colonel-chanoine Almond lui-même⁹⁹ ». Ce qu'il reproche aux impérialistes, entre autres choses, c'est leur antilibéralisme.

Il faut nuancer l'intolérance de Fournier face aux anglophones. Le directeur de *L'Action* est tout de même ouvert à la culture anglaise et aux Canadiens anglais. D'une part, les colonnes de son journal accueillent souvent des articles en anglais. Ses collaborateurs n'hésitent pas à faire de longues citations en anglais au sein de leurs articles. D'autre part Fournier ne compte pas que des ennemis chez les Canadiens anglais de Montréal, loin s'en faut. Ses trois campagnes électorales pour un poste d'échevin le démontrent bien. Ainsi, dans sa première course à l'échevinage en avril 1914, comme dans les deux autres qui suivront, Fournier fait campagne chez les Anglo-Montréalais en donnant des entrevues et des lettres aux journaux anglais ainsi qu'en écrivant des articles en anglais dans *L'Action*¹⁰⁰. Au cours de sa deuxième campagne, en décembre 1915 et janvier 1916, il est intéressant de noter que Fournier a pu jouir de sympathies dans certains milieux anglophones¹⁰¹. En 1916, il appuie un candidat anglophone à la mairie de Montréal, George-W. Stephens¹⁰².

Selon moi, le double discours de Fournier sur les Canadiens anglais, un premier méprisant et agressif lorsqu'il traite de la guerre, et un deuxième ouvert et tolérant lorsqu'il traite de questions municipales — et rappelons qu'il traite bien plus de questions municipales entre 1914 et 1916 que de la guerre — démontre que son intolérance est d'abord et avant tout dirigée envers les impérialistes, un mouvement idéologique lui-même très intolérant face aux Canadiens français.

L'intolérance dont il fait preuve dans ce cas bien précis nous oblige-t-elle à ne pas considérer Fournier comme un libéral? Je ne crois pas. Plusieurs raisons me poussent à considérer Fournier comme un libéral de 1911 à 1917. Premièrement, cette poussée d'intolérance n'occupe, en terme de quantité, qu'une infime proportion de ses écrits. Deuxièmement, elle est une *réaction* à un autre mouvement très intolérant envers les Canadiens français, l'impérialisme. Je n'ai repéré *aucun* article dénotant la moindre intolérance envers les Anglo-saxons comme groupe avant l'épisode de la guerre. Avant

⁹⁹ Jules Fournier, « Un autre barbare », *L'Action*, 2 octobre 1915.

¹⁰⁰ Louis Santenne, « Pourquoi l'on devrait élire Fournier », *L'Action*, 4 avril 1914.

¹⁰¹ Voir l'extrait du *Montreal Gazette* à la page 73 de ce mémoire.

¹⁰² Je ne détaillerai pas plus avant les péripéties électorales municipales de Fournier entre avril 1914 et avril 1915. Elles sont en effet peu intéressantes du point de vue de l'histoire intellectuelle.

1914, il dénonce les agissements et les idées des impérialistes, mais ces attaques ciblent toujours des individus, elles ne portent jamais sur l'ensemble des anglophones. Il est certain que le libéral parfaitement conséquent ne fait jamais preuve d'intolérance envers un groupe. Il ne condamne que *l'attitude* intolérante et essaie de distinguer, au sein d'une ethnie ou d'une classe, un groupe d'individus intolérants de l'ensemble des individus. Mais Fournier a rarement été parfaitement conséquent. N'étant jamais un théoricien, toujours plongé dans l'action, doté d'une personnalité passionnée, formé en autodidacte à l'école des grands polémistes français, il ne fait pas toujours dans la nuance. Ceci dit, ses réflexions sur la société qui l'entoure tiennent, à cette époque, beaucoup plus du paradigme libéral que de tout autre courant idéologique traditionaliste, socialiste ou même nationaliste. Dans ce cas précis, l'analyse qui me semble la plus juste est d'affirmer que Fournier est d'abord et avant tout un libéral durant cette période, libéral qui, il faut le noter, aura fait preuve, exceptionnellement et dans un contexte fort particulier, d'intolérance.

4.3. Culture candienne-française, France libérale et modernité

Parallèlement à la diminution de l'importance des thèmes classiques du nationalisme, Fournier s'intéresse de plus en plus à la question de la modernité culturelle au Québec. Cette nouvelle démarche intellectuelle, doublée d'un « amour passionné pour la France¹⁰³ » contemporaine, fait en sorte que cette dernière devient le modèle à suivre en toutes choses. Les Canadiens français seront imbus de culture française ou ils ne seront pas. Bien heureusement pour eux, la mère patrie n'a pas qu'un passé glorieux. Fournier « salu[e] en la France le premier Pays du monde, en la civilisation française la plus haute civilisation que le monde ait encore connue¹⁰⁴ ».

Tant sur les plans intellectuel que journalistique, la France libérale doit être le phare des Canadiens français. Il se vante d'y avoir appris « cette indépendance et cette loyauté d'esprit » qui lui permettent de juger par lui-même de toutes choses et de tout homme¹⁰⁵. Il veut que *L'Action*, par son indépendance d'esprit et sa confiance calme et assurée de la grandeur culturelle française, soit un journal tout aussi « français » que *L'Opinion*, *Le Journal des Débats* ou *Le Temps*, ses modèles journalistiques de la mère patrie¹⁰⁶. Or, *Le*

¹⁰³ Jules Fournier, « Lettre à mon ami X... », *L'Action*, 20 février 1915.

¹⁰⁴ *Idem*.

¹⁰⁵ *Idem*.

¹⁰⁶ Jules Fournier, « Aurions-nous raison, par hasard? » *L'Action*, 16 janvier 1915.

Journal des débats, pour les deux premiers tiers du XIX^e siècle, puis *Le Temps*, à partir de 1861 et jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, ont été tour à tour les porte-parole incontestés du libéralisme politique français. *Le Temps* (ancêtre de l'actuel *Monde*) se caractérisait par son « austérité », sa « réputation d'exactitude dans l'information », ses « positions nuancées » et une excellente couverture internationale¹⁰⁷. Il est modérément oppositionniste sous le Second Empire, dreyfusard en 1898-1899, puis hostile à Combes et à son gouvernement dont « l'affaire des fiches », en 1904, démontre la tendance à vouloir pénaliser les individus en fonction de leurs opinions politiques¹⁰⁸.

Fournier profite des troubles de la Grande Guerre pour affirmer sans ambages que la culture française est au-dessus des religions et englobe tant les protestants que les catholiques ou les Juifs¹⁰⁹. Constatant la forte présence de noms français chez les diplomates d'Angleterre et d'Allemagne partout en Europe ainsi que chez les officiers morts au combat dans les troupes anglaises, tous des hommes exceptionnels à ses yeux, il fait la réflexion suivante :

D'où voulez-vous qu'ils viennent, si ce n'est de la France de Louis XIV? Qui voulez-vous que soient leurs ancêtres si ce n'est ces maudits huguenots qui durent s'expatrier à la Révocation de l'édit de Nantes?

La réponse est à cet excellent abbé D'Amours (né Damours), directeur de *L'Action Sociale* et grand pourfendeur des protestants... *du moment qu'ils ne soient pas les plus forts*.

Hélas pour M. l'abbé D'Amours (né Damours), les protestants sont, présentement, les plus forts en notre beau pays. C'est pourquoi il veut bien les tolérer¹¹⁰.

Si Olivar Asselin clame sans détour qu'est « un mauvais Français [celui] qui préfère à un huguenot français un catholique espagnol¹¹¹ », Fournier, quant à lui, « frémit » à l'idée de ce que l'abbé D'Amours (sa tête de turc chez les traditionalistes) eut « proposé que l'on fit aux protestants [...] s'il eût vécu en France du temps de Louis XIV¹¹² ».

En ce début de siècle au Canada français, inclure les protestants dans la culture française était lourd de sens sur le plan idéologique. Beaucoup des plus importants leaders libéraux de la France sont soit proches des milieux protestants — tel Jules Ferry —, soit

¹⁰⁷ « Temps, le », Encyclopaedia Universalis (Index), 1996.

¹⁰⁸ *Idem*. Voir aussi Georges Lefranc, *Les gauches en France, 1789-1972*. Paris, Payot, 1973, p. 162.

¹⁰⁹ Fournier incluait les Juifs dans la nation française dès 1913. Voir « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913.

¹¹⁰ Jules Fournier, « Des Anglais et de quelques autres choses », *L'Action*, 31 octobre 1914.

¹¹¹ Jules Fournier, « Le Sou de la Pensée Française. Interview du père du mouvement, M. Olivar Asselin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste à Montréal », *L'Action*, 26 juillet 1913.

¹¹² Jules Fournier, « Des Anglais et de quelques autres choses », *L'Action*, 31 octobre 1914.

des protestants eux-mêmes — tel Ferdinand Buisson, Jules Steeg ou Félix Pécaut¹¹³. Fournier, en incluant de plein droit les protestants dans sa définition de la culture française, s'affiche proche du « libéralisme français » que l'Église canadienne-française a tant combattu et dont Wilfrid Laurier s'est radicalement distancié en 1877, afin de neutraliser les ultramontains et d'assurer ainsi sa carrière politique.

Encore une fois, il est intéressant de noter la similitude des expériences vécues par les groupes de Fournier et de Langlois. Un des reproches les plus courants qui leur étaient adressés par les forces conservatrices (traditionalistes, libéraux économiques, ultramontains) était d'être des amoureux de la culture française moderne. Ainsi, le *Devoir* traite les jeunes artistes qui gravitent autour de *L'Action* de « francisçons¹¹⁴ ». De son côté, Wilfrid Laurier, se désolant de l'évolution idéologique de Langlois, dira de l'équipe du *Canada* d'avant 1910 : « Ceux qui sont à la tête du journal sont de jeunes radicaux férus de la prose la plus acerbe du journalisme parisien¹¹⁵. »

Malheureusement pour lui, Fournier ne peut s'empêcher de voir le gouffre culturel qui existe entre la France contemporaine et les Canadiens français. Il le rappelle à ses lecteurs d'une manière ironique, en 1915, lorsqu'il souligne qu'Édouard Montpetit, un des rares individus à qui il voue un respect sans réserve, est le seul universitaire canadien-français qui puisse jouir de quelque prestige intellectuel face à un invité de marque :

De toutes les marques qui accusent au grand jour l'infériorité lamentable de notre pays, pouvez-vous m'en citer une seule [...] qui dépasse en gravité la présence parmi nous de M. Montpetit et le rôle qu'il tient ici depuis une demi-douzaine d'années? [...]

Lecteur mon ami pensez-y un peu, je vous en prie... Voici un pays de civilisation « française », très fière de sa culture « française », et, dans ce pays, voici une ville — Montréal — qui n'est rien de moins, en population, que la troisième ville « française » du monde. Ville, par conséquent, dont on pourrait bien espérer qu'elle a produit, comme toute ville européenne, — ou même américaine — de population dix fois moindre une bonne douzaine d'intellectuels, d'universitaires de distinction [...]. Arrive maintenant dans cette ville un étranger de distinction; on l'accueille, on le fête; grande soirée au Monument National; discours par M. Montpetit. L'étranger revient dans six mois, ou l'année suivante: discours par M. Montpetit. — Et cela, pourquoi? [...] — Parce « qu'il n'y en a pas d'autres ». Parce que dans ce pays « français » [...] où l'instruction publique est si développée, où la culture est si répandue, il n'existe pas UN SEUL AUTRE conférencier présentable¹¹⁶[...]

¹¹³ Georges Lefranc, *Les gauches en France, 1789-1972*. Paris, Payot, 1973, pp. 144, 152-153.

¹¹⁴ Annette Hayward, "La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916", Yvan Lamonde dir., *Combats libéraux...*, p. 182

¹¹⁵ ANC, Fonds Wilfrid Laurier, C890, Laurier à Desaulniers, 3 mai 1910, cité par Patrice Dutil, « Adieu, demeure chaste et pure." Godfroy Langlois et le virage vers le progressisme libéral », Yvan Lamonde dir., *Combats libéraux...*, p. 272

¹¹⁶ Jules Fournier, « M. Montpetit n'acceptera pas », *L'Action*, 23 octobre 1915.

Même si Fournier n'a jamais donné de programme idéologique précis à son journal, tous ses numéros transpirent une volonté d'éduquer ses compatriotes à la modernité et à la haute culture par la diffusion au Canada français de la littérature française contemporaine. *L'Action* est un journal tout autant littéraire que politique. Il y présente la France contemporaine, dans toute sa diversité idéologique et esthétique. Ainsi, il reproduit de longs extraits des écrits de Victor Hugo, Louis Veuillot, Charles Beaudelaire, Edmond Rostand, Maurice Maeterlinck, Balzac, Voltaire, Alfred de Musset, Alphonse Daudet, Jules Lemaître, Charles Péguy¹¹⁷. Sans avoir fait de relevé systématique, j'évalue que la littérature française occupe certainement un sixième de l'espace de l'ensemble des numéros. Si l'on ajoute à cela la littérature canadienne-française et le travail de critique fait par Marcel Dugas et Fournier, la littérature occupe certainement plus du tiers de l'espace de tout le journal. En fervent amoureux des lettres françaises, il a d'ailleurs donné comme devise à son journal une phrase tirée de *Cyrano* : « Toumbé dèssou! Escrasas lous! ».

Ce parti pris de Fournier pour la culture française moderne s'exprime, en termes idéologiques, par son soutien continuels aux écrivains que l'on regroupe sous le nom d'exotiques. Annette Hayward a bien démontré que les exotiques sont résolument des « écrivains de la modernité » et il « est clair [...] que cette modernité littéraire, par son individualisme, justement, s'apparente mieux à une perspective libérale qu'à une perspective cléricale¹¹⁸ ». *L'Action* n'est autre que « leur principal organe au Québec¹¹⁹ » jusqu'à sa fermeture en 1916. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à souligner que Marcel Dugas est l'un des plus importants collaborateurs de *L'Action* et que Fournier le défend avec la plus grande fougue lorsqu'il est attaqué par les journaux traditionalistes¹²⁰. De plus, Fournier salue avec beaucoup d'enthousiasme « Le Paon d'émail » de Paul Morin en décembre 1911. L'événement est exceptionnel en soi puisque Fournier s'enthousiasme

¹¹⁷ Cette liste n'est pas exhaustive, elle ne vise qu'à démontrer la diversité des auteurs qui intéressent Jules Fournier. Cependant, cette liste regroupe les auteurs que Fournier affectionne particulièrement.

¹¹⁸ Annette Hayward, « La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916 », pp. 162-164. Dans Yvan Lamonde, dir., Pour que cette citation s'intègre parfaitement dans mon analyse, il aurait fallu que Hayward utilise le terme « traditionaliste » au lieu de « cléricale ».

¹¹⁹ Annette Hayward, « La littérature de la modernité et le libéralisme nationaliste au Québec entre 1899 et 1916 », Yvan Lamonde, dir, *Combats libéraux...*, p. 182.

¹²⁰ J'ai constaté la très grande importance qualitative et quantitative de la collaboration de Marcel Dugas à *L'Action* sans toutefois avoir fait un inventaire exhaustif de ses articles.

rarement pour un travail littéraire d'ici. Selon lui, « Le Paon d'émail » est le produit d'un grand poète qui n'a rien à envier aux meilleurs écrivains de la France¹²¹!

Par son ouverture à une vaste gamme de courants esthétiques, par son amour certain pour les formes contemporaines d'expression littéraire, Fournier, encore une fois, raisonne beaucoup plus en libéral qu'en nationaliste. En effet, la forme de littérature dont il se fait le promoteur au Québec par la reproduction des auteurs français et par son soutien au groupe des exotiques ne repose pas sur une idée de conservation ou de perpétuation des sensibilités esthétiques traditionnelles du Canada français.

4.4. L'heure des bilans : Jules Fournier réfléchit à 12 ans de militantisme

Le 29 avril 1916, Fournier annonce à ses lecteurs que *L'Action*, comme elle le fait depuis cinq années, prend des vacances pendant l'été et reparaitra à l'automne. En fait, elle ne réapparaîtra plus jamais et l'édition du 29 avril aura été la dernière. Songeait-il déjà à mettre un terme à l'existence de son journal? Les réflexions qu'il livre à ses lecteurs ressemblent fort à un bilan :

Cinq ans d'existence, en notre cher pays, cela commence déjà à compter pour un journal du samedi, le supposiez-vous même aussi largement subventionné par les puissances de ce monde que réservé dans ses expressions, son humeur, sa tenue... A [*sic*] plus forte raison s'il s'agit d'une feuille de combat comme l'Action, toujours à l'attaque, toujours sur la brèche, jamais dans la tranchée, et qui, depuis sa naissance, a tout de même trouvé le moyen de vivre sans jamais demander de sou à personne sauf ses abonnés et ses annonceurs. Fait unique, oserions-nous dire, dans les annales du journalisme canadien, unique exemple d'une semblable publication se soutenant aussi longtemps de ses seules forces. [...]

L'Action, elle, non seulement, depuis qu'elle est née, n'a pas eu de maîtres, — elle n'a même pas eu d'actionnaires. Et tout de même, aussi bien que les autres, et même un peu mieux que la plupart, elle a vécu¹²².

Il me semble qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance sociologique des conditions d'existence relativement prospères de *L'Action*, dont Fournier est si fier. Elles soulignent la force et la pérennité, entre 1911 et 1916, d'un courant idéologique libéral social, qui est en même temps sensible au destin de la culture canadienne-française en Amérique du Nord. Autre fait qui montre que ce courant a beaucoup de ressort, il perdure malgré l'absence d'institutions bien établies lui assurant un support continu (telle que l'Église dans les cas du *Devoir* et de l'ensemble de la presse catholique).

¹²¹ Presque tout le numéro 38 de *L'Action* (30 décembre 1911) est consacré à l'oeuvre de Paul Morin.

¹²² Jules Fournier, « *L'Action* prend congé », *L'Action*, 29 avril 1916.

Fournier devient traducteur au Sénat à l'été 1917, un poste offert par le Secrétaire d'État Édouard Blondin. Il meurt le 16 avril de l'année suivante d'une maladie infectieuse¹²³. Pendant ces deux années hors des tumultes de l'actualité, Fournier peut se permettre deux luxes qui lui ont toujours échappé : mûrir des projets à long terme et prendre le temps de réfléchir sur ses 12 années de militantisme.

De ses projets à long terme, il nous reste au moins deux éléments. Fournier rêvait de fonder une revue littéraire dans le genre du *Mercure de France*. Robert de Rocquebrune fonde en 1918 la revue littéraire le *Nigog*, et Fournier aurait fait partie de l'équipe de fondation¹²⁴. Asselin publia en 1920 l'*Anthologie des Poètes Canadiens* à laquelle Fournier travaillait depuis plusieurs années.

De ses réflexions de fond sur ses expériences politiques et sur la société canadienne-française, il reste trois écrits qui nous donnent de précieux renseignements sur ses derniers développements intellectuels. Plus particulièrement, ils nous donnent un bilan partiel sur ce qu'aura été la coalition nationaliste de 1899 à 1916 et un aperçu final des contradictions auxquels se confrontait Fournier lorsqu'il tentait de concilier des préoccupations libérales et nationalistes.

4.4.1. Canada français 1899-1917 : un mouvement *nationaliste* ou *anti-impérialiste* ?

Le premier de ces écrits devait être un article dans *L'Action* à l'automne 1916 et portait le titre « La faillite (?) du nationalisme ». Outre le fait que cet article est un réquisitoire sans pitié contre Henri Bourassa (voir la section 1.4.2.1 de ce chapitre), Fournier y souligne un élément central à mes yeux : c'est que tout ce qu'on a appelé le *mouvement nationaliste* du Canada français en ce début du siècle est une réaction, une lutte contre le nationalisme impérialiste. Ainsi Fournier souligne que ce « qui soulève aujourd'hui, d'un bout à l'autre du Canada français, un si violent sentiment d'indignation [c'est] l'impérialisme britannique » et que tous les moments forts de ce qu'il nomme « le nationalisme canadien » — guerre du Transvaal en 1899, projet de marine de Laurier en 1911 — correspond exactement aux poussées militaristes des nationalistes-impérialistes.

¹²³ Adrien Thériou, *Jules Fournier, journaliste de combat*, Montréal et Paris, Fides, 1954, p. 32.

¹²⁴ *Idem*; sur la participation de Fournier à la fondation du *Nigog*, voir la notice biographique de Larocque de Rocquebrune aux Archives nationales du Canada.

Or il n'est nul besoin d'être un nationaliste au sens fort du terme, c'est-à-dire souhaiter d'abord et avant tout la perpétuation des traditions d'une communauté historico-culturelle par le *moyen* d'un État qui lui appartienne *exclusivement*, pour s'opposer aux projets nationalistes des impérialistes du Canada anglais et de la métropole britannique. Il me semble tout à fait possible, et c'est ce que démontre le cas de Fournier selon moi, de s'opposer à l'impérialisme en tant que libéral. Il faudrait donc considérer que ce que Fournier et ses contemporains désignaient par l'expression « nationalisme canadien » était une large alliance, difficile à maintenir, entre une aile libérale et une aile nationaliste. Dans cette perspective, cette coalition en serait davantage *anti-impérialiste* que *nationaliste*.

Quant au fait que Bourassa ait pu avoir été le chef d'une coalition regroupant des libéraux et des nationalistes, celui-ci étant plus proche des seconds, cela ne surprend pas si, comme l'affirme Fournier, l'idée qui se dégage le plus « de toute [sa] carrière publique [est] l'idée nationaliste en matière militaire, l'affirmation que le Canada n'ayant d'autre obligation légale ou morale que sa défense propre, se doit rigoureusement tenir à l'écart des guerres extérieures de la métropole ». Si tel était le thème dominant de ses actes publics, il pouvait alors rassembler autant les libéraux que les nationalistes autour de sa personne.

4.4.2. L'intérêt national contre l'intérêt individuel

En janvier 1917, Fournier écrit une lettre à Louvigny de Montigny en réaction à un livre que celui-ci vient de publier sur les problèmes de « La langue française au Canada ». Selon Fournier, Montigny prend tout à l'envers et il lui réplique en exposant une série de facteurs qui expliquent la situation du fait français au Canada : climat difficile, éloignement de la mère-patrie, absence de service militaire. On y apprend aussi que sa position sur la valeur du système d'éducation au Québec n'a pas changé : il est médiocre et est un facteur de déclin culturel. De plus, il y précise que la faute en revient en partie au clergé :

Joignez enfin, en donnant à ce mot son sens le plus large, l'éducation, œuvre chez nous, depuis toujours et exclusivement, d'un clergé tout-puissant, qui, pour les fins de sa domination, [...] ne demanda toujours qu'à nous [...] pousser davantage et encore [dans] notre paresse et notre inertie.

La suite immédiate du texte est tout aussi intéressante puisqu'elle nous permet de voir le type de contradiction auquel on peut s'attendre de la part d'un intellectuel qui tente de faire une synthèse du nationalisme et du libéralisme :

Que ce calcul, pour inhumain qu'il paraisse dès l'abord, n'ait pas moins servi, en définitive, l'intérêt de la nationalité que l'intérêt du clergé lui-même; que nous n'ayons précisément échappé à la

conquête totale que pour être ainsi devenus des êtres passifs et en quelque sorte paralysés sous la main de nos pasteurs; que ceux-ci, enfin, avec raison, n'aient vu d'autre moyen d'assurer la survivance du nom français en ce pays que d'immoler ainsi à la race une dizaine de générations, il se peut... Le fait que je constate n'en est pas plus niable pour cela, je pense¹²⁵.

Premièrement, on y constate le dilemme qui existe toujours entre « l'intérêt de la nationalité » et celui des individus, ici regroupés en « générations ». L'ambiguïté même de ce passage souligne, selon moi, le malaise qu'éprouve Fournier à constater froidement que les individus peuvent être sacrifiés dans la logique de l'intérêt national. Or le nationalisme réclame toujours, à un moment ou l'autre, le sacrifice individuel à la nation. Ce sacrifice à la nation ne se fait pas que sur le champ de bataille. Le sacrifice de sa vie n'est que le cas extrême d'une logique intellectuelle, la primauté de l'intérêt national sur l'intérêt individuel, qui est le fondement même du nationalisme.

Deuxièmement, ce passage fait ressortir un processus intellectuel, peut-être moins fondamental, mais néanmoins fréquemment associé au nationalisme : la nécessité pour la collectivité de limiter les échanges culturels que peuvent faire les membres de la nation avec d'autres cultures. Par cette stratégie, beaucoup de nationalistes croient pouvoir protéger l'intégrité de leur culture nationale. La prémisse qui sous-tend ce raisonnement est que, laissé à lui-même, l'individu est souvent faible dans la défense de sa culture nationale. Or, toujours selon le nationaliste, le bonheur de l'individu dépend de la préservation de la culture dans laquelle il a vu le monde. La collectivité peut donc, au besoin, protéger l'individu, malgré lui s'il le faut, contre des influences culturelles externes afin d'assurer son bonheur.

Ce passage est d'autant plus intéressant chez Fournier que, dans la même lettre, il affirme avec force que la culture française au Canada n'a jamais été mise en danger par la domination de la culture anglaise sur le continent nord-américain :

Ce que je nie, par exemple, c'est que l'usage de l'anglais constitue, *en soi*, une cause de dépérissement pour les autres langues; surtout, c'est qu'il suffise, indépendamment de toute autre influence, à expliquer l'extraordinaire *degré* de déformation auquel, du fait de l'anglicisme, le français en est dès longtemps arrivé chez nous. Si, en effet, cela était, s'il n'y avait d'autre cause à ce débordement effroyable d'anglicismes sur nos lèvres, que notre usage journalier de l'anglais, il en faudrait conclure que tous les hommes qui parlent d'habitude, comme nous, deux langues en même temps, défigurent comme nous, et non moins que nous, leur parler maternel. Or, nous voyons clairement par l'exemple de la Suisse, nous voyons aussi (quoique moins bien) par l'exemple de la Belgique, que tel n'est pas le cas¹²⁶.

¹²⁵ Jules Fournier, « La langue française au Canada », Ottawa, janvier 1917, dans *Mon encrier*, p. 330.

En soutenant que la connaissance de plusieurs langues chez l'individu n'est pas un facteur d'instabilité pour une culture, alors que les langues constituent la manière la plus puissante de pénétrer une autre culture et de se laisser influencer par elle, Fournier raisonne ici en fonction du paradigme libéral. Cette position de Fournier ne surprend guère lorsqu'on sait qu'il parlait, lisait et écrivait bien l'anglais. Il a d'ailleurs écrit à plusieurs reprises des articles en anglais, dans *L'Action*. Ces deux extraits du *même texte* illustrent bien les problèmes intellectuels auxquels est confronté celui qui veut conjuguer nationalisme et libéralisme. Mais, dans ce texte comme tout au cours de la période 1911-1917, il m'apparaît que c'est le paradigme libéral qui, en bout de course, domine chez Fournier.

¹²⁶ Jules Fournier, « La langue française au Canada », Ottawa, janvier 1917, dans *Mon encrier*, pp. 326-327.

Conclusion

1. Fondements argumentatifs de ce mémoire

L'analyse de ce mémoire repose sur la prémisse voulant que libéralisme et nationalisme soient des idéologies qui ont doublement tendance à s'opposer. Premièrement, le libéralisme juge que les interactions sociales doivent être régies en fonction des droits individuels universels, alors que le nationalisme cherche à structurer la vie en société en fonction de droits collectifs nationaux. Cette première opposition se cristallise toujours, à un moment ou un autre, sur le rôle de l'État face à la société. Le libéral propose une relation culturellement neutre entre les citoyens et l'État, ce dernier ayant comme fonction de défendre les droits universels des individus. Le nationaliste cherche à faire correspondre Nation et État, ce dernier ayant alors comme but premier d'incarner les valeurs particulières et les intérêts exclusifs des membres de sa Nation. Sur le plan de l'interaction individuelle, le libéral cherche en premier lieu à promouvoir une solidarité universelle, a-culturelle ou a-historique, entre les individus. Le nationaliste valorise en premier lieu la solidarité intra-nationale, entre les individus de la communauté culturelle. Deuxièmement, conséquence de sa foi en l'autonomie de conscience des humains, le libéralisme valorise le renouvellement et l'originalité dans les projets tant individuels que sociaux. Le nationalisme, pour sa part, valorise la continuité historique dans la formulation des projets individuels et sociaux, une conséquence de sa foi en l'expérience historique comme porteuse de cohésion et de bonheur social.

Ceci dit, je pense que ces modèles « purs » sont extrêmement rares et qu'un intellectuel peut tout à fait valoriser d'abord le paradigme nationaliste et y accommoder autant que faire se peut des valeurs cardinales du libéralisme et *vice versa*. De plus, j'avance, appuyé en cela par Will Kymlicka, que le libéralisme n'est pas *nécessairement* indifférent, quoiqu'il puisse l'être, face aux cultures communautaires historiques. En ce sens, un libéral peut très bien concevoir (i) qu'une culture communautaire historique puisse être une source importante de bonheur pour une partie des individus et (ii) qu'une culture dominante au sein d'un État puisse devenir un outil de domination sur une ou des minorités culturelles. Conséquemment, un libéral peut s'opposer farouchement à toute tentative d'assimilation et de discrimination envers les membres d'une communauté historique minoritaire. Ceci est spécialement vrai dans certains courants libéraux du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle particulièrement sensibles à la protection des minorités

culturelles et promoteurs de la démocratie par le « peuple ». Quoique ce dernier concept soit souvent vague dans leurs discours — qui est du peuple et qui n'en est pas? — l'idée de donner le pouvoir au peuple semble progressiste face à l'esprit de clocher ou à la domination d'aristocratie du sang, puis de l'argent¹.

2. Le parcours socio-intellectuel de Jules Fournier

La question de ce mémoire était donc d'identifier, chez Jules Fournier, le paradigme idéologique dominant en fonction des différentes étapes de sa vie socio-intellectuelle. Ma conclusion est que le paradigme libéral domine dans la pensée de Fournier pendant la vaste majorité de sa vie. Cependant, il s'oppose avec virulence aux projets assimilateurs du nationalisme-impérialiste, une attitude qui ne doit pas être confondue avec le nationalisme au sens fort du terme. Néanmoins, il assimile, à des dosages variables selon les périodes de sa vie, des éléments du paradigme nationaliste

De 1904 à 1909, Fournier propose une vision libérale de la relation entre État et citoyen. Qu'il traite des Franco-Américains ou de l'état de l'Empire britannique, il tend à séparer la vie nationale, affaire privée, de l'État ou de la vie politique, qui concernent tous deux l'ensemble des citoyens, peu importe leur origine culturelle. Dans ses polémiques avec Godfroy Langlois, il n'hésite pas à s'identifier à « l'idée libérale », aux « principes libéraux² ». Quoiqu'il déplore que les élites politiques canadiennes-françaises soient peu soucieuses du devenir économique et culturel des leurs, il ne va pas jusqu'à affirmer que les Canadiens français doivent s'appuyer mutuellement et exclusivement dans tous leurs projets. De plus, il ne fait la promotion que des institutions libérales : par exemple, le développement d'une presse de haute qualité et indépendante des partis (libéral, conservateur et même « nationaliste ») lui tient beaucoup à coeur. Il n'a pas une attitude conservatrice et ne défend aucune institution particulière aux Canadiens français qui serait porteuse de leur identité et de leur cohésion nationale.

Néanmoins, il juge que les Canadiens français sont dans une situation de dominés par rapport aux Canadiens anglais et veut renverser cette situation. La meilleure solution lui paraît être une gestion plus efficace du domaine public. Ce faisant, il tisse un lien fort entre les francophones et les ressources naturelles d'un territoire, celui de la Province de

¹ Allan Greer, *Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Cap-Saint-Ignace, Boréal, 1997, p. 127.

Québec. Il se rapproche alors du paradigme nationaliste où l'État gère ses ressources naturelles dans le but d'enrichir sa nation. Le statut libéral ou nationaliste de ses écrits sur l'immigration me semble plus délicat à trancher. Quoique l'immigration soit un thème de prédilection de la droite, je maintiens qu'un libéral canadiens-français de 1907 pouvait s'opposer à la politique canadienne d'immigration s'il y voyait une tentative d'assimilation des francophones.

La période qui s'étend de son emprisonnement, à l'été 1909, à sa collaboration à la *Patrie* alors qu'il voyage en France, au printemps 1910, en est une de profonde remise en question. D'un tempérament fougueux, il rage de constater que les Canadiens français ne saisissent pas les dangers qui les menacent. Déçu de l'attitude de ses compatriotes, il fait un brusque virage à droite et remet en cause ses valeurs libérales : capacité d'autonomie morale des Canadiens français et tolérance envers les minorités. Dans ses discussions avec les journalistes d'extrême-droite de *La Libre Parole*, il identifie même l'Église comme institution porteuse de l'identité et de la cohésion nationale canadienne-française. Ce faisant, il met de l'avant les droits collectifs et semble favoriser la continuité historique dans les projets sociaux, les deux fondements du nationalisme.

La dernière période de sa vie, de 1911 à 1917, en est une de réaffirmation de plus en plus marquée du libéralisme. À partir de 1913, il ne reste presque plus de trace du paradigme nationaliste dans sa pensée et son journal, *L'Action*. Un des thèmes dominants pour toute cette période est la critique du conservatisme de l'Église canadienne-française et la remise en question de l'influence et des idées qu'elle diffuse par ses principales institutions culturelles : la presse catholique et les collèges classiques. Son journal s'oppose à ce que Mgr Bruchési mette la main sur la bibliothèque publique de Montréal. Au lieu d'une solidarité exclusivement nationale, Fournier propose plutôt la solidarité des démunis et des minorités culturelles. Pour faire contrepoids à l'antisémitisme de certains journaux, il rapproche les expériences juive et canadienne-française :

Songez [...] à la légion des « petits » Juifs, les petits Juifs de Pologne ou de Russie, qui nous arrivent ici sans le sou, déguenillés, avec des airs de chiens battus, quelques-uns cachant sous leurs pauvres habits les marques du knout, tous montrant dans leurs yeux, avec l'effroi des tourments passés, la crainte des outrages à venir. [...] Et pour mieux vous figurer leur situation, pensez, dans le même instant, à ces autres épaves de la destinée, à ces autres crève-la-faim, qui n'étaient pas des Juifs ceux-là, mais des Canadiens français comme nous, et qui, il n'y a pas si longtemps encore, arrivaient

² Jules Fournier, « L'homme aux brochures », *Le Nationaliste*, 1 novembre 1908.

chaque jour par centaine dans les villes américaines, comme les Juifs aujourd'hui arrivent à Montréal pour tâcher de s'y refaire une vie sous un ciel nouveau³.

De toute évidence influencé par le paradigme socialiste, Fournier oppose aux « démunis du destin » « l'égoïsme féroce des classes bourgeoises » et s'étonne que le socialisme ne progresse pas plus rapidement au Canada⁴.

L'expérience de la Première Guerre mondiale démontre que sa fougue anti-impérialiste ne s'est pas éteinte, bien au contraire. Il ironise sur « le bonheur de continuer à vivre [...] sous la domination éminemment libérale, comme chacun sait, d'Anglo-saxons tels que les sieurs Dawson, Ballantyne, [*sic*] et le lieutenant-colonel-chanoine Almond lui-même⁵ », ce dernier proposant de fusiller ceux qui refusent de s'enrôler, une remarque qui visait plus que probablement les Canadiens français. Nul besoin d'être un nationaliste radical pour réagir fortement à de telles incitations à la violence ethnique. Sa colère l'amène à traiter tous les Anglais de « barbares ». Pourtant, si l'on analyse ses articles qui ne traitent pas de la guerre, et ils sont bien plus nombreux avant et pendant la conflagration, on constate qu'il ne fait jamais preuve d'intolérance envers les Anglais. Cette attitude se vérifie aussi pendant ses campagnes électorales pour un poste de conseiller à la Ville de Montréal.

La tendance franchement libérale sociale que prend Fournier dans sa réflexion se répercute aussi dans le groupe définisseur qui se constitue autour de lui à *L'Action*. Ses collaborateurs s'opposent à l'influence envahissante de l'Église, dénoncent l'intolérance envers les Juifs, proposent des réformes libérales du système d'éducation et certains d'entre eux appuient de tout leur cœur les luttes féministes. De plus, l'ensemble des collaborateurs de *L'Action*, menés en cela par leur directeur, sont de fervents admirateurs de la culture française *contemporaine*. Cet esprit libéral social, francophile et catholique devait constituer une frange non négligeable de l'opinion canadienne-française puisque *L'Action* a pu vivre cinq années avec le seul soutien de ses abonnés et des annonceurs. Si l'on tient compte de la durée de vie moyenne des journaux d'opinion un tant soit peu frondeurs, surtout en cette période où la presse entre de plus en plus dans une logique de média de masse, Fournier était bien justifié d'être fier de « sa feuille de combat ».

³ Jules Fournier, « Campagne criminelle », *L'Action*, 1^{er} novembre 1913.

⁴ Jules Fournier, « Pour les gouttes de lait », *L'Action*, 28 octobre 1911.

⁵ Jules Fournier, « Un autre barbare », *L'Action*, 2 octobre 1915.

3. Une révision du nationalisme et du libéralisme au Canada français entre 1899 et 1917

Le parcours intellectuel libéral de Fournier, la fondation du *Devoir*, puis de *L'Action*, un journal à l'image de son directeur, remettent en cause, selon moi, la compréhension de ce qui est souvent désigné du nom de « mouvement nationaliste⁶ » ainsi que des courants libéraux au Canada français.

Sur le plan du « mouvement nationaliste », mon étude conforte l'hypothèse selon laquelle il aurait été composé de deux groupes définisseurs sensiblement différents. Hélène Pelletier-Baillargeon divise les nationalistes en « aile droite » et « aile gauche⁷ » — Olivar Asselin et Jules Fournier faisant parti de la dernière — ; Robert Rumilly utilise plutôt les expressions « conservateurs⁸ » d'une part et, d'autre part, « libéraux, libres penseurs » ou « radicaux⁹ ».

Mais j'irai plus loin en affirmant que c'est l'étiquette même de « mouvement nationaliste » qu'il faut remettre en question. Selon moi, elle cache plus qu'elle ne révèle la vérité. En effet, cette expression implique que le groupe qu'elle désigne est composé uniquement d'individus adhérant à un des courants du paradigme nationaliste. Or, j'arrive à la conclusion que Jules Fournier est d'abord et avant tout un libéral. Ce qui unit Fournier et Bourassa dans un même mouvement, ainsi que les groupes définisseurs dont ils sont respectivement les porte-parole, c'est la lutte au nationalisme impérialiste et non une adhésion commune au paradigme nationaliste. Si ma thèse est valide, il serait beaucoup plus juste de parler du *mouvement anti-impérialiste* plutôt que du « mouvement nationaliste ». En ce sens, l'anti-impérialisme, plus qu'un élément déclencheur d'un mouvement nationaliste¹⁰, serait le fondement même de la coalition anti-impérialiste qui a tenu le coup, tant bien que mal, de 1899 à 1910. Avec la fondation de *L'Action* en 1911, il me semble évident que la coalition anti-impérialiste est en train de se disloquer sous les forces contradictoires des pôles d'attraction libéral et nationaliste. À partir de novembre 1913, la rupture me semble achevée. Si l'on rejette la thèse d'un mouvement unifié et univoque, il faut par le fait même refuser la conclusion de Levitt voulant que tous les

⁶ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome I. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Louiseville, Boréal, 1989, pp. 648-655.

⁷ Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps. Le militant*, s.l., Fides, 1996, 238-39, 348, 360

⁸ Robert Rumilly, *Henri Bourassa. La vie publique d'un grand Canadien*, Montréal, Les Éditions Chantecler, 1953, pp. 300-301, 302, 309, 442-43.

⁹ Robert Rumilly, *Henri Bourassa...* pp. 127, 309, 401, 418.

¹⁰ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain...* p. 648.

membres du mouvement impérialiste aient en commun une même idéologie de droite tout à la fois corporatiste et utopiste¹¹.

Dans le long terme historique, je soutiendrais aussi l'hypothèse que la naissance, puis les dynamiques internes de la coalition anti-impérialiste du début du XX^e siècle illustrent bien le malentendu fondamental qui réside au sein de la plupart des « mouvements nationalistes » qui ont traversé le Canada français puis le Québec de 1830 à 1999. Les Canadiens français, pendant la plus grande partie de cette période, ont vécu dans une situation de dominés sur le plan tant politique qu'économique. Conséquemment, il m'apparaît probable que, jusqu'au cœur de la Révolution tranquille, des individus fondamentalement libéraux aient dénoncé et lutté contre cet état de fait. Ce faisant, il se sont souvent alliés avec des nationalistes, les uns et les autres dénonçant la même chose. Cependant, s'ils s'entendaient sur les torts à combattre, ils ne s'entendaient nullement sur les objectifs à long terme. Ces contradictions fondamentales auraient donc fait éclater, au bout de quelques années, la plupart de ces mouvements. Le prototype de ces alliances boiteuses entre nationalistes et libéraux serait, si cette perspective est juste, les *Patriotes*. Allan Greer souligne à quelques reprises les orientations idéologiques fondamentalement différentes entre, d'une part, un Papineau conservateur et, d'autre part, les républicains C.-H.-O. Côté et Robert Nelson¹². Que ces derniers aient intégré des éléments nationalistes dans leur discours ne doit pas nous cacher le fait que, par rapport à leur époque, ils sont des représentants typiques du libéralisme démocrate, républicain et qui cherchent à renverser les structures de l'Ancien régime¹³.

Si Jules Fournier et le groupe définisseur qui gravite autour de lui sont des libéraux, cela demande quelques réajustements sur la conception qu'on se fait de l'état du libéralisme au Canada français au début du XX^e siècle. Essentiellement, il me semble plus intéressant de ne pas faire de séparation absolue entre les libéraux-nationalistes, tels que Fournier ou Asselin, et les libéraux anticléricaux de Godfroy Langlois. Que ce soit au plan des valeurs qu'ils défendent — autonomie de conscience, tolérance, égalité —, des batailles qu'ils mènent contre les « trusts »; ou de leur amour pour la France contemporaine et la modernité

¹¹ Joseph Levitt, *Henri Bourassa and the Golden Calf; The Social Program of the Nationalists of Quebec*, Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa, 1969, pp. 42, 43, 137-140. Ceci ne réduit en rien l'intérêt de cette très grande étude.

¹² Allan Greer, *Habitants et Patriotes...*, pp. 277, 300.

¹³ Allan Greer, *Habitants et Patriotes...* pp. 121 et 127.

culturelle, ils ont trop de points en commun pour que l'on puisse en faire des groupes complètement séparés. Cette affirmation me semble gagner en exactitude après 1911. À toutes fins utiles, il m'apparaît même plus pratique de les regrouper dans un seul grand ensemble de libéraux, pour ensuite faire les distinctions qui s'imposent sur leurs sensibilités réciproques quant au devenir des Canadiens français ou à l'apparition du désir de réformer le libéralisme pour l'adapter aux conditions de la vie du capitalisme industriel et financier. D'ailleurs, je trouve significatif que *Le Pays* et *L'Action* soient quasiment fondés simultanément. Cela ne dénoterait-il pas un regain des idéologies conservatrices (libérale économique, nationaliste et traditionaliste) et une marginalisation des idéologies progressistes?

Ceci ne veut pas dire que les groupes de Fournier-Asselin et Godfroy Langlois aient la même conception du libéralisme, surtout avant 1911. Par rapport à la situation politique française de la même période, par exemple, Fournier et Langlois représentent respectivement des courants différents au sein du libéralisme. Si l'on reprend l'analyse de Georges Lefranc, Godfroy Langlois aurait résolument fait partie de « la gauche démocratique et anticléricale », alors que Fournier correspond plus à « la gauche libérale et parlementaire ». Mais je continue de croire que, dans le contexte québécois des années 1900-1920 où l'ensemble des idéologies de gauche sont en situation de faiblesse par rapport aux idéologies de droite, il est plus utile de regrouper libéraux-nationalistes et libéraux sociaux anticléricaux sous la même étiquette libérale.

La période qui va de 1911 à 1913 n'est peut-être pas seulement celle de la mort de la coalition anti-impérialiste. Ne pourrait-on pas y voir aussi celle de l'émergence et de l'affirmation d'un nouveau groupe définisseur, celui des libéraux sociaux catholiques? Jusqu'au tournant du XX^e siècle, les libéraux se divisent *grosso modo* entre libéraux économiques, de plus en plus conservateurs, et libéraux politiques anticléricaux. Or Jules Fournier et ses collaborateurs s'affichent fièrement comme catholiques. Ce faisant, ils enlèvent presque toute prise à leurs principaux opposants, les traditionalistes. À long terme, cette approche était bien plus apte à ébranler l'ascendant très fort de l'Église catholique sur la société canadienne-française. En effet, on peut avancer que c'est ce courant libéral qui aura le plus d'influence au Québec et mènera à la Révolution tranquille. Jules Fournier, mort trop jeune, aura été un de ceux qui ont amorcé ce courant libéral. Mais plusieurs prendront la relève dans son entourage, tels Marcel Henry et Édouard Montpetit.

Pour se convaincre de l'influence qu'aura ce libéralisme catholique, on n'a qu'à penser aux rôles cruciaux que joueront Georges-Henri Lévesque, Jean-Paul Desbiens et Claude Ryan au cours des décennies suivantes.

Bibliographie

1. SOURCES

L'Action. Entièrement dépouillé (1911-1916).

Archives de l'Archevêché de Montréal (Montréal). Fonds Journaux, années 1911, 1912, 1913, 1914, 1915 et 1916.

Archives nationales du Canada (Ottawa). Fonds Wilfrid Laurier (MG-26J), correspondance (série A), pièces 87030 a-b-c-d.

Le Devoir. Consulté pour l'année 1910.

Fournier, Jules. *Anthologie des poètes canadiens*. Montréal, Granger Frères Limitée, 1920. 309 pages. Préface par Olivar Asselin. Rééditions en 1933 et 1934 remaniées par Thérèse Fournier.

Fournier, Jules. *La cité des livres*. s. l., s. d. 46 pages.

Fournier, Jules. *Mon encrier*. Montréal, 1922. (Recueil d'articles colligés par Thérèse Fournier). Préface par Olivar Asselin. Réédité et augmenté en 1965 par Fides. Ajout d'une courte biographie par Adrien Thério.

Fournier, Jules. *Souvenirs de prison*. s. l., 1910. 63 pages.

Le Nationaliste. Années dépouillées: 1904 à 1910.

La Patrie. Consulté pour l'année 1910.

La Revue canadienne. Consultée pour les années 1906 et 1907.

2. ÉTUDES PORTANT SUR JULES FOURNIER

Bastien, Hermas. " Jules Fournier, journaliste et fine lame (1884-1918) ", *Qui? Art, musique littérature*. Vol. 5, n° 1, septembre 1953, pp. 3-24.

Bérubé, Renald. " Jules Fournier : trouver le mot de la situation " dans Paul Wyczynski dir., *L'essai et la prose d'idée au Québec*. Montréal, Fides, 1985.

Duhamel, Roger. " Jules Fournier ". *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 7, 1963, pp. 251-259.

Imbert, Patrick. " "Mon encrier" de Jules Fournier ou l'ironie au service de la patrie ", *Lettres Québécoises*. 2, mai 1976, pp. 24-25.

Lapierre, Juliette. *Notes bio-bibliographiques sur Jules Fournier journaliste*. Mémoire de l'École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1948. 8 pages.

Leblanc, Alonzo. *Jules Fournier: Biographie et textes choisis*. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980.

Roquebrune, Robert de. "Jules Fournier". *Le Nigog*. Vol. 1, n° 5, mai 1918, p. 168.

Thério, Adrien. "Jules Fournier, interview", *Lettres québécoises*, 35, automne 1984, pp. 44-51.

Thério, Adrien. *Jules Fournier. Journaliste de combat*. Montréal, Fides, 1954. 244 pages.

Thério, Adrien. "Les grands procès de Fournier". *L'Action nationale*. Vol. 41, n° 7, juillet-août 1953, pp. 474-493.

Thério, Adrien. "Souvenons-nous de Jules Fournier". *L'Action nationale*. Vol. 41, n° 5, mai 1953, pp. 310-320.

3. DICTIONNAIRES, ENCYCLOPÉDIES

Dictionnaire Beauchemin Canadien, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1968.

Encyclopaedia Universalis. Paris, Encyclopaedia Universalis, 1996.

The New Encyclopaedia Britannica. 15^e édition, 1991, vol. 27. « Socio-Economic Doctrines and Reform Movements », pp. 442-484.

4. OUVRAGES GÉNÉRAUX

Audet, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec 1608-1971. Tome II*. Montréal/Toronto, Holt, Rinehart et Winston ltée, 1971. 496 pages.

Hamelin, Jean. *Histoire du catholicisme québécois. Le XXe siècle*. Montréal, Boréal Express, 1984.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain. Tome I. De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Louiseville, Boréal, 1989. 758 pages.

Rocher, Guy. *Introduction à la sociologie générale*. 3e éd. LaSalle, Hurtubise HMS, 1992. xxxi-685 pages.

Rumilly, Robert. *Histoire de la Province de Québec*. Volumes I à IX. s.l., Éditions Bernard Valiquette, 1943.

5. MONOGRAPHIES ET OUVRAGES SPÉCIALISÉS

Audet, Francis-J et Gérard Malchelosse. *Pseudonymes canadiens*. Montréal, G. Ducharme Libraire-éditeur, 1936. 189 pages.

Balthazar, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, Hexagone, 1986. 212 pages.

Barbeau, Victor. *La tentation du passé*. Montréal, La Presse, 1977. 179 pages.

Beauchemin, Jacques, Gilles Bourques et Jules Duchastel. « L'Église, la tradition et la modernité ». *Recherches sociographiques*, 32, 2, pp. 175-197.

Beaudet, Marie-Andrée. *Langue et littérature au Québec, 1895-1914: l'impact de la situation linguistique sur la forme du champ littéraire*. Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1991. 221 pages.

Bélanger, Réal. *L'impossible défi. Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918)*. Québec, PUL, 1983. 357 pages.

Bélanger, Réal. *Paul-Émile Lamarche. Le pays avant le parti (1904-1918)*. Québec, PUL, 1984. 439 pages.

Berger, Carl. *Imperialism and Nationalism, 1914-1918: A Conflict in Canadian Thought*. Toronto, The Copp Clark Publishing Company, [c. 1969]. 119 pages. [Coll. Issues in Canadian History]

Bernard, Jean-Paul. *Les Rouges: libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle.*, PUQ, 1971. xx, 394 pages.

Blais, François, Guy Laforest et Diane Lamoureux. *Libéralismes et nationalismes. Philosophie et politique*. Sainte-Foy, PUL, 1995. 228 pages.

Bonville, Jean de. *La presse québécoise de 1884 à 1914: genèse d'un média de masse*. Québec, PUL, 1988. 416 pages.

Dion, Léon. *Nationalismes et politique au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, 1975. 177 pages.

Dion, Léon. *Québec 1945-2000. Tome II: Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, PUL, 1993. 452 pages.

Dutil, Patrice A. *L'avocat du diable. Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste dans le Québec de Wilfid Laurier*. Montréal, Robert Davies, 1994. 286 pages.

Dutil, Patrice A. *Une pensée progressiste au Québec : l'oeuvre de Godfroy Langlois*. mémoire de M.A. (Université de Montréal), 1984. 201 feuillets.

Eid, Nadia F., *Le clergé et le pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1978, pp. 11-12, 283.

Gellner, Ernest. *Nations et nationalisme*. Paris, Payot, 1989.

Greer, Allan. *Habitants et patriotes. La rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*. Cap-Saint-Igance, Boréal, 1997. 370 pages.

Gow, James Ian. *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*. Montréal, PUM, 1986. xxvi-443 pages.

Groulx, Lionel. *Mes mémoires*. Montréal, Fides, 1972.

Hamelin, M. *Premières années du parlementarisme québécois 1867-1878*. Québec, PUL, 1974. 386 pages.

Heap, Rudy. *L'Église, l'État et l'enseignement primaire public catholique au Québec 1897-1920*. Thèse de Ph. D., Université de Montréal, 1986. xix 1035 feuillets.

Joubert, Rodophe. *Édouard Montpetit. Raconté par lui-même et dépeint par ses contemporains au fil de la chronique du temps*. Montmagny, Éditions Élysée, 1975. xi-449 pages.

Labarrère-Paulé, André. *Les instituteurs laïques au Canada français (1836-1900)*. Québec, PUL, 1965. xviii 471 pages.

Labarrère-Paulé, André. *Les laïques et la presse pédagogiques*. Québec, PUL, 1963. xii 185 pages.

Lacombe, Alain. *Errol Bouchette 1862-1912. Un intellectuel*. Montréal, Fides, 1997. 236 pages.

Lamonde Yvan. *Combat libéraux au tournant du XXe siècle*. Montréal, Fides, 1995. 285 pages.

Lamonde, Yvan. *Gens de parole*. Montréal, Boréal, 1990. 176 pages.

Lamonde, Yvan. *La librairie et l'édition à Montréal 1776-1920*. Montréal, BNQ, 1991. 198 pages.

Lamonde, Yvan et D. Olivier. *Les bibliothèques personnelles au Québec. Inventaire analytique et préliminaire des sources*. Montréal, BNQ, 1983. 131 pages.

Lamonde, Yvan et Esther Trépanier. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*. Québec, IQRC, 1986. 319 pages.

Laterreur, Marc. *Armand Lavergne*. Montréal, Fides, 1968. 95 pages.

Lefranc, Georges. *Les gauches en France, 1789-1972*. Paris, Payot, 1973. 348 pages.

Lemieux, Vincent dir.. *Personnel et partis politiques au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1982. 350 pages.

Levitt, Joseph. *Henri Bourassa and the Golden Calf; The Social Program of the Nationalists of Quebec*. Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa, 1969. 174 pages.

Levitt, Joseph. « La perspective nationaliste d'Henri Bourassa », *RHAF*, vol 22, no 4, pp 569-582.

Locke, John. *Two Treatises of Gouvernement; et A Letter Concerning Toleration*.

Mill, John Stuart. *On Liberty*.

Miller, David. *On Nationality*. Oxford, Oxford University Press, 1995. viii-210 pages.

Mckim, Robert et Jeff McMahan, éditeurs. *The Morality of Nationalism*. New-York, Oxford University Press, 1997. xii-371 pages.

Monet, Jean. *La première révolution tranquille. Le nationalisme canadien-français (1837-1850)*. Louiseville, Éditions Fides, 1981. 504 pages.

Montesquieu, Charles. *De l'esprit des lois*

Montpetit, Édouard. *Souvenir II. Vous avez la parole*. Montréal, Éditions Chateclerc, 1949. 227 pages.

Neatby, H. Blair. *Laurier and a Liberal Quebec: A Study in Political Management*. Toronto, Richard T. Clippingdale, édit., McClelland and Stewart Limited, [c. 1973]. 244 pages. [Coll. The Carleton Library, no 63]

Ory, Pascal. « Qu'est-ce qu'un intellectuel? ». Pascal Ory, dir.. *Dernières questions aux intellectuels*. Paris, Olivier Orban, 1990. Pp. 9-50.

Ory, Pascal et Jean-François Sirinelli. *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*. Paris, Armand Colin, 1986. 263 pages.

Pelletier-Baillargeon, Hélène. *Olivars Asselin et son temps. Le militant*. s. l., Fides, 1996. 777 pages.

Richard, François. *Les anarchistes de droite*. Paris, PUF, 1991.

Roy, Fernande. *Progrès, harmonie, liberté. La pensée des milieux d'affaires francophones à Montréal au début du siècle*. Montréal, Boréal, 1988. 301 pages.

Rumilly, Robert. *Henri Bourassa. La vie publique d'un grand Canadien*. Montréal, Les Éditions Chantecler, 1953. 791 pages.

Rumilly, Robert. *Histoire de Montréal. Tome III*. Montréal, Éditions Fides, 1974.

Rutherford, Paul. *A Victorian Authority: The Daily Press in Late Ninetenth-century Canada*. Toronto, Toronto University Press, 1982. x-292 pages.

Ryan, W.F.. *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*. Québec, PUL, 1966. 348 pages.

Sirinelli, Jean-François. *Intelletuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*. Paris, Fayard, 1990. 365 pages.

Tamir, Yaël. *Liberal Nationalism*. Princeton, Princeton University Press, 1993. xi-194 pages.

Tocqueville, Alexis de. *De la démocratie en Amérique II*.

Vigod, Bernard *Taschereau*. Sillery, Septentrion, 1996. 392 pages.

6. ARTICLES

Angers, François-Albert. « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », *Économie québécoise*. Montréal, PUQ, 1969, pp. 417-432.

Chartier, Roger. « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions ». *Revue de synthèse*. 3e série nos 111-112, (juillet-déc 1983), pp. 277-307.

Dion, Léon. « Jalons théoriques pour l'étude empirique des cultures politiques ». *Revue canadienne de science politique / Canadian Journal of Political Science*, vol. XIV, no 4, 1981.

Gaffield, Chad et Gérard Bouchard, « Literacy, Schooling and Family, Reproduction in Rural Ontario and Québec », *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 1, no 2 (Fall / automne 1989), pp. 201-218.

Gilbert, Félix. « Intellectual History: its Aims and Methods ». *Daedalus* (Journal of the American Academy of Arts and Sciences). Hivers et printemps 1971. Reproduit dans Gilbert, Félix et Stephen R. Graubard, éd.. *Historical Studies Today*. New-York, W.W. Morton, 1972, pp 141-158.

Greer, Allan, « The Pattern of literacy in Quebec 1745-1899 ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 11 no 22 (nov 1978), pp. 295-335.

Lamonde, Yvan. « Les "intellectuels" francophone au Québec au XIXe siècle: questions préalables » *RHAF*, vol. 48 no 2, pp. 153-185.

Lichtenberg, Judith. « How Liberal Can Nationalism Be? », *The Philosophical Forum*. Vol. XXVIII, no, 1-2, (automne-hiver 1996-1997), pp. 53-71.

Malouin, Marie-Paule. « Les rapports entre l'école privée et l'école publique: l'académie Marie-Rose au 19e siècle » dans Nadia Fahmy-Eid et mihceline Dumont dir. *Maîtresses de maison, maîtresse d'école*. Montréal, Boréal Expresse, 1983, pp. 77-91.

Mason, Andrew. « Special Obligations to Compatriots », *Ethics*. Vol 107, (avril 1997), pp. 427-447.

Ouellet, Fernand. « L'enseignement primaire: responsabilité des Églises ou de l'État (1801-1836) » pp. 259-277, dans Fernand Ouellet, *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*. Montréal, Hurtubise HMH, 1972. (Coll. «Collection histoire. Les cahiers du Québec»).

Ouellet, Fernand, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIXe siècle », *Recherches sociographiques*, IV, 1 (janvier-avril 1963).

Rosanvallon, Pierre. « Pour une histoire conceptuelle du politique (note de travail) ». *Revue de synthèse*. 4e série nos 1-2, janvier-juin 1986, pp. 93-105.

Scheffler, Samuel, « Liberalism, Nationalism and Egalitarianism », dans *The Morality of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

Trépanier, Pierre. « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970) ». *Les Cahiers des Dix*. no 49, 1994, Québec et Sainte-Foy, La Société des Dix et Les Éditions LA Liberté, 1994, pp. 159-212.

Trépanier, Pierre. « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français ». *Les cahiers des dix*, No 50, 1995, pp. 255-294.

Weinstock, Daniel. « Is There a Moral Case for Nationalism ». *Journal of Applied Philosophy*, vol. 13 no 1, pp. 87-100.

Wyczynski, Paul. « Essai sur la littérature: des origines à 1960 » dans Paul Wyczynski dir., *L'essai et la prose d'idée au Québec*. Montréal, Fides, 1985.

6. OUTILS DE RECHERCHE

Beaulieu, André et Jean Hamelin. *La presse québécoise des origines à nos jours*. 10 volumes. Québec, PUL, 1973.

Fortier, Henriette. *Bio-bibliographie de Jules Fournier*. Thèse présentée à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, 1942. 138 feuillets.

Lamonde, Yvan. *L'histoire des idées au Québec 1760-1960. Bibliographie des études*. Montréal, Stanké, 1991. 167 pages.

Owram, Doug. «Intellectual, Cultural and Scientific History». D. Owram éd.. *Canadian History: A Readers Guide*, vol. 2, *Confederation to Present*. Toronto, University of Toronto Press, 1994. Pp. 156-178.

Rouillard, Jacques, dir.. *Guide d'histoire du Québec: du régime français à nos jours*. Montréal, Méridien, 1993. 354 pages.